

GUIDE DE L'ÉLITE





INTRODUCTION: TABLE DES MATIÈRES

Sujet

Page

1^{re} partie – Aperçu

• Présentation/À propos de Tennis Canada	3
• Mission/vision/valeurs	3
• Associations internationales et provinciales de tennis	4-5
• Répertoire du développement du tennis (Élite, communautaire, tournois, tennis en fauteuil roulant et arbitrage)	6-7
• Plan stratégique de Tennis Canada	8-9

2^e partie – Développement à long terme de l'athlète (DLTA)

• Développement à long terme de l'athlète (aperçu)	10-11
--	-------

3^e partie – Structure de compétition de Tennis Canada

• Aperçu de la structure de compétition pour l'élite	12
• Aperçu de la structure de compétition de premier échelon	13
• Aperçu du système de gestion des tournois et des classements Rogers	14
• Quotas des places accordées aux associations provinciales pour les Championnats canadiens	15
• Places de développement de Tennis Canada pour les 12 et 14 ans	15
• Inscriptions directes de Tennis Canada pour les Championnats canadiens :	
• Places pour le programme national d'entraînement pour juniors (PNEJ) & Centre national de tennis (CNT)	15
• Places pour joueurs vivant à l'étranger et pour circonstances imprévues	15
• Places de qualification	15
• Tableau de distribution des places pour les Championnats juniors canadiens (résumé)	16
• Récompenses aux participants des Championnats juniors canadiens (16 et 18 ans)	17
• Philosophie des tournées internationales	17
• Tournois canadiens de l'ITF	17

4^e partie – Modèle de l'élite

• Soutien aux Centres de développement de l'élite	18
• Programme de recrutement de talent et de développement pour les 8 ans et moins	19
• Programmes provinciaux pour les 10 ans et 12 ans et moins	20
• Programme de l'équipe nationale et camps d'entraînement pour les 12 ans et moins	21
• Programmes nationaux d'entraînement pour les juniors (8 ans – 15 ans et moins)	21-22





INTRODUCTION: TABLE DES MATIÈRES

Sujet

Page

4^e partie – Modèle de l'élite

• Programme à temps plein du Centre national de tennis (CNT)	23-24
• Jeux du Canada	25
• Programme universitaire de Tennis Canada	25
• Coupe Davis/Fed juniors, Mondial junior de tennis (WJT)	26
• Coupe Davis et Fed Cup	26
• Jeux olympiques et Jeux panaméricains	26
• Sciences du sport et médecine sportive	27

5^e partie – Soutien financier

• Bourses de reconnaissance du programme national d'entraînement pour les juniors (PNEJ)	28
• Soutien au développement de l'élite	28
• Fonds performance de Tennis Canada	29
• Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (PAA)	30-39
• Soutien aux joueurs en transition et professionnels	40
• Préparation universitaire pour les anciens membres du CNT	40

6^e partie – Politiques et procédures de Tennis Canada

• Niveaux de performance de Tennis Canada (10 ans – 1 ^{re} année 14 ans)	41
• Normes de performance de Tennis Canada (2 ^e année 14 ans – professionnel)	42-49
• Politique de participation aux Championnats juniors canadiens	50
• Politique d'exemption pour les Championnats juniors canadiens	50
• Critères pour le classement aux Championnats juniors canadiens	50-52
• Programme de laissez-passer	53-54
• Sélections pour les équipes juniors internationales – WJT et Coupe Davis/Fed Cup juniors	55-57
• Ordre du mérite (tournée de la Floride)	57
• Tournees juniors internationales (12-18 ans et moins)	57
• Critères de sélection pour les Jeux olympiques et panaméricains (exemple)	58-61
• Code de conduite	62-64
• Protocole d'entente entre le joueur et Tennis Canada	65-68

7^e partie – Glossaire

69-72





1^{re} PARTIE : APERÇU

À propos de Tennis Canada

Tennis Canada, dont les origines remontent à 1890, est une organisation sportive nationale sans but lucratif responsable du développement, de la promotion et de la mise en valeur du tennis au Canada. Tennis Canada possède et administre deux des plus prestigieux tournois de l'ATP et de la WTA; les volets masculin et féminin de la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale dont la présentation alterne chaque année entre le Centre Rexall, à Toronto, et le Stade Uniprix, à Montréal.

De plus, Tennis Canada possède et administre huit tournois professionnels sanctionnés par l'ITF et soutient financièrement onze autres tournois professionnels au Canada.

Tennis Canada administre des centres/programmes nationaux d'entraînement pour les juniors au Centre de l'excellence, à Toronto, au Stade Uniprix, à Montréal, et au North Shore Winter Club, à Vancouver.

Tennis Canada est membre de la Fédération internationale de tennis, du Comité olympique canadien, du Comité paralympique canadien et de l'Association internationale de tennis en fauteuil roulant. De plus, Tennis Canada administre, commandite et choisit des équipes pour la Coupe Davis, la Fed Cup, les Jeux olympiques et paralympiques et forme des équipes nationales pour les juniors, les vétérans et les joueurs de tennis en fauteuil roulant. Tennis Canada investit ses excédents budgétaires dans le développement du tennis.

But

- Améliorer la vie des Canadiens par le tennis.

Vision

- Devenir un chef de file mondial au tennis.

Mission

- Assurer la croissance du tennis au Canada.

Valeurs

- Nous valorisons le travail d'équipe, la passion, l'intégrité, l'innovation, l'excellence et la responsabilité.

L'équipe du développement de Tennis Canada supervise une vaste gamme d'activités de développement. Les principaux objectifs visent trois valets stratégiques:

1. Développement de la participation
2. Développement de l'élite
3. Services de soutien





1^{re} PARTIE : APERÇU

Associations internationales

	<p>Toronto : 1 Shoreham Drive, bureau 100 Toronto (Ontario) M 3 N 3 A 6</p> <p>Tél. : (416) 665-9777 Télec. : (416) 665-9017 Courriel : info@tenniscanada.com www.tenniscanada.com www.tenniscanada.com</p>	<p>Montréal : 285, rue Faillon Ouest Montréal (Québec) H2R 2W1</p> <p>Tél. : (514) 273-1515 Télec. : (514) 276-0070 Courriel : info@tenniscanada.com www.tenniscanada.com www.tenniscanada.com</p>
	<p>Fédération internationale de tennis Bank Lane Roehampton, Londres SW15XZ Royaume-Uni</p>	<p>Tél. : +44 (0) 20 8878-6464 Télec. : +44 (0) 20 8878-7799 Courriel : communications@itftennis.com www.itftennis.com</p>
	<p>ATP 201 ATP Boulevard St. Petersburg, Fla. 33701</p>	<p>USA Tél. : (904) 285-8000 Télec. : (904) 285-5966</p>
		<p>WTA 100 Second Ave. S, Suite 1100-S St. Petersburg, FL 33701</p>
		<p>United States Tennis Association 70 West Red Oak Lane White Plains, New York 10604 USA</p>
		
	<p>Calle Mexico No. 1638 Casilla 14752 La Paz, Bolivie</p>	<p>Tél. : (591) 2 2313334 Télec. : (591) 2 2313334 Courriel : seccosat@celibo.entelnet.bo www.cosat.org/</p>





1^{re} PARTIE : APERÇU

Associations provinciales – directeurs généraux

	Tennis New Brunswick 898 Charlotte Street Fredericton, NB E3B 1M8	Mr. Mark Thibault tnb@tennisnb.net Courrier : PO Box 604, Fredericton, NB, E3B 5A6	Tél. : (506) 444-0885 Téléc. : (506) 451-1411
	Tennis PEI PO Box 302 Charlottetown, PEI C1A 7K7	Mr. Brian Hall ed@tennispei.ca Courrier : 25 Langley Road Stratford, PEI C1B 2K3	Tél. : (902) 314-4985
	Ontario Tennis Association 1 Shoreham Drive, Suite 200 Toronto, ON M3N 3A7	Mr. Jim Boyce jboyce@tennisontario.com	Tél. : (416) 514-1101 Téléc. : (416) 514-1112 1-800-387-5066
	Manitoba Tennis Association 419-145 Pacific Avenue Winnipeg, MB R3B 2Z6	Mr. Mark Arndt mark@tennismanitoba.com	Tél. : (204) 925-5660 Téléc. : (204) 925-5703
	Tennis B.C. #204-210 West Broadway Vancouver, BC V5Y 3W2	Mr. Mark Roberts mroberts@tennisbc.org	Tél. : (604) 737-3088 Téléc. : (604) 737-3124
	Tennis Newfoundland & Labrador PO Box 728, Station C St-John's, NL A1C 5L4	Ms. Janine Campbell tennis@sportnl.ca admin@greenbelttennis.com Courrier : 114 Newton Road St-John's, NL, A1B, 3A7	Tél. : (709) 722-3840 Téléc. : (709) 746-7058
	Fédération Québécoise de Tennis 285 Gary-Carter Montréal, QC H2R 2W1	Mr. Jean-François Manibal dg1@tennis.qc.ca	Tél. : (514) 270-6060 Cell : (514) 825-1168 Téléc. : (514) 270-2700
	Tennis Alberta 11759 Groat Road Edmonton, AB T5M 3K6	Peter Ogilvie (interim ED) peter.ogilvie@tennisalberta.com	Tél. : (780) 415-1661 Téléc. : (780) 415-1693
	Tennis Saskatchewan 2205 Victoria Avenue Regina, SK S4P 0S4	Mr. Rory Park tennissask@sasktel.net	Tél. : (306) 780-9410 Téléc. : (306) 525-4009
	Tennis Nova Scotia 5516 Spring Garden Road Halifax, NS B3J 1G6	Mr. Roger Keating tennisns@sportnovascotia.ca	Tél. : (902) 425-5450 x318 Cell : (902) 471-4049 Téléc. : (902) 425-5606
	Tennis North West Territories 11 Rycon Drive Yellowknife, NT X1A 2V9	Nikola & Slavica Jovic slavica@theedge.ca	Nikola : (867) 445-6562 Slavica : (867) 445-6528



1^{re} PARTIE : APERÇU

Répertoire du développement du tennis (élite, communautaire, tournois, entraîneurs, tennis en fauteuil roulant et arbitrage) :

Personnel et entraîneurs du développement de l'élite

Poste	Personnel
Vice-président principal, développement du tennis	Hatem McDadi
Vice-président de l'élite	Louis Borfiga
Directrice de l'élite	Debbie Kirkwood
Capitaine de la Coupe Davis	Frank Dancevic
Entraîneur de la Coupe Davis	Frederic Fontang
Capitaine de la Fed Cup	Heidi El Tabakh
Entraîneur de la Fed Cup	Nathalie Tauziat
Entraîneurs des joueurs de l'élite et de transition	Martin Laurendeau, Nathalie Tauziat, Frederic Niemeyer
Entraîneurs nationaux du CNT de Montréal	Guillaume Marx (entraîneur en chef pour les garçons), Simon Larose, Ruben Alcantara
Entraîneur en chef pour les filles	Sylvain Bruneau
Programme national d'entraînement pour les juniors (QC)	Nikolai Haessig (entraîneur national en chef)/responsable du programme pour les
Programme national d'entraînement pour les juniors (ON)	André Labelle (entraîneur national en chef)/responsable du programme pour les 15 ans et moins (filles), Bogdan Grygorenko
Programme national d'entraînement pour les juniors (C.-B.)	Oded Jacob (entraîneur national en chef)/responsable du programme pour les 15 ans et moins (garçons), Roberto Brogin, Kamil Pajkowski (entraîneurs)
Programme national d'entraînement pour les juniors (AB)	Alan Mackin (entraîneur national en chef)
Entraîneur national en préparation physique du CNT	Nicolas Perrotte (entraîneur en chef)
Entraîneur en préparation physique du programme national d'entraînement pour les juniors (ON)	Keith Mayerson
Entraîneur en préparation physique du programme national d'entraînement pour les juniors (QC)	André Parent, Virginie Tremblay (entraîneur adjoint)
Entraîneur en préparation physique du programme national d'entraînement pour les juniors (C.-B.)	Sergey Nazarov
Consultant académique du CNE de Montréal	André Barette



1^{re} PARTIE : APERÇU

Répertoire du développement du tennis

(élite, communautaire, tournois, entraîneurs, tennis en fauteuil roulant et arbitrage) :

Personnel du développement du tennis

Poste	Personnel
Directeur principal, développement du tennis	Ari Novick
Directeur du développement des entraîneurs de l'élite	Jocelyn Robichaud
Directrice des clubs de haut niveau et du développement des moins de 10 ans	Séverine Tamborero
Directeur du développement du tennis communautaire	Sophie Ronan
Vice-président, événements professionnels et nationaux	Gavin Ziv
Directeur de tournois, Québec	Richard Quirion
Directrice du tennis en fauteuil roulant et gestionnaire des tournois canadiens	Janet Petras
Vice-président principal, Québec et directeur de la Coupe Rogers de Montréal	Eugène Lapierre
Directeur de la Coupe Rogers de Toronto	Karl Hale
Gestionnaire, compétitions et classement	Arun Nath
Gestionnaire, événements professionnels et nationaux, APT	Ryan Borczon
Adjointes administratives du développement du tennis	Chris Chang, Joan Leung
Responsable des événements et du tennis des vétérans	Irwin Tobias
Entraîneur national du développement du tennis en fauteuil roulant	Kai Schrameyer
Entraîneur national de l'élite du tennis en fauteuil roulant	Christian Gingras
Consultant pour le programme national de tennis en fauteuil roulant	Wayne Elderton
Coordonnatrice du service aux joueurs de tennis en fauteuil roulant	Kelly Parr
Juge-arbitre de la Coupe Rogers de Montréal	William Coffey
Juge-arbitre de la Coupe Rogers de Toronto	Tony Cho





1^{re} PARTIE : APERÇU

Plan stratégique de Tennis Canada

Le plan stratégique 2018-2022 de Tennis Canada repose sur la réalisation de la mission de Tennis Canada, qui est d'assurer la croissance du sport et de concrétiser notre mission de devenir un chef de file mondial du tennis.

Le plan existant a été élaboré en partenariat avec les associations provinciales de tennis et est intégré dans les secteurs d'intérêt commun de leurs plans. Les priorités du plan sont liées à chaque étape du développement établie dans le modèle du développement à long terme de l'athlète et du sport pour la vie.

Le plan est également appuyé par notre plan commercial de quatre ans qui prévoit un investissement accru dans le développement du tennis d'ici 2016 (passant de 14,3 à 17 millions de dollars).

Priorités stratégiques

● Produire des résultats de nos meilleurs joueurs et de nos équipes

1^{er} objectif :

Soutenir les joueurs de la prochaine génération pour optimiser leur potentiel des athlètes et transformer ces joueurs juniors/de transition en des professionnels du Top 100, Top 50 et Top10.

2^e objectif :

Accroître les résultats de nos équipes de la Coupe Davis, de la Fed Cup, de la Coupe du monde par équipe, des Jeux olympiques et paralympiques grâce à des budgets bien ciblés.

3^e objectif :

Intégrer les sciences du sport et la médecine sportive dans le processus/modèle de développement des joueurs afin de nous donner un avantage sur les autres compétiteurs et d'atténuer les blessures et l'épuisement de nos joueurs.

4^e objectif :

Investir stratégiquement dans notre structure nationale de compétitions afin de répondre aux besoins des joueurs de la prochaine génération et favoriser leur passage vers le Top 100, accroître la profondeur du réseau et satisfaire aux besoins globaux du système.

5^e objectif :

Établir des centres d'entraînement de l'élite dans les marchés clés afin de créer un réseau de jeunes joueurs talentueux dans ces marchés importants, d'organiser plus de tournois et de renforcer les capacités régionales pour favoriser la croissance du nombre de joueurs assidus.

6^e objectif :

Exploiter les succès pour favoriser la croissance du sport ; en collaborant avec nos partenaires provinciaux et les intervenants, faire évoluer notre culture du tennis en créant un environnement plus professionnel pour le tennis.

● Accroître le bassin de joueurs de 12 ans et moins en partenariat avec les associations provinciales de tennis

1^{er} objectif :

Collaborer avec chaque APT pour mettre sur pied et financer la mise en place de ressources humaines et d'un modèle pour les 12 ans et moins.

2^e objectif :

Collaborer avec chaque APT pour optimiser la mise en œuvre d'une structure de compétition pour les 12 ans et moins.

3^e objectif :

Communiquer et promouvoir efficacement les programmes du modèle pour les 12 ans et moins en collaboration avec nos partenaires provinciaux et communautaires.

4^e objectif :

Mettre sur pied des stratégies de recrutement et de développement dans les principaux marchés liés aux Centres de développement du tennis (CDT) ou aux programmes des centres régionaux.

● Support high performance Tennis Development Centre club programs to optimize U14 player and coach development

1^{er} objectif :

Mettre en œuvre les stratégies des programmes Récré-tennis et Petits as avec excellence



1^{RE} PARTIE : APERÇU

et en favoriser la croissance dans les principaux marchés.

2^e objectif :

Mettre la priorité sur les Centres de développement du tennis (CDT) produisant les meilleurs résultats et offrir du soutien auxiliaire afin de favoriser le développement des 14 ans et moins.

Objectifs finaux du plan stratégique de Tennis Canada

● Produire des résultats grâce aux programmes des centres nationaux, régionaux et provinciaux d'entraînement

1^{er} objectif :

Mettre en œuvre le programme du Centre national de tennis de Montréal (CNT) avec excellence.

2^e objectif :

Collaborer avec les APT afin de mettre en œuvre les programmes régionaux d'entraînement pour les 14 ans et moins avec excellence.

3^e objectif :

Les APT doivent mettre en œuvre les programmes provinciaux et régionaux d'entraînement pour les 12 ans et moins avec excellence.

● Développer, en collaboration avec les associations provinciales, des programmes cohérents en relation avec les modèles du Développement à long terme de l'athlète (DLTA) et du Sport pour la vie afin d'optimiser la rétention des joueurs

1^{er} objectif :

Collaborer avec les APT afin d'établir de solides programmes régionaux d'entraînement et de compétitions par équipe.

2^e objectif :

Collaborer avec les APT pour mettre en place une solide structure de compétitions provinciales et nationales pour les joueurs de 13 ans et plus.

Résumé du plan stratégique

Le plan stratégique 2012-2015 du développement du tennis prendra appui sur l'effervescence et le momentum générés par notre sport au cours des quatre dernières années partout au pays.

En collaborant étroitement avec les associations provinciales, nous espérons accroître la participation ainsi que le nombre de programmes du modèle, les résultats de l'élite et bien plus.

Alors que nous nous forçons une réputation de nation émergente sur la scène internationale, la santé du tennis n'a jamais été bonne au pays!





2^e PARTIE : DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE L'ATHLÈTE (DLTA) – LA BASE

Le Développement à long terme de l'athlète (DLTA) consiste en une approche systématique adoptée par Tennis Canada afin d'optimiser le potentiel et d'accroître le plaisir des athlètes et des adeptes. Il propose des moyens visant à améliorer les capacités physiques et à développer les habiletés grâce à une approche adaptée au milieu des athlètes. Le programme DLTA vise un développement optimal de l'athlète qui tient compte de la croissance, de l'évolution et du processus de maturation de chaque individu.

Le DLTA tient compte des aptitudes physiques qui sont la base pour :

- Être actif, en santé et engagé dans une activité physique pour la vie; et/ou
- Être désireux de donner le meilleur de soi-même à tous les niveaux de compétition.

Dix facteurs clés influençant le DLTA

1. La règle des 10 ans : de nombreuses études ont suggéré qu'il faut à un athlète environ 10 ans ou 10 000 heures d'entraînement sérieux (une fois les habiletés physiques acquises) pour devenir un athlète d'élite international accompli. Il n'y a pas de raccourci possible. Le développement du joueur est un processus de longue durée.

2. Principes de base : les habiletés de déplacement de base (courir, sauter, lancer, attraper, frapper, rouler), les habiletés motrices de base (agilité, équilibre, coordination) et les habiletés sportives de base (équilibre, déplacement latéral, frapper, lancer) constituent la base pour tous les autres sports et sont ce qu'on appelle les habiletés physiques.

3. Spécialisation précoce ou tardive : bien que l'initiation au tennis doit se faire hâtivement, il est essentiel de développer progressivement toutes les habiletés de coordination. Une période cruciale dans le développement des capacités de coordination (fenêtre de capacités) chez les enfants se situe entre 8 et 12 ans. Cette initiation hâtive (pas la spécialisation) devrait favoriser l'acquisition des éléments de base de la coordination, lesquels permettent de prendre part à plusieurs activités compatibles.

4. L'âge de développement : L'âge évolutif fait référence au degré de maturité physique, mentale, cognitive et émotionnelle d'un individu. Chaque enfant croît à un rythme et à des âges différents. Les enfants n'entrent pas tous dans l'adolescence au même âge, et la durée du processus de maturation varie.

5. Les fenêtres optimales d'entraînement : des dizaines de types d'entraînement d'un athlète doivent être intégrés dans un programme annuel d'entraînement, de compétition et de récupération. La moitié de ces types d'entraînement touchent aux capacités physiques – endurance, force, vitesse, habiletés et souplesse. Cinq types d'entraînement additionnels ont été identifiés dans le but d'établir un plan global destiné à l'athlète en développement : taille/structure; éducation; psychologie; alimentation et socioculturel.

6. Développement physique, mental, cognitif et émotionnel : les entraîneurs, les parents et les dirigeants doivent comprendre que les caractéristiques physiques, mentales, cognitives et émotionnelles se développent à des rythmes différents. Tous les aspects du programme doivent tenir compte de l'athlète dans son ensemble, et ne pas être axés seulement sur les éléments techniques et physiques.

7. Périodisation : la périodisation est le moment où la science de l'entraînement rencontre l'art de l'enseignement. Il s'agit du séquençage des activités adéquates et du moment approprié pour connaître du succès dans un programme annuel ou à long terme.

8. Planification d'un calendrier de compétitions : la planification d'un calendrier optimal de compétitions permet un développement stratégique du rendement physique, mental, technique et tactique. Cette planification favorise le succès et la participation continue dans le sport.

9. Orientation du système et intégration : Le DLTA est un système sportif efficace qui met en valeur le développement du tennis au Canada. Il doit favoriser l'organisation, l'intégration, la collaboration et l'orientation. Il est important que tous les intervenants des collectivités de tennis et de sport soutiennent ensemble les bons programmes de développement.



2^e PARTIE : DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE L'ATHLÈTE (DLTA) – LA BASE

ÉTAPE	NOM	HOMME	FEMME
1	Enfants actifs	0-5/6	0-5/6
2	Plaisir et fondamentaux	5-8	5-9
3	Développement	8-11	9-12
4	Consolidation	12-14	13-15
5	Comment être performant	15-16	16-18
6	Comment devenir professionnel	17-21 +	19-23 +
7	Vivre en professionnel	22 +	24 +
8	Le tennis pour la vie	Après l'âge de 12 ans	Après l'âge de 12 ans

Étapes de développement du DLTA de Tennis Canada :

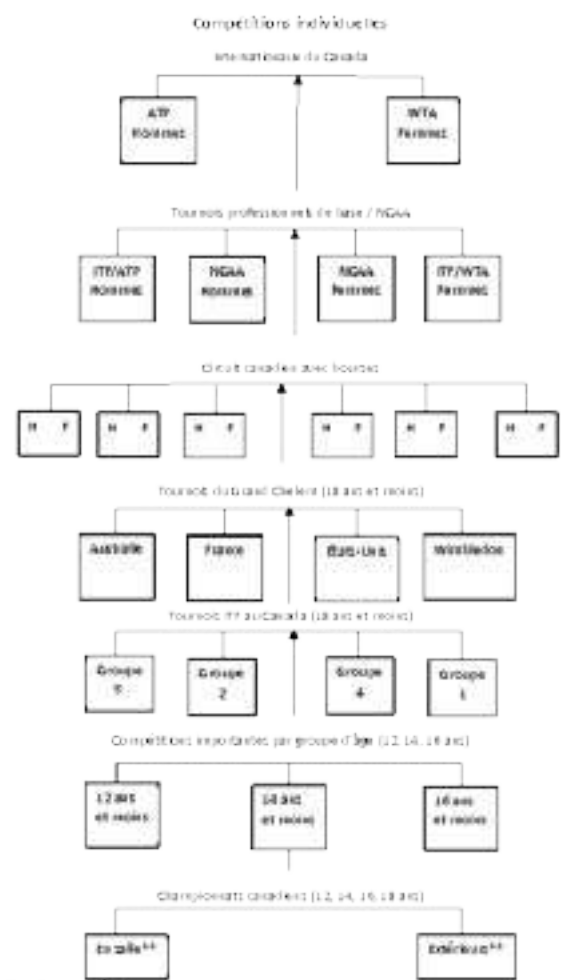
Recommandations pour les compétitions :

1. Jouer plus souvent.
2. Participer à des compétitions/tournois qui favorisent le développement de leur jeu plutôt que de leur faire accumuler le plus de points.
3. Choisir des compétitions qui sont justes et exigeantes en utilisant un ratio victoires-défaites de 3 :1 pour déterminer la valeur d'une compétition.
4. Inclure le double dans les entraînements et les compétitions.
5. Participer au nombre de matchs recommandés selon l'étape de développement du DLTA.
6. Se réserver assez de temps pour l'entraînement des habiletés et le développement personnel selon l'étape et non l'âge.
7. Jouer sur la terre battue.
8. Utiliser de l'équipement de tennis progressif (raquettes, balles, terrains) dès les premières étapes comme moyen de développer ses habiletés dans un environnement compétitif.



3^e PARTIE : STRUCTURE DE COMPÉTITION DE TENNIS CANADA POUR L'ÉLITE

APERÇU DE LA STRUCTURE DE COMPÉTITION POUR L'ÉLITE

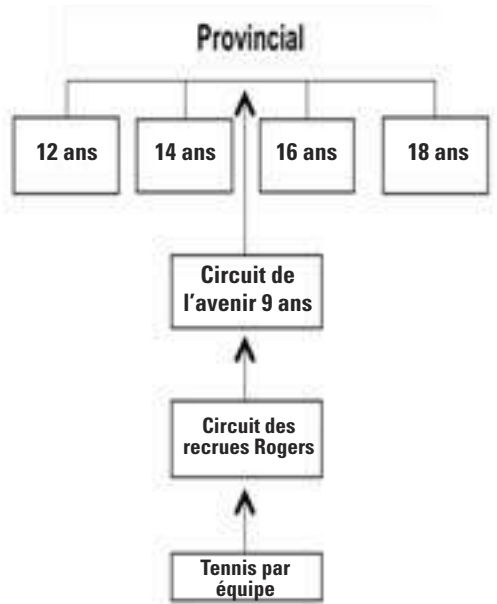


* Points d'accès au système
 ** Points d'accès au classement des équipes internationales juniors



3^e PARTIE : STRUCTURE DE COMPÉTITION DE TENNIS CANADA POUR L'ÉLITE

APERÇU DE LA STRUCTURE DE COMPÉTITION DE PREMIER ÉCHELON





3^e PARTIE : STRUCTURE DE COMPÉTITION DE TENNIS CANADA POUR L'ÉLITE

Aperçu du gestionnaire de tournois et des classements Rogers

Les tournois sont le cœur du tennis compétitif. Le classement Rogers actuel ainsi que la plateforme intégrée de gestion de tournois de Visual Reality (VR) composent le système régissant la structure de compétition et permettent aux associations provinciales et à Tennis Canada de proposer des tournois dans un format uniforme partout au Canada.

Voici quelques-uns des principes clés sur lesquels est fondé le système :

- 1. Encourager la compétition** – La nouvelle approche de classement basé sur le « tour atteint » récompense les joueurs qui participent à des tournois sanctionnés. Les classements sont calculés selon les « 5 meilleurs résultats » obtenus au cours d'une période de 52 semaines consécutives.
- 2. Exactitude** – Le système produit un classement précis tant au niveau provincial que national. Les joueurs, les entraîneurs, les associations provinciales peuvent consulter le classement provincial ou canadien de n'importe quel joueur canadien en visitant le <http://rogersrankings.com/#/>
- 3. Impartialité et transparence** – Tous les règlements régissant les classements sont décrits dans la page « À propos des classements » du site Web ci-dessus, offrant ainsi un très haut niveau de transparence à tous les utilisateurs du système.

Les principales composantes de ce système comprennent :

- 1. Calendrier des tournois** – Ce système est doté d'un calendrier intégré facile à utiliser qui répertorie tous les tournois compétitifs organisés partout au pays (<http://www.tenniscanada.com/alltournaments/>).

2. Structure de compétition uniforme – Le système propose une structure de compétition uniforme dans l'ensemble du Canada.

3. Système de classement intégré – Chaque tournoi sanctionné contribue au classement provincial et canadien d'un joueur. Il permet également aux joueurs de concourir dans différentes provinces et catégories d'âge ainsi qu'à conserver leur classement s'ils déménagent dans une autre province.

4. Adhésion des joueurs – Le système VR fournit également une base de données en ligne permettant à chaque joueur de créer son compte individuel et de s'inscrire à n'importe quel tournoi sanctionné au Canada grâce à ce compte.

5. Logiciel de planification de tournois – Les associations provinciales et leurs clubs membres peuvent se servir du plus récent logiciel de planification de tournois pour organiser des épreuves sanctionnées. Ce logiciel est le leader du marché dans le milieu du tennis compétitif et est utilisé par quelques-unes des plus importantes fédérations, notamment l'ITF (pros, juniors, vétérans, tennis en fauteuil roulant), Tennis Australie, Tennis Europe, etc.

6. Application mobile conviviale – Le système est aussi compatible avec les téléphones intelligents.





3^e PARTIE : STRUCTURE DE COMPÉTITION DE TENNIS CANADA POUR L'ÉLITE

Aperçu des Championnats juniors canadiens

Quota des places accordées aux associations provinciales (en gris à la page 16)

Le processus utilisé pour déterminer le nombre de places accordées aux provinces est basé sur une évaluation détaillée des résultats obtenus aux Championnats canadiens précédents ainsi qu'une analyse des places historiquement accordées à chaque région. De plus, des places de développement pour les 12 et 14 ans, les membres du Centre national de tennis (CNE) et du programme national d'entraînement junior (PNEJ) seront allouées aux régions les plus performantes. Ceci, jumelé à une avenue permettant aux Canadiens vivant à l'étranger de participer aux Championnats canadiens, rend le système d'attribution très complet.



Les quotas des provinces seront évalués tous les cinq ans et des modifications pourraient être apportées selon les 16 meilleures prestations aux Championnats canadiens ainsi que le nombre de places non utilisées par chaque région. La prochaine évaluation sera effectuée après les Championnats canadiens d'été de 2016.

Le nombre de places allouées par région ne sera pas inférieur à trois.

Places de développement pour les 12 ans aux Championnats canadiens 12 ans (en jaune à la page 16) :

Au moins deux places de développement de Tennis Canada seront ajoutées à ce quota pour répondre aux besoins de l'élite. Ces places seront annuellement accordées par l'équipe de l'élite de Tennis Canada. Les joueurs seront choisis selon des critères subjectifs (profil/évaluation des habiletés) ainsi qu'une analyse du niveau de performance observé dans le cadre de tournois provinciaux, nationaux et internationaux et de camps de développement.

Places de développement pour les 12 ans aux Championnats canadiens 14 ans (en jaune à la page 16) :

Jusqu'à quatre joueurs recevront une place pour les Championnats canadiens 14 ans en salle et d'été. Le personnel de l'élite de Tennis Canada effectuera la sélection de ces joueurs.

Inscriptions directes de Tennis Canada – PNEJ et CNT (en vert à la page 16) :

Tous les joueurs du CNE, les joueurs satisfaisant aux normes de performances et les joueurs ciblés du PNEJ recevront un laissez-passer à même l'allocation des provinces, mais en surplus du quota original.

Places pour joueurs vivant à l'étranger et pour imprévus (en mauve à la page 16) :

Quelques places seront réservées par Tennis Canada pour les joueurs vivant à l'étranger ou pour des circonstances imprévues. Tennis Canada conservera ces places si elles ne sont pas utilisées.



Places de qualification (en bleu à la page 16) :

Tennis Canada a mis sur pied un projet pilote de tournois de qualification offrant des occasions supplémentaires de se qualifier pour les Championnats canadiens (12 à 18 ans). Le nombre de ces tournois varie selon la saison. Après évaluation, des décisions seront prises concernant le nombre de tournois, la taille des tableaux, ainsi que le nombre d'entrées directes offertes pour les Championnats canadiens.



3^e PARTIE : STRUCTURE DE COMPÉTITION DE TENNIS CANADA POUR L'ÉLITE

Distribution des places pour les Championnats juniors canadiens – Résumé des allocations

Le nombre de places pour les 12 ans ainsi que pour les membres du PNEJ et du CNE seront mis à jour annuellement au cours de l'automne ou avant la tenue des Championnats juniors canadiens. Selon le besoin de ces places et des places réservées aux joueurs vivant à l'étranger, la taille des tableaux pourrait atteindre 37 joueurs pour les Championnats canadiens 12 ans et parfois 44 joueurs pour les Championnats 14, 16 et 18 ans.

Championnats canadiens 12 ans et moins :

	CB	AB	PRA	ON (4x2)	QC (4x2)	ATL	Dév TC	TC À l'extérieur du pays	Qualifications	Total
G 12	4	4	3	8	8	3	Min 2	À déterminer	3	À déterminer
F 12	4	4	3	8	8	3	2	À déterminer	3	À déterminer

Championnats canadiens 14 ans et moins :

	CB	AB	PRA	ON	QC	ATL	TC 12 ans	PNEJ	TC À l'extérieur du pays	Qualifications	Total
G 14	5	4	3	10	8	3	4	à déterminer	à déterminer	3	à déterminer
F 14	5	4	3	10	8	3	4	à déterminer	à déterminer	3	à déterminer

Championnats canadiens 16 ans et moins :

	BC	AB	PRA	ON	QC	ATL	CNT	PNEJ	TC À l'extérieur du pays	Qualifications	Total
G 16	5	4	3	10	8	3	à déterminer	à déterminer	à déterminer	3	à déterminer
F 16	5	4	3	10	8	3	à déterminer	à déterminer	à déterminer	3	à déterminer

Championnats canadiens 18 ans et moins :

	CB	AB	PRA	ON	QC	ATL	CNT	PNEJ	TC À l'extérieur du pays	Qualifications	Total
G 18	5	4	3	10	8	3	à déterminer	à déterminer	à déterminer	4	à déterminer
F 18	5	4	3	10	8	3	à déterminer	à déterminer	à déterminer	4	à déterminer





3^e PARTIE : STRUCTURE DE COMPÉTITION DE TENNIS CANADA POUR L'ÉLITE

Laissez-passer, subventions de voyage et invitations au CNT pour les gagnants des Championnats juniors canadiens d'été :

Le gagnant des Championnats juniors canadiens d'été chez les 18 ans recevra un laissez-passer pour un tournoi Futures, tandis que la gagnante des Championnats juniors canadiens d'été chez les 18 ans obtiendra un laissez-passer pour le tableau de qualification d'un tournoi Challenger. Le personnel de l'élite de Tennis Canada déterminera un peu plus tard les tournois en question.

Les gagnants des Championnats canadiens d'été chez les 16 et 18 ans recevront une subvention de voyage de 1000 \$, tandis que les finalistes obtiendront une subvention de 500 \$. De plus, les trois (3) premiers des Championnats juniors canadiens d'été chez les 16 et 18 ans seront invités à un camp d'entraînement au Centre national de tennis de Montréal (CNT).

Philosophie des tournées internationales

Tennis Canada continue d'aider financièrement le développement des juniors en leur offrant des occasions de participer à des tournées internationales. Le nombre, le niveau et le genre de tournois sont fondés sur notre philosophie de tournées. Ainsi, Tennis Canada offrira la chance aux joueurs satisfaisant à leurs normes de performance (ou à ceux réputés avoir le potentiel d'y satisfaire bientôt) de participer aux meilleurs tournois de leur catégorie d'âge. Tennis Canada fera preuve de discernement dans la planification du calendrier annuel de tournées et se réserve le droit de modifier ce calendrier pour favoriser l'atteinte des objectifs de ses meilleurs joueurs. Cette planification respectera le principe fondamental de compétition selon lequel les joueurs doivent conserver un ratio de trois victoires pour une défaite.

Tournois canadiens de l'ITF

Tennis Canada est fier d'offrir sept (7) tournois juniors de l'ITF au Canada.

- 1 – tournoi de catégorie 1
- 1 – tournoi de catégorie 1
- 2 – tournois de catégorie 4
- 3 – tournois de catégorie 5





4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Programme des Centres de développement du tennis (CDT)

Le développement de l'élite reconnaît deux philosophies qui ont démontré qu'elles favorisent le développement à long terme des joueurs : le développement INDIVIDUEL et le développement de SYSTÈMES.

Au cours des 16 dernières années, Tennis Canada a fondé ses programmes de développement sur le développement de SYSTÈMES, une approche du bas vers le haut – le développement d'un système capable de soutenir plus de joueurs du Top 50 et des prestations de classe mondiale dans les compétitions internationales par équipe (Coupe Davis et Fed Cup), en simple et en double sur les circuits de l'ATP et de la WTA, et dans les grands jeux internationaux comme les Jeux panaméricains et les Jeux olympiques.

Aperçu du programme

Le programme se déroule annuellement, du 1er septembre au 31 août.

Le programme des CDT est un programme de « soutien » conçu pour collaborer avec les programmes de développement junior de partout au Canada. Le programme des CDT est un élément déterminant du plan global de développement des joueurs de Tennis Canada et sa mission de former des joueurs de calibre mondial. Ainsi, le programme des CDT est le principal moyen par lequel Tennis Canada collabore avec les programmes annuels de développement des juniors d'un océan à l'autre et leur apporte son soutien. Chaque année, le programme récompense les clubs/académies intérieurs qui satisfont aux exigences du programme et les résultats des joueurs en leur offrant des avantages et des services. Les exigences du programme sont liées au modèle du développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Tennis Canada.

Objectifs du programme des CDT

L'objectif premier du programme des CDT est de permettre aux clubs/académies intérieurs de recevoir du soutien et d'être récompensés pour leurs réalisations dans le développement de joueurs provinciaux, canadiens, universitaires et internationaux. Chaque CDT est doté d'un outil de suivi automatisé étroitement lié au DLTA, ce qui lui permet de gérer l'ensemble de son programme, comprenant les entraîneurs, les joueurs et les tournois.

Soutien offert aux CDT

Conjointement avec les associations provinciales de tennis, Tennis Canada propose différents paliers de soutien le niveau de récompense du CDT. Ce soutien prend plusieurs formes et peut comprendre : des subventions, des visites de l'entraîneur national, de l'équipement de mini-tennis gratuit, des subventions pour l'organisation de tournois du Circuit Futures stars pour les 9 et 10 ans et moins, une participation à la Coupe des CDT, des subventions pour l'aménagement de ¼ de terrain, des laissez-passer de site pour la Coupe Rogers, une reconnaissance dans les sites Web de Tennis Canada et de l'APT, ainsi que des invitations pour assister gratuitement à des colloques/conférences. Le programme Petits As Banque Nationale, une initiative de recrutement et de développement pour les jeunes de 6 à 8 ans, représente un autre avantage du programme des CDT. Le programme vise à améliorer le développement global de ces jeunes joueurs en espérant qu'ils continuent d'évoluer dans le volet compétitif du tennis. Cela permettra d'élargir le bassin de jeunes concurrents et de former de futurs champions canadiens. Du soutien est

offert à un total de 16 CDT. Les CDT sélectionnés, qui ont reçu une désignation Or, Argent et Bronze, ainsi que les meilleurs CDT de catégorie Rouge, auront accès au programme. Ils recevront des subventions pour rehausser l'entraînement de joueurs ciblés.

Soutien offert aux CDT

Les clubs doivent être membres en règle de leur association provinciale de tennis. Avant de soumettre une demande de statut de CDT, le club doit s'assurer qu'il satisfait aux exigences minimales en matière de structure et d'entraîneurs. De plus, à la fin de l'année, le club doit avoir respecté les exigences en matière d'organisation de tournois et doit avoir le nombre minimum de joueurs prenant part à des compétitions selon le nombre requis de tournois prescrits par le DLTA. Consultez le tableau des exigences minimales pour obtenir plus de détails. Une fois que la structure du programme et les exigences en matière d'entraîneurs sont respectées, le club doit communiquer avec le directeur du programme des CDT et remplir un formulaire de demande. Toutes les demandes seront évaluées avant la fin du mois de juillet de chaque année.

Comment les CDT reçoivent-ils leur prime de rendement

L'outil de contrôle automatisé en ligne des CDT, qui permet aux CDT de faire le suivi des éléments clés du programme comme les entraîneurs, les joueurs, les tournois et les plans annuels, sert également d'outil d'évaluation. L'évaluation des CDT (outil de contrôle), qui se poursuit tout au long de l'année, commence le 1er septembre et se termine le 31 août. Les CDT doivent ajouter des renseignements ou mettre à jour les informations initiales clés concernant leur programme, les entraîneurs et les joueurs avant le 31 octobre. Toutes les primes de rendement des CDT seront déterminées à la fin du mois d'août et annoncées au début de septembre.

Le montant des subventions de base et des primes de rendement des CDT est établi en fonction d'un système de points qui alloue des points dans quatre éléments clés avec une pondération associée :

- Résultats des joueurs : 50 % ; les CDT obtiennent des points à la fois pour les joueurs qui participent à un nombre minimal de tournois selon les lignes directrices du DLTA au cours de l'année (20 %) ainsi que pour les prestations des joueurs (30 %), ce qui comprend la sélection au sein de programmes/équipes, les résultats et les classements canadiens et internationaux.
- Personnel d'entraîneurs : 25 % ; seuls les entraîneurs actifs certifiés de l'APT reçoivent des points selon leur niveau de certification et des programmes dont ils sont responsables ainsi que pour un engagement supplémentaire à l'extérieur du CDT.
- Organisation de tournois : 15 % ; les CDT reçoivent des points pour les divers genres de tournois qu'ils organisent ainsi que pour les tournées qu'ils effectuent avec leurs joueurs.
- Structure du programme : 10 % ; les CDT reçoivent des points pour avoir élaborer des plans annuels pour leurs joueurs (un outil de planification annuelle est incorporé à l'évaluation du CDT) ainsi que pour avoir intégré des experts en conditionnement physique et en psychologie dans leur programme. Tous les détails de ces quatre éléments clés se trouvent dans l'outil de contrôle en ligne des CDT.



4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Programme de recrutement et de développement pour les 8 ans et moins

Recrutement de talent Banque Nationale Petits As

Dans un effort pour augmenter la quantité et la qualité des jeunes joueurs de tennis, Tennis Canada a développé un programme de recrutement de talent, un programme de développement des d'habiletés motrices et de développement de tennis destiné aux enfants de 5 à 7 ans.

Aperçu du programme Petits As

Les Petits As est un programme de recrutement et de développement de talent visant les jeunes de 6 à 8 ans. L'objectif du programme est d'améliorer le développement global des jeunes participants et de les inciter à rester dans le volet compétition. Ceci créera un plus grand bassin de jeunes compétiteurs et augmentera les chances de former de futurs champions canadiens. Tennis Canada supervise le programme Petits As Banque Nationale dans le cadre de son programme des Centres de développement du tennis (CDT) avec l'appui financier de la Banque Nationale.

Description du programme Petits As

Ce programme s'adresse aux CDT et proposera de l'aide financière à un total de 16 CDT. Les CDT Or, Argent, Bronze ainsi que les CDT Rouge les mieux cotés auront accès au programme. Les CDT choisis recevront des subventions pour rehausser l'entraînement des joueurs identifiés. Cela se traduira par l'ajout d'entraînements de groupe, semi-privés ou individuels au programme existant. Le programme se déroulera annuellement de septembre à juin et soutiendra les joueurs pour un cycle de deux ans. Le suivi des joueurs choisis pour le programme Petits As sera effectué à l'aide des outils déjà en place pour les CDT. L'objectif global est que les joueurs prennent régulièrement part aux tournois 9 et 10 ans et moins, conformément aux lignes directrices du DLTA.

Subventions pour le programme Petits As

- Du financement sera offert pour un maximum de quatre (4) joueurs par année. Ces joueurs seront choisis par le CDT avec l'approbation de la directrice des clubs de haute performance et du développement des 10 ans et moins.
- La première année, les CDT recevront 500 \$/joueur, puis 750 \$/joueur pour la deuxième année. L'engagement financier envers le CDT pour un joueur précis est donc de deux ans, pourvu que ce joueur fasse encore partie du programme la deuxième année. La subvention pour la deuxième année n'est pas transférable. Idéalement, à la deuxième année, chaque CDT devrait avoir huit joueurs (quatre joueurs de première année et quatre de deuxième année) pour une subvention possible de 5000 \$.
- Le paiement de la subvention se fera en deux versements : un en janvier et un en juin. N.

B. Le montant sera déterminé par le nombre de joueurs choisis et ceux qui persévèrent dans le programme.

- Des T-shirts Petits As seront distribués aux CDT et devront être remis à « tous » les participants des journées d'habiletés obligatoires (voir ci-dessous).

N. B. Tennis Canada s'engage à soutenir le CDT pour une période de deux ans, peu importe si ce CDT reste dans le top 16 des points accordés (selon l'outil de contrôle des CDT et le respect des exigences du programme). Après deux ans, si le CDT ne fait plus partie du top 16, il ne sera plus admissible au programme. Au mois de septembre de chaque année, des CDT seront ajoutés au programme s'ils se classent dans le top 16.

Exigences pour les CDT

1. Les CDT doivent confirmer leur participation au programme Petits As d'ici le 15 septembre (les invitations seront envoyées au début du mois de septembre selon les points récoltés par le biais de l'outil de contrôle au cours de l'année précédente) et désigner l'entraîneur, possédant au moins une certification de niveau 2, qui sera responsable du programme Petits As.
2. Les CDT devront organiser et diriger une journée d'habiletés d'ici le 15 octobre pour les joueurs de 6 à 8 ans qui ont été ciblés pour participer aux programmes de compétition de chaque club (consultez la description des Journées d'habiletés pour obtenir plus de détails). Ils devront inscrire les résultats de cette journée dans l'outil de contrôle des CDT.
3. Avant la fin du mois d'octobre, les CDT doivent choisir quatre (4) joueurs pour participer au programme des CDT et obtenir l'approbation de la directrice des clubs de haute performance et du développement des 10 ans et moins. Le nom de ces joueurs sera ensuite inscrit dans l'outil de contrôle des CDT.
4. Trois fois par année, soit le 15 novembre, le 15 février et le 15 mai, les entraîneurs des CDT devront remplir l'évaluation technique de chaque joueur du programme. Deux fois par année, soit le 15 octobre et le 1er juin, ils devront remplir une évaluation physique de chaque joueur. Cette évaluation sera accessible dans l'outil de contrôle des CDT.
5. Les CDT devront participer à la Coupe des CDT pour les 9 ans et 10 ans et moins.
6. Les joueurs choisis, de 7 ou 8 ans, devront participer à au moins six (6) tournois et faire partie du programme d'entraînement du CDT durant au moins 30 semaines.
7. Pour obtenir les subventions de deuxième année, les CDT devront confirmer, avant le 15 septembre, le retour au sein de leur programme des joueurs qui en étaient à leur première année la saison précédente. Les CDT doivent continuer de satisfaire à toutes les exigences énumérées ci-dessus en ce qui concerne ces joueurs.



4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Programmes provinciaux pour les 10 et 12 ans et moins

Aperçu du programme :

La portée des programmes pour les 8, 10 et 12 ans varie partout au pays. Habituellement, ces programmes sont proposés les week-ends. Chaque regroupement comporte généralement deux journées complètes de tennis et d'entraînement physique. Ces programmes sont conçus pour soutenir l'excellent travail effectué dans les programmes quotidiens des CDT en poursuivant des priorités et des objectifs communs.

Les jeunes athlètes profiteront de l'expertise des entraîneurs de Tennis Canada et/ou de ceux de leur association provinciale. L'objectif est de soutenir le développement des compétences et normes internationales des joueurs de 8, 10 et 12 ans et moins. Un aspect important du développement des joueurs au Canada est de s'efforcer d'acquérir des compétences internationales.

L'entraînement sur le terrain n'est cependant qu'une facette de la formation des jeunes joueurs. Grâce à ces programmes, ils apprendront à s'entraîner et à concourir, notamment en participant à des séances d'entraînement physique, de nutrition, de prévention de blessures, de tactique, de stratégie et de préparation mentale. De plus, les parents pourront assister à des colloques sur la façon de vivre avec un athlète de l'élite et d'assurer un bon équilibre dans son développement.

En plus de rehausser le développement des athlètes, ces programmes amélioreront également la structure mise en place. Ainsi, les athlètes prometteurs pourront être ciblés plus rapidement et encadrés plus efficacement. En améliorant les compétences et le nombre de joueurs, nous augmenterons aussi les capacités des athlètes à remporter des titres canadiens et des tournois internationaux, nous rehausserons le calibre des Jeux du Canada et nous améliorerons nos chances de produire des champions olympiques et des gagnants de tournois du Grand Chelem.

Processus de sélection pour les programmes provinciaux :

Pour être admissibles à ces programmes, les joueurs doivent démontrer un haut niveau de tennis de compétition et d'aptitudes physiques. Le processus de sélection comprend une évaluation des habiletés dans le cadre des essais et des récents résultats obtenus sur la scène canadienne et provinciale (8, 10 et 12 ans et moins).

Du CPT au programme national :

Les programmes provinciaux/régionaux conduisent vers le programme national d'entraînement pour les juniors ou le programme à temps plein du CNT.

Les sélections sont fondées sur les critères suivants :

- Évaluation des entraîneurs aux essais
- Tests physiques
- Résultats en compétition

La date des journées d'essais varie d'une province à l'autre, mais ces journées ont généralement lieu vers le mois de juillet ou septembre et octobre. Nous vous invitons à communiquer avec votre association provinciale pour obtenir plus de renseignements.

Coûts :

Les frais varient d'une province à l'autre.





4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Programme de l'équipe canadienne 12 ans et camps :

Aperçu du programme, calendrier et objectifs :

Tennis Canada et ses partenaires provinciaux ont établi que le développement des joueurs de 12 ans et moins est crucial à la santé à long terme du tennis au pays. Les objectifs globaux de ce programme comportent trois volets :

- Mettre en place une stratégie nationale efficace pour le développement des jeunes (8-12 ans) dans chaque province – pour tous les calibres.
- Identifier les meilleurs joueurs et leur offrir des occasions supplémentaires de développement (camps et tournées internationales).
- Encadrer les parents et partager des renseignements sur l'ampleur de l'intérêt de leur enfant pour le tennis.

Lignes directrices pour la sélection pour les camps et les tournées internationales :

Tennis Canada organise des camps d'entraînement nationaux pour les 12 ans et moins. Ces camps ont lieu jusqu'à trois fois par année (janvier, juin et possiblement octobre). Ils s'adressent aux joueurs choisis par le personnel de l'élite de Tennis Canada selon une évaluation des compétences/habilités (physiques, techniques, tactiques, psychologiques, compétitives) – veuillez consulter le Développement à long terme de l'athlète (étapes Plaisir et fondamentaux ainsi que Développement) pour obtenir la liste des habiletés recherchées par nos entraîneurs. De plus, consultez les niveaux de performance que les entraîneurs évalueront avant de prolonger l'aide au développement.

Tennis Canada offre également la chance à un petit groupe de joueurs ciblés de participer à des tournées internationales afin qu'ils puissent se comparer aux meilleurs 12 ans et moins du monde. Autant que possible, ces tournois se dérouleront sur la terre battue afin d'optimiser le développement à long terme des jeunes. Ces tournées pourraient avoir lieu en Europe et aux États-Unis.

Programmes des Centres régionaux d'entraînement junior (PNEJ) :

Aperçu des objectifs du programme :

Tennis Canada propose maintenant quatre programmes nationaux d'entraînement junior à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal pour les joueurs de 15 ans et moins, sous la direction d'Oded Jacob (garçons) et d'André Labelle (filles) et de Louis Borfiga. L'objectif de ce programme est de travailler de concert avec les dirigeants de club et les entraîneurs afin d'enrichir le milieu d'entraînement grâce à quelques principes directeurs simples, mais cruciaux :

- Regrouper les meilleurs joueurs sur une base hebdomadaire afin qu'ils s'entraînent les uns les autres avec excellence et rehaussent la barre pour les entraînements quotidiens sur le terrain et à l'extérieur des courts.
- Les entraîneurs du programme collaboreront toujours avec les entraîneurs personnels et les parents pour optimiser la planification et la gestion annuelles de ces athlètes afin de favoriser le respect des lignes directrices du DLTA en matière d'entraînement et de matchs. Cela comprend la compréhension des compétences requises pour satisfaire aux normes les plus élevées du cheminement du DLTA : Vivre en professionnel ou classement parmi le Top 50.
- Offrir un accès abordable à des services de sciences du sport qui mettent fortement l'accent sur le développement du conditionnement physique.
- Récompenser les clubs et les entraîneurs qui continuent de développer les meilleurs joueurs de 15 ans et moins identifiés pour participer à ce programme.

Les juniors de calibre international résidant en dehors de ces trois zones peuvent recevoir des invitations pour se rendre à l'un des programmes afin de s'entraîner et de participer à des tournois, en complément aux programmes de développement offerts dans leur club.



4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Programmes des Centres régionaux d'entraînement junior (PNEJ) :

Aperçu des objectifs du programme :

Programme 8 ans et moins (BC, AB, sur invitation de l'entraîneur en chef du PNEJ)

- programme de 30 semaines
- 2 h par semaine, le samedi

Programme 10 ans et moins (BC, AB, sur invitation des entraîneurs en chef du PNEJ)

- programme de 30 semaines
- 4,5 h par semaine (1 jour de semaine et le samedi)

Programme 12 ans et moins (BC, QC, AB, sur invitation de l'entraîneur en chef du PNEJ)

- programme de 40 semaines
- maximum de 3 jours par semaine (à moins que le personnel de l'élite décide autrement)
- programme d'entraînement personnalisé pour chaque enfant

Programmes 14 ans et 15 ans et moins (BC, ON, QC)

- programmes de regroupement (AB, QC)
- programme de 40 semaines
- maximum de 4 jours par semaine (à moins que le personnel de l'élite décide autrement)
- programme d'entraînement personnalisé pour chaque enfant

Procédures de sélection et calendrier :

Conformément au DLTA, la sélection pour participer aux programmes 8, 10, 12, 14 ou 15 ans et moins sera basée sur l'évaluation des compétences du joueur (tactiques, physiques, techniques, psychologiques et compétitives) et de son profil physique (voir compétences/habilités de l'étape Plaisir et fondamentaux à celle de consolidation).

De plus, une évaluation des performances/résultats du joueur tel que mesuré par nos niveaux de performance chez les 12 ans ou nos normes de performance chez les 14 et 16 ans et moins sera fortement prise en considération. Tennis Canada est responsable de la sélection des participants.

Comité de sélection :

- Oded Jacob — entraîneur national, responsable du programme chez les 15 ans et moins et entraîneur en chef du programme national d'entraînement junior (BC)
- André Labelle — entraîneur national, responsable du programme chez les 15 ans et moins et entraîneur en chef du programme national d'entraînement junior (QC)
- Alan Mackin — entraîneur national et entraîneur en chef du programme national d'entraînement junior (AB)
- Debbie Kirkwood — directrice de l'élite

En général, la sélection pour le programme se déroule en deux étapes : les sélections de la première étape sont effectuées avant le mois de juillet et sont annoncées à la fin de juillet. Les sélections de la deuxième étape ont lieu en septembre (après les Championnats juniors canadiens d'été) et sont annoncées à tous les partenaires à la mi-septembre. Ce processus en deux étapes offre une fenêtre permettant de mieux identifier les meilleurs espoirs du pays.

Cependant, compte tenu de la rapidité avec laquelle les enfants progressent à ces étapes de développement, les sélections pour les programmes peuvent se produire à tout moment de l'année selon l'évaluation du personnel de l'élite.

Par leur nature, les sélections comportent une certaine subjectivité. Le personnel de l'élite de Tennis Canada s'est vu accorder le pouvoir d'utiliser la subjectivité dans le cadre du processus de sélection.

Comment les joueurs continueront-ils d'être inscrits au programme ?

La participation au programme sera évaluée annuellement par le personnel et sera basée sur la progression de l'enfant par rapport aux compétences décrites dans le modèle du DLTA, de l'étape Plaisir et fondamentaux à celle de consolidation. Une évaluation des performances du joueur par rapport aux niveaux de performance chez les 12 ans ou aux normes de performance chez les 14 et 16 ans et moins publiés par Tennis Canada sera également utilisée pour déterminer l'admissibilité du joueur à une deuxième année de participation.

Quelles sont les possibilités pour les joueurs à la fin de ce programme ?

La fin du programme survient lorsque le joueur atteint l'âge de 16 ans (exceptions sous réserve de l'approbation de Louis Borfiga). Tennis Canada collaborera étroitement avec les parents et l'entraîneur personnel du joueur pour aider à choisir le programme qui convient le mieux à la prochaine étape de développement, selon le niveau de compétence du joueur et de ses résultats.



4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Centre national de tennis à temps plein (CNT)

Aperçu du programme :

Le concept de centres nationaux d'entraînement est reconnu mondialement comme étant une pratique exemplaire. Plusieurs pays soucieux du développement exploitent un CNT et les nations dominantes en exploitent même deux ou plus. L'objectif à long terme de l'élite est de produire de façon régulière des joueurs canadiens classés au sein du Top 50 mondial. La création d'un CNT est un pas important vers la réalisation de cet objectif et offre aux jeunes joueurs talentueux un milieu d'entraînement de classe mondiale ainsi que l'occasion de participer à des compétitions internationales.

Les centres soutiennent le travail accompli dans les clubs de tout le pays. Les programmes organisés par les clubs et le soutien offert aux entraîneurs œuvrant auprès des joueurs de l'élite sont deux éléments cruciaux de la santé et du succès du tennis canadien.

Objectifs :

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'objectif à long terme du centre de Montréal est de développer un bassin de juniors du Top 10 de l'ITF, du Top 400 de l'ATP et du Top 250 de la WTA démontrant le potentiel de se hisser parmi le Top 50 mondial. Les autres objectifs comprennent :

- Vaste expérience dans la planification annuelle, la supervision et la gestion
- Salle de classe et conseiller pédagogique sur place pour surveiller les études quotidiennes
- 4-5 heures d'entraînement/jour + 1,5 heure d'entraînement physique
- Offrir 4-6 mois de compétitions internationales de haut calibre
- Développer les habiletés techniques, physiques et tactiques fondamentales
- Satisfaire aux lignes directrices internationales de compétition selon l'âge des joueurs et leur étape de développement
- Développer une identité d'équipe et les valeurs requises pour représenter le Canada
- Développer, former des mentors/apprentis entraîneurs
- Instiller chez les joueurs les valeurs d'honnêteté, de franc jeu, de discipline et d'éthique du travail
- Motiver et récompenser les régions/clubs/entraîneurs qui alimentent le programme par les joueurs qu'ils forment
- Optimiser les occasions de s'entraîner et de concourir sur la terre battue
- Apprendre à gérer la vie sur le circuit junior avant de faire le saut chez les pros
- Acquérir de l'expérience dans le cadre de compétitions internationales importantes

Services et avantages :

- Plan d'entraînement personnalisé
- Jusqu'à six (6) mois de tournées internationales et de camps supervisés
- Jusqu'à six (6) mois de programme d'entraînement personnalisé au Centre Uniprix
- Programme scolaire supervisé
- Programme d'entraînement physique supervisé
- Accès gratuit aux terrains et installations du Stade Uniprix
- Services de personnalisation de raquette et de cordage
- Accès au programme de laissez-passer si les critères sont respectés
- Services de physiothérapie
- Adhésion au PAAC (Programme d'assurance pour les athlètes canadiens)
- Hébergement en famille pour les joueurs de l'extérieur de Montréal
- Accès au transport local





4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Calendrier des tournées internationales :

Les joueurs inscrits au programme voyageront pour participer aux meilleurs tournois du monde de la catégorie d'âge et leur étape de développement (y compris des tournois ITF, Futures, Challengers et épreuve comme la Coupe Rogers).

Lignes directrices pour la sélection des joueurs :

Conformément aux meilleures pratiques internationales, nous inviterons les joueurs qui réussissent ou qui démontrent le potentiel de réussir sur la scène internationale. La participation au programme d'entraînement à temps plein est réservée aux joueurs de l'élite. D'autres joueurs seront périodiquement invités à participer (voir les détails un peu plus loin).

Pour être admissibles au programme national d'entraînement, les joueurs doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être citoyens canadiens
- Être membres en règle de leur association provinciale et de Tennis Canada
- Satisfaire aux exigences relatives à l'âge; filles (de 14 à 17 ans), garçons (de 15 à 18 ans), bien que certaines exceptions pourront être prises en considération par les membres du comité.

Les sélections seront effectuées par le vice-président du développement/directeur du CNT après consulter le comité suivant :

- Directrice de l'élite
- Entraîneur national en chef pour les femmes
- Entraîneur national en chef pour les garçons
- Personnel du CNT et entraîneurs en chef des PNEJ (BC, ON, QC)

Le comité prendra en considération les joueurs ayant satisfait aux normes de performances publiées et ceux démontrant le potentiel d'y satisfaire très prochainement. Avant d'arrêter ses décisions, le comité évaluera également les résultats des tests physiques, l'éthique de travail, la motivation et autres intangibles.

En général, les sélections pour le programme à temps plein du Centre national de tennis se feront selon l'échéancier suivant :

- Juin – après la conclusion de la saison de tournois en salle
- Août – après la conclusion de la saison de tournois à l'extérieur

Le comité de sélection du Centre national de tennis peut recruter des joueurs toute l'année pourvu que ces derniers satisfassent aux critères d'admissibilité et de sélection décrits plus tôt.

Les sélections, de par leur nature, supposent une certaine part de subjectivité. Le personnel de l'élite de Tennis Canada a reçu l'autorisation d'utiliser des critères subjectifs dans le cadre du processus de sélection.

Invitations aux autres joueurs :

Des joueurs peuvent en tout temps être invités à prendre part à des camps ou des séances d'entraînement. De plus, les trois premiers des Championnats canadiens d'été Rogers chez les 16 et 18 ans recevront une invitation officielle pour un camp d'entraînement au Centre national de tennis de Montréal (CNT) (voir à la page 17).





4^e PARTIE : MODÈLE DE L'ÉLITE

Programme-cadre pour les 15 ans et moins

Afin d'assurer l'uniformité et la continuité du programme, tous les programmes de camps d'entraînement et de tournées pour les joueurs de cet âge (10, 12, 14, 15 ans et moins) relèvent de l'entraîneur en chef du programme national d'entraînement junior de la Colombie-Britannique (Oded Jacob, garçons) et de l'entraîneur en chef du programme national d'entraînement junior de l'Ontario (André Labelle, filles).

Jeux du Canada

Les premiers Jeux d'hiver du Canada, dont la devise est « L'unité par le sport », ont ouvert la voie à ce qui est maintenant la plus grande compétition multisports pour les jeunes athlètes canadiens. En plus d'être une manifestation sportive unique, les jeux font la promotion d'un mode de vie sain chez les jeunes et laissent derrière eux une infrastructure importante, ainsi qu'un héritage sportif et social pour la région hôte.

Depuis 1967, les Jeux du Canada jouent un rôle de premier plan dans la promotion du sport et de l'activité physique dans les provinces et les territoires. Présentés aux deux ans (Jeux d'hiver et d'été en alternance), dans une province ou un territoire différent à chaque édition, les Jeux ont réuni, à ce jour, plus de 100 000 athlètes.

Au tennis, des médailles sont décernées pour les meilleures équipes provinciales (or, argent et bronze) ainsi que pour les épreuves individuelles suivantes : simple masculin et féminin, double masculin et féminin (or, argent et bronze).

Chaque association provinciale est responsable des critères et des décisions de sélection.

Programme universitaire de Tennis Canada

Aperçu des programmes :

Championnats canadiens collégiaux et universitaires

Les Championnats canadiens collégiaux et universitaires sont organisés annuellement dans le cadre de la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale. Chaque année, la présentation de ces championnats alterne entre Toronto et Montréal. Participer à une compétition de cette envergure procure beaucoup d'avantages et de nombreux souvenirs impérissables.

Qualifications pour les Championnats canadiens

Des compétitions régionales sont organisées en Ontario, au Québec, dans l'Ouest ainsi que dans les Maritimes. La meilleure équipe de chaque région obtient sa place aux Championnats canadiens universitaires. La région des Maritimes comprend des universités situées en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, tandis que l'Ouest est représenté par des universités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Défi du tennis universitaire

En 2013, Tennis Canada a présenté les premières épreuves du Défi du tennis universitaire à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et à Saskatoon, en Saskatchewan. Ces tournois offrent aux universités qui n'ont pas de programme de tennis l'occasion de participer à une compétition amusante et excitante contre certains des meilleurs athlètes du pays.

Programme de la NCAA

Le tennis universitaire américain permet de vivre une expérience passionnante et gratifiante. Le tennis universitaire procure à l'athlète-étudiant la possibilité d'améliorer ses habiletés au tennis, en plus de lui permettre de poursuivre ses études et d'obtenir un diplôme de bachelier.

Tennis Canada offre des renseignements pour aider les joueurs à faire une demande de bourse d'études pour les universités américaines. Ces renseignements aideront les joueurs dans le cadre du processus de présentation de la demande ainsi qu'avec la rédaction de leur curriculum vitae et la production de leur DVD. Ils contiennent également des informations sur les recruteurs et sur les ressources liées à l'admissibilité, aux exigences scolaires et à l'aide financière qui sont publiées dans les sites Web de la National Collegiate Athletic Association (NCAA) et la National Association of Intercollegiate Athletics (NAIA).

Cliquez ici pour consulter les renseignements sur la NCAA.



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

Coupe Davis et Fed Cup juniors

Tennis Canada participe à toutes les grandes compétitions internationales par équipe, car elles offrent aux joueurs des occasions uniques de se perfectionner et servent de préparation aux prestigieux tournois internationaux par équipe : la Coupe Davis et la Fed Cup.

Ces compétitions internationales sont :

Mondial junior de tennis (WJT) (14 ans)

Qualification : mai

Tableau principal : août

Coupe Davis et Fed Cup juniors (16 ans)

Qualification : mai

Tableau principal : septembre

Le Canada doit participer à des qualifications de zone pour le Mondial junior et la Coupe Davis/Fed Cup junior pour obtenir le droit de participer aux Championnats du monde. Le site de cette épreuve alterne tous les deux ans entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Un tournoi de préqualification a également lieu et les meilleurs de chaque épreuve obtiennent une place au tournoi de qualification aux côtés du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Coupe Davis et Fed Cup

Aperçu du programme :

Fleurons du développement des joueurs, la Coupe Davis et la Fed Cup constituent le sommet des tournois internationaux par équipe. La sélection d'un joueur au sein des équipes canadiennes est l'un des plus grands honneurs décernés par le programme du développement des joueurs.

Critères de sélection des équipes :

Le comité de sélection des équipes de Coupe Davis et de Fed Cup est responsable du choix des joueurs. Ce comité est composé du capitaine et de l'entraîneur de l'équipe ainsi que du vice-président de l'élite.

Privilèges des membres des équipes :

- Laissez-passer (voir les règles d'attribution des laissez-passer)
- Brevets (s'ils satisfont aux exigences d'admissibilité)
- Assistance aux équipes en tournée avant les matchs (capitaine ou entraîneur désigné)
- Accès aux services des sciences du sport/médecine sportive

Jeux olympiques et panaméricains

Aperçu des Jeux olympiques :

Importante compétition multisport internationale rassemblant, tous les quatre ans, des athlètes des quatre coins du monde.

Aperçu des Jeux panaméricains :

Les Jeux panaméricains sont une importante manifestation sportive à laquelle participent les athlètes des Amériques. Le programme de ces Jeux est composé de diverses disciplines des sports d'été.

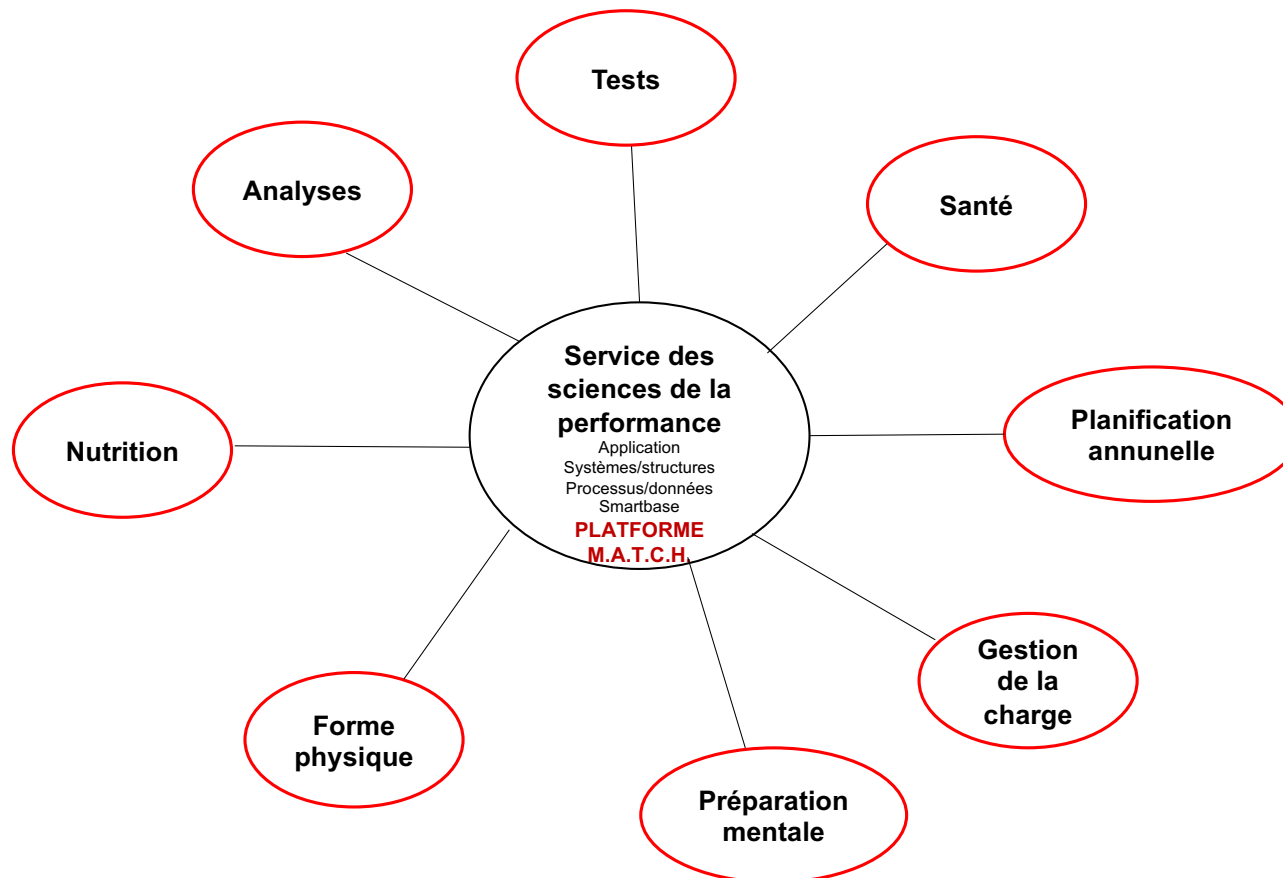




5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de la structure des sciences du sport et de la médecine sportive de Tennis Canada

Modèle de service intégré des sciences du sport de Tennis Canada





5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

Aperçu du programme :

Bourses de reconnaissance du PNEJ

La pierre d'assise de notre système est le travail effectué par les clubs et les entraîneurs personnels. C'est pourquoi nous tenons à ce que les efforts de ces clubs et de ces personnes soient récompensés. Pour chaque joueur que le club a choisi pour participer à ce programme, Tennis Canada remettra une bourse afin de reconnaître le travail de développement effectué et promouvoir le programme.

- 8 ans et moins – 500 \$
- 10 ans et moins – 750 \$
- 12 ans et 14 ans et moins – 1 200 \$

Soutien au développement de l'élite

But :

Récompenser et encourager les clubs ou les personnes responsables du développement des joueurs de l'élite s'entraînant à temps plein au sein du programme du centre national de tennis de Tennis Canada.

Admissibilité ::

- Le programme s'adresse à tous les CDT de l'élite ou aux entraîneurs personnels (si ces entraîneurs ne sont pas des employés à temps plein ou à temps partiel d'un CDT) dont au moins un joueur est inscrit à temps plein au programme du CNT de Tennis Canada.
- Les parents ne peuvent pas recevoir de l'aide financière de ce programme.

Le programme :

Les CDT ou les entraîneurs personnels devront rédiger un document expliquant en détail le parcours qu'ils ont effectué avec le joueur et d'y joindre une lettre d'appui de la famille de ce dernier. Seuls un CDT ou un entraîneur personnel (par joueur) pourront recevoir une bourse de ce programme.

Les CDT ou entraîneurs personnels recevront une bourse et seront reconnus de la façon suivante :

Bourse selon les années d'entraînement (par joueur inscrit)

2 ans ou moins	2 500 \$	Paieement unique
3 ans ou plus	5 000 \$	Paieement unique

- Le représentant du CDT ou l'entraîneur personnel sera invité à une rencontre de la Coupe Davis ou de la Fed Cup se déroulant au Canada.
- Le représentant du CDT ou l'entraîneur personnel sera honoré dans le cadre de la Coupe Rogers.
- Le représentant du CDT ou l'entraîneur personnel sera reconnu dans le site Web de Tennis Canada.

Modalités de demande/date limite :

- Les candidatures seront envoyées aux installations ou entraîneurs admissibles au début de novembre
- Les candidatures doivent être soumises à Tennis Canada au début de décembre.

Paieement :

Tennis Canada effectuera le paieement de la bourse au CDT ou à l'entraîneur personnel (non affilié à un CDT) à la mi-janvier (le joueur concerné doit être inscrit au programme du club pour que l'entraîneur puisse recevoir la bourse). Le CDT a le loisir de remettre la bourse, en partie ou en totalité, à un entraîneur de son club.





5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

Fonds performance de Tennis Canada

(pour les joueurs de l'élite ne faisant pas partie du programme d'entraînement à plein temps du CNT de Tennis Canada)

But :

Offrir de l'aide financière, des services et des avantages aux joueurs de l'élite qui ont refusé une invitation à participer au programme à temps plein du Centre national de tennis de Tennis Canada.

Période de sélection :

Le vice-président de l'élite, en consultation avec le personnel de l'élite, déterminera le forfait proposé à chaque joueur. Les subventions, les services et les avantages liés à ce programme seront définis en septembre de chaque année, puis révisés en janvier et en mai.

Critères d'admissibilité :

(En vigueur à compter du 1er janvier 2018) Pour être admissible au soutien, un joueur doit satisfaire aux normes de performance publiées (OR, ARGENT ou BRONZE) pendant la saison de compétition en vigueur (du 1er janvier au 31 décembre). Conformément aux lignes directrices du programme, le joueur peut avoir accès à la subvention immédiatement après l'atteinte de la norme de performance établie en fonction de son année de naissance.

Veillez noter qu'un seul paiement sera effectué chaque année. Par exemple, si la subvention est accessible en juin (respect des normes de performance pour la 2e année 14 ans et moins), un autre paiement ne sera effectué qu'au cours de l'année civile suivante dès les normes de performance pour cette année (dans cet exemple pour la 1re année 16 ans et moins) seront atteintes.

Subventions et services offerts :

• Subventions de voyage pour les tournois (pour les tournées effectuées avec leur entraîneur personnel) – les montants suivants seront alloués à chaque joueur :

- U14 – 10,000 \$
- U16 – 15,000 \$
- U18 – 20,000 \$

- Accès aux laissez-passer sous réserve de satisfaire aux critères publiés
- Accès au programme de brevets de Sport Canada sous réserve de satisfaire aux critères publiés
- Privilèges d'entraînement occasionnels au sein du programme du Centre national de tennis
- Invitation à participer à trois (3) tournées du Centre national de tennis (jusqu'à 70 % des frais seront payés par Tennis Canada). Les entraîneurs du CNT préciseront les tournées.

Modalités pour accéder aux subventions pour compenser les dépenses liées aux tournois :

- Tennis Canada converse les subventions allouées et effectue les remboursements à la réception de reçus et à l'approbation des dépenses admissibles.
- Les joueurs doivent faire approuver leur plan annuel de compétition en septembre et doivent le faire réviser en janvier et en mai afin de recevoir un remboursement pour ces tournois.
- Les joueurs doivent accepter de se soumettre à un (1) examen médical (à Toronto).
- Les joueurs doivent accepter de se soumettre à deux (2) évaluations physiques (à Montréal ou à Toronto).
- Les joueurs recevront des indemnités de voyage de 900 \$ par tournoi disputé au Canada et de 1 800 \$ par tournoi disputé à l'étranger. Cet argent sera déduit du compte personnel du joueur conservé à Tennis Canada. Les joueurs doivent communiquer avec la directrice de l'élite pour avoir accès à leur compte.
- Les joueurs seront remboursés pour les tournois suivants : ETA (tournois de catégorie 1 et 2), tournois ITF, tournois du circuit professionnel et tournois de l'ATP/WTA.
- N.B. Ces subventions ne peuvent être utilisées pour compenser les dépenses associées à l'entraînement.





5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

CRITÈRES D'OCTROI DE BREVET DU PAA POUR LES CANDIDATURES DU CYCLE 2018-2019

BREVETS DE SPORT CANADA – PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES

CATÉGORIES DE BREVETS DE SPORT CANADA

Chaque année, Tennis Canada soumet à Sport Canada les noms des joueurs qui satisfont aux critères d'obtention de brevet. L'aide financière de Sport Canada est remise directement aux joueurs en versements mensuels. Les joueurs deviennent admissibles à cette aide financière à compter de leur deuxième année chez les 14 ans et moins. La sélection à ce programme est valable pour une période de douze mois.

Catégories de brevets

- | | |
|--|------------------|
| • Senior international (SR 1, 2), senior (brevet SR) | \$1,765 par mois |
| • Senior (brevet C1) | \$1,060 par mois |
| • Développement (brevet D) | \$1,060 par mois |

Sport Canada offre également du soutien pour les frais de scolarité aux athlètes qui fréquentent l'école et qui satisfont aux exigences de l'entraînement et de la compétition de haut niveau. Pour obtenir plus amples renseignements sur les politiques et les procédures du PAA, veuillez consulter le site web de Sport Canada : <http://canada.pch.gc.ca/fra/1414514343755/1432205535059>

PERSONNE RESPONSABLE DES NOMINATIONS POUR LE PAA :

Directrice de l'élite – Tennis Canada

DATE LIMITE DE DEMANDE :

À la fin du mois de novembre, Tennis Canada fera parvenir un formulaire de demande à tous les candidats potentiels. Les joueurs doivent présenter une demande auprès de Tennis Canada pour être pris en considération. La Directrice de l'élite doit recevoir les demandes avant la troisième semaine du mois de janvier.

CRITÈRES D'OCTROI DES BREVETS DE SPORT CANADA

Voici les exigences minimales pour se qualifier pour le PAA :

- L'ONS du joueur doit répondre aux critères publiés à la section 2.2 des Politiques et procédures du PAA
- L'aide financière du PAA est conditionnelle à la disponibilité du joueur à représenter le Canada lors d'importantes compétitions internationales dont les Olympiques et les Paralympiques, à sa participation à la mise sur pied d'un programme annuel d'entraînement et à son respect du protocole d'entente entre l'athlète et son organisme national de sport (ONS)
- Le joueur doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada au début du cycle de brevet et doit avoir légalement résidé au Canada (statut d'étudiant, statut de réfugié, visa de travail ou résidence permanente) pendant au moins un an avant d'être admissible à l'aide du PAA. Durant cette période, le joueur est présumé avoir participé aux programmes sanctionnés par l'ONS.

Pour être admissible à l'octroi de brevets, le joueur doit également :

- Être membre du contingent de la Coupe Davis ou de la Fed Cup et satisfaire aux critères d'octroi des brevets ou;
- Être un joueur en transition et satisfaire aux critères d'octroi des brevets ou;
- Être un junior « admissible selon l'âge » (tel que défini par nos critères) et satisfaire aux critères d'octroi de brevet D
- Les juniors doivent participer aux Championnats canadiens en salle et à l'extérieur (dans n'importe quelle catégorie d'âge) pour être admissibles au programme d'aide du PAA (à moins de satisfaire à la clause d'exemption — voir annexe 3)
- Pour préserver son statut de brevet, le joueur doit demeurer admissible tout au long du cycle de brevet
- Être membre en règle de Tennis Canada
- Signer le protocole d'entente entre les joueurs et Tennis Canada
- Avoir le droit de représenter le Canada selon les règles établies par l'ITF en vigueur pour les Championnats du monde (Coupe Davis, Fed Cup, Olympiques, Jeux panaméricains, Coupe Davis junior, Fed Cup junior et Mondial junior de tennis).



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

Tennis Canada est actuellement admissible à recevoir un maximum de dix (10) brevets senior (211 800 \$). Sport Canada se réserve le droit de modifier ce nombre.

Lignes directrices :

- Tennis Canada soumettra les noms de joueurs pour l'octroi de brevets en février de chaque année. La demande d'un joueur sera évaluée en fonction des critères établis pour son groupe d'âge/sexe.
- Le cycle annuel des brevets dure 12 mois et s'étend de mai à avril.
- Les résultats des joueurs pour les critères d'octroi de brevets senior seront évalués selon les classements officiels de fin de saison de l'ATP et du WTA Tour, tandis que les brevets de développement seront octroyés selon les résultats obtenus durant l'année civile en cours et la précédente (1er janvier au 31 décembre)

1^{re} PRIORITÉ

Jusqu'à 127 000 \$ ou 6 brevets senior (SR1, SR2, SR, C1 ou athlètes satisfaisant aux critères d'octroi de brevet pour blessure) seront garantis aux joueurs professionnels qui satisfont aux standards de performance du PAA (pour leur année de transition et leur sexe). Jusqu'à 38 340 \$ ou 3 brevets de développement seront garantis pour des juniors qui satisfont aux standards de performance publiés par Tennis Canada (pour leur année de naissance et leur sexe).

- L'ordre de priorité des athlètes (jusqu'aux maximums indiqués ci-dessous pour les professionnels et les juniors) sera établi en fonction du plus haut standard du PAA



atteint (professionnels) ou du plus haut standard de performance de Tennis Canada atteint (juniors) lors de l'année civile précédente. (Voir Annexes 1 pour plus de détails). OR avant ARGENT avant BRONZE, peu importe l'année. En cas d'égalité entre plus de six (6) professionnels, ou plus de trois (3) juniors admissibles selon l'âge, la procédure de bris d'égalité suivante sera utilisée :

1^{re} priorité - procédure de bris d'égalité (brevets senior, SR1, SR2, SR et C1) :

- Premièrement, le plus haut standard de performance du PAA atteint (pour l'année et le sexe) au cours de l'année de compétition (OR avant ARGENT avant BRONZE, peu importe l'année).
- Dans l'éventualité où des joueurs professionnels ont satisfait aux mêmes standards de performance du PAA (pour l'année et le sexe), le joueur obtenant le pourcentage de différence le plus bas entre son classement officiel ATP ou WTA de fin de saison et son standard de performance du PAA brisera l'égalité. Par exemple, si la joueuse A possède un classement de fin de saison de 113e et que le standard de performance est de 115e, la différence est $113-115 = (0,982 \%)$. Si le joueur B possède un classement de fin de saison de 202e et que son standard de performance est de 225e, la différence est $202-225 = (0,897 \%)$. C'est donc le joueur B qui obtiendrait un brevet.

1^{re} priorité - procédure de bris d'égalité (brevets de développement) :

- Premièrement, le plus haut standard de performance atteint au cours de la période actuelle de compétition (OR avant ARGENT avant BRONZE, peu importe l'année)
- Si l'égalité persiste, la procédure de bris d'égalité décrite dans la procédure de bris d'égalité pour les brevets D sera utilisée.

Dans l'éventualité où moins de six (6) brevets SR1, SR2, SR, C1 ou de blessure sont recommandés pour les joueurs professionnels conformément à la 1^{re} priorité, ou moins que 3 brevets de développement sont recommandés pour les juniors admissibles selon l'âge conformément à la 1^{re} priorité, les brevets senior supplémentaires seront alloués aux athlètes qui satisfont aux lignes directrices ci-dessous selon l'ordre suivant (2^e priorité avant 3^e priorité) :

2^e PRIORITÉ :

- Selon les nominations faites ci-dessus, les brevets SR ou C1 supplémentaires seront d'abord réservés pour les athlètes seniors qui seront le plus près de satisfaire à leurs critères d'octroi du PAA (pour l'année et le sexe).



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

- Pour les joueurs professionnels qui n'ont pas satisfait à leur standard de performance du PAA, la priorité sera déterminée par le plus petit pourcentage de différence entre le classement officiel ATP ou WTA de fin de saison du joueur et son standard de performance (avec une différence maximale de +1,5 %). Par exemple, si un (1) brevet SR est disponible : la joueuse A possède un classement de fin de saison de 161e et son standard de performance du PAA (pour le sexe et l'année) était de 142e. La différence est de $161/142 = (1,13 \%)$. La joueuse B possède un classement de fin de saison de 168e et son standard de performance du PAA (pour le sexe et l'année) était de 115e. La différence est de $168/115 = (1,46 \%)$. Le joueur C possède un classement de fin de saison de 492e et son standard de performance du PAA était de 200e. La différence est de $492/200 = (2,46 \%)$. Le joueur C ne peut être pris en considération, tandis que la joueuse A serait recommandée pour un brevet.

3^e PRIORITÉ

Selon les nominations faites ci-dessus, les brevets SR ou C1 supplémentaires seront réservés pour les joueurs juniors admissibles selon l'âge en ordre de priorité établi en fonction du plus grand nombre de points obtenu dans le tableau des brevets D (voir Annexe 2 pour plus de détails).

En cas d'égalité, la procédure de bris d'égalité décrite dans la procédure de bris d'égalité pour les brevets D sera utilisée.

4^e PRIORITÉ :

S'il reste des brevets du PAA après toutes les priorités décrites ci-dessus, les juniors qui termineront bientôt leurs études et qui ont signé une lettre d'intention pour jouer pour une université américaine (NCAA) pourraient être pris en considération pour un brevet D du PAA. Le tableau des points pour l'octroi de brevet D sera alors utilisé pour déterminer l'ordre de mise en candidature pour les joueurs universitaires. La priorité sera accordée aux joueurs qui ont accumulé le plus grand nombre de points au cours de la période d'admissibilité de deux ans.

BREVETS INTERNATIONAL SENIOR (SR 1 ET SR 2)

Sport Canada détermine des normes de performance pour les critères internationaux utilisés afin de décerner les brevets Senior. Vous trouverez ci-dessous les normes reconnues par Sport Canada pour les critères internationaux de Tennis Canada.

Année olympique :

- Les joueurs admissibles qui terminent parmi les 8 premiers du simple ou du double et dans la première moitié du tableau des Jeux olympiques.

Année non olympique :

- Les joueurs admissibles qui ont joué au sein d'une équipe qui a terminé parmi le Top 8, équivalant aux quarts de finale de la Coupe Davis (Groupe mondial) ou de la Fed Cup (Groupe mondial).

Tennis Canada peut soumettre le nom des athlètes qui satisfont aux critères internationaux pour deux années consécutives. Le brevet de la première année est un brevet SR 1, tandis que celui de la deuxième année est un brevet SR 2. La deuxième année de brevet est subordonnée à l'approbation du plan de compétition par Tennis Canada et par Sport Canada et par le maintien du respect des critères d'admissibilité de la part de l'athlète. L'athlète doit également signer le protocole d'entente entre le joueur et Tennis Canada et remplir le formulaire de demande du PAA pour l'année en question.

BREVETS SENIOR

SENIOR (SR et C1)

- Les brevets seniors sont attribués aux joueurs de transition qui ont le potentiel d'atteindre le calibre des brevets senior internationaux.

LES JOUEURS EN TRANSITION SONT :

- Les joueuses juniors finissantes qui n'ont pas fait d'études collégiales/universitaires et qui ont passé cinq (5) ans ou moins sur le circuit professionnel
- Les joueuses collégiales/universitaires finissantes qui ont passé deux (2) ans ou moins sur le circuit professionnel
- Les joueurs juniors finissants qui n'ont pas fait d'études collégiales/universitaires et qui ont passé six (6) ans ou moins sur le circuit professionnel
- Les joueurs collégiaux/universitaires finissants qui ont passé quatre (4) ans ou moins sur le circuit professionnel
- Les joueurs de transition seront pris en considération pour des brevets Senior en fonction du classement obtenu dans le cadre de tournois professionnels par rapport aux normes de performance du PAA publiées.
- Les années de transition d'un joueur (1-6 ans pour les hommes et 1-5 ans pour les femmes) commencent l'année suivant la fin de leur admissibilité chez les juniors.



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

- Les joueurs qui n'ont jamais reçu un brevet Senior (SR) ou supérieur et qui satisfont aux critères Senior pour la première fois recevront un brevet Senior (C1).
- Les joueurs dont le classement ATP/WTA a régressé depuis l'année précédente sont admissibles à l'aide du PAA s'ils satisfont au standard de performance du PAA pour leur année de transition.
- Si une blessure ou une maladie empêche un joueur breveté au niveau senior de satisfaire aux critères du brevet, son cas sera évalué. On utilise alors le classement ATP/WTA de l'année précédente afin de le comparer au standard de performance du PAA pour déterminer le rang qu'il occupe dans la liste de priorité. Pour qu'un joueur soit sélectionné pour un brevet en dépit d'une blessure, il doit satisfaire aux exigences de la politique de Sport Canada sur le « retrait de l'entraînement et des compétitions pour des raisons de santé ».

UNIVERSITAIRES EN TRANSITION : Hommes

Année de transition

Progression du classement

Normes de performance du PAA

1 ^{re} année	302
2 ^e année	236
3 ^e année	197
4 ^e année	186
Norme pour la double	50-11 (classement de fin de saison du DOUBLE de l'ATP pour n'importe quelle année de la 1 ^{ere} à la 4 ^e)

UNIVERSITAIRES EN TRANSITION :

Femmes

Année de transition

Normes de performance du PAA

1 ^{ere} année	168
2 ^e année	158
Norme pour le double	50-11 (classement de fin de saison du DOUBLE de l'ATP pour n'importe quelle année de la 1 ^{ere} à la 2 ^e)

Brevets D de développement

Les brevets D de développement sont destinés aux juniors admissibles selon l'âge qui démontrent le potentiel pour obtenir un brevet Senior (SR, C1).

Critères d'octroi des brevets D

- Les joueurs en transition sont évalués dans l'octroi de brevets senior selon leurs réalisations dans

les tournois professionnels par rapport à leur standard de performance du PAA.

- Les années de transition (1-6 ans pour les garçons ou 1-5 ans pour les filles) commenceront lorsque le joueur aura fait sa première année d'admissibilité à un brevet senior.
- Les joueurs qui n'ont jamais eu de brevets senior (SR) ou plus élevé et qui satisfont aux critères d'octroi d'un brevet senior pour la première fois reçoivent un brevet senior C1.
- Les joueurs dont le classement ATP/WTA a régressé depuis l'année précédente sont admissibles à l'aide du PAA s'ils satisfont au standard de performance du PAA pour leur année de transition.
- Si une blessure ou une maladie empêche un joueur breveté au niveau senior de satisfaire aux critères du brevet, son cas sera évalué. On utilise alors le classement ATP/WTA de l'année précédente afin de le comparer au standard de performance du PAA pour déterminer le rang qu'il occupe dans la liste de priorité. Pour qu'un joueur soit sélectionné pour un brevet en dépit d'une blessure, il doit satisfaire aux exigences de la politique de Sport Canada sur le « retrait de l'entraînement et des compétitions pour des raisons de santé. »

- (1) Résultats du cycle de brevet en cours (total de points accumulés), si l'égalité persiste,
- (2) Satisfaire aux standards de performance OR de la catégorie d'âge supérieure, avant les standards de performance ARGENT, avant les standards BRONZE (de l'année en cours), si l'égalité persiste,
- (3) Satisfaire aux standards de performance OR de sa catégorie d'âge, avant les standards de performance ARGENT, avant les standards BRONZE (année en cours), si l'égalité persiste,
- (4) Résultats du cycle précédent de brevet (total de points accumulés)
- (5) Plus récents résultats de simple en tournois internationaux
- (6) Plus récents résultats des Championnats canadiens de simple

Tous les joueurs faisant une demande de brevet D doivent accumuler un minimum de 10 points au cours de la période d'admissibilité de deux ans pour être admissibles à recevoir un brevet de Sport Canada.

EXCLUSION AU PROGRAMME DE BREVET

Le joueur qui satisfait aux points de repère décrits ci-dessous ou qui a atteint le nombre limite d'années passées sur le circuit professionnel tel que décrit ci-dessous sera exclu du programme de brevets et ne pourra donc plus soumettre sa candidature pour un brevet, peu importe lequel.

HOMMES

- parmi les 75 premiers du classement du simple de l'ATP
- parmi les 10 premiers du classement du double de l'ATP
- parmi les 100 premiers du classement du simple et les 50 premiers du classement de double de l'ATP
- les joueurs qui ont passé sept (7) ans ou plus à plein temps sur le circuit professionnel



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

FEMMES

- parmi les 50 premières du classement du simple de la WTA
- parmi les 10 premières du classement du double de la WTA
- parmi les 75 premières du classement du simple et les 50 premières du classement du double de la WTA
- les joueuses qui ont passé six (6) ans ou plus à plein temps sur le circuit professionnel

DISPOSITIONS POUR LES BREVETS POUR BLESSURE :

Si une blessure ou une maladie empêche un joueur breveté au niveau senior de satisfaire aux critères du brevet, son cas sera évalué. On utilise alors le classement ATP/WTA de l'année précédente afin de le comparer au standard de performance du PAA pour déterminer le rang qu'il occupe dans la liste de priorité. Pour qu'un joueur soit sélectionné pour un brevet en dépit d'une blessure, il doit satisfaire aux exigences de la politique de Sport Canada sur le « retrait de l'entraînement et des compétitions pour des raisons de santé. »

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE :

La liste provisoire des nominations, établie selon les critères décrits ci-dessous, sera publiée dans le site web de Tennis Canada et Tennis Canada informera, par courriel, tous les joueurs qui auront soumis une demande de leur statut provisoire. Après la réception de ce courriel, les joueurs auront une période de révision de sept (7) jours pour faire appel de la décision de ne pas soumettre leur candidature pour l'obtention d'un brevet.

Un appel initié par un joueur sera traité conformément à la politique d'appel de Tennis Canada.

Après la période de révision de sept (7) jours, les noms des joueurs admissibles aux brevets seront soumis à Sport Canada pour approbation finale.

Sport Canada étudie toutes les candidatures soumises par Tennis Canada et approuve ces candidatures conformément avec le Programme d'aide aux athlètes (Politiques du PAA). Les joueurs dont la candidature aura été approuvée par Sport Canada devront signer le document « Entente entre le joueur et Tennis Canada » et remplir le formulaire de demande du PAA et avoir suivi la formation sur le programme antidopage avant de recevoir du soutien.

PROCÉDURES D'APPEL :

Pour toutes questions concernant la sélection au Programme d'aide aux athlètes ou à la reconduction de brevet, tous les appels doivent se conformer aux Politiques et procédures du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada de la section 13

http://canada.pch.gc.ca/DAMAssetPub/DAM-PCH2-financement-funding/STAGING/texte-text/athlete_assistance_program_2015_1449583292452_fra.pdf?WT.contentAuthority=13.0

Voici les procédures que doivent suivre les athlètes pour contester la sélection de Tennis Canada auprès de Sport Canada.

- (1) L'athlète doit faire parvenir une lettre officielle à Tennis Canada. Cette lettre doit parvenir à la directrice de l'élite et doit être reçue dans les sept jours après qu'il ait été informé des décisions de Tennis Canada concernant les nominations pour les brevets.
- (2) La lettre doit clairement faire état des raisons sur lesquelles repose l'appel.
- (3) Le comité d'appel de Tennis Canada étudiera la demande et communiquera avec l'athlète lorsque sa décision sera rendue.
- (4) Si l'athlète n'est pas d'accord avec la décision du comité d'appel, il a le droit de demander une révision finale auprès du Centre de règlement des différends sportifs

Support de joueurs de transition et professionnels

Aide financière offerte aux joueurs qui tentent de faire la transition entre les rangs juniors et une carrière professionnelle viable. Le genre de programme d'aide financière est déterminé annuellement par le personnel de l'élite.

La « fenêtre de transition » correspond à cinq ans (pour les femmes) et jusqu'à six ans (pour les hommes) à compter du moment où les joueurs ne font plus partie des juniors.

Les fonds énumérés ci-dessous sont gérés par Tennis Canada. L'aide financière offerte ne sert qu'à réduire les coûts liés à l'entraînement et est remise sur présentation et approbation de reçus.

Voici les programmes d'aide offerts aux joueurs se trouvant à l'INTÉRIEUR de la « fenêtre de transition » et qui Satisfont aux normes de performance publiées :

- PLATINE : programme personnalisé
- OR : programme personnalisé jusqu'à 150 000 \$ annuellement
- ARGENT : jusqu'à 150 000 \$ annuellement
- BRONZE : jusqu'à 70 000 \$ annuellement

Voici les programmes d'aide offerts aux joueurs se trouvant à l'INTÉRIEUR de la « fenêtre de transition » (femmes et hommes), mais ne satisfaisant PAS aux normes de performance publiées :

- Jusqu'à 70 000 \$ annuellement

Voici les programmes d'aide offerts aux joueurs se trouvant à l'EXTÉRIEUR de la « fenêtre de transition », mais satisfaisant à l'un des repères établis :



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

ANNEXE 1

Normes de performance du PAA (pour les joueuses de 17 à 23 ans)

CATÉGORIE D'ÂGE	NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR	NORMES PLATINE (#1 - #10)
1 ^{re} année 18 ans	541	433	295	194
2 ^e année 18 ans	384	223	183	64
1 ^{re} année temps plein (T1)	239	150	114	28
2 ^e année temps plein (T2)	189	108	92	22
3 ^e année temps plein (T3)	172	88	55	19
4 ^e année temps plein (T4)	168	85	50	11
5 ^e année temps plein (T5)	158	83	42	10

Normes de performance du PAA (pour les joueurs de 17 à 24 ans)

CATÉGORIE D'ÂGE	NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR	NORMES PLATINE (#1 - #10)
1 ^{re} année 18 ans	1018	909	880	498
2 ^e année 18 ans	749	722	462	229
1 ^{re} année temps plein (T1)	483	449	277	107
2 ^e année temps plein (T2)	331	307	185	76
3 ^e année temps plein (T3)	302	202	118	39
4 ^e année temps plein (T4)	236	143	66	25
5 ^e année temps plein (T5)	197	113	51	20
6 ^e année temps plein (T6)	186	111	50	16



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

TABLEAUX DES POINTS POUR L'OCTROI DES BREVETS DE DÉVELOPPEMENT D

GARÇONS	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Championnats juniors canadiens					
5 premiers : Nationaux juniors 16 ans *	2	-	-	-	-
5 premiers : Nationaux juniors 18 ans *	4	3	2	-	-
Finaliste : Nationaux 14 ans	1	-	-	-	-
Finaliste : Nationaux 16 ans *	3	2	1	-	-
Finaliste : Nationaux 18 ans *	-5	4	3	2	1
Champion : Nationaux 14 ans	3	-	-	-	-
Champion : Nationaux 16 ans *	5	4	3	-	-
Champion : Nationaux 18 ans *	7	6	5	4	3
Compétitions de catégorie 2 — 14 ans (Le 13/14 des Hauts-de-Seine, Lapperre Young Champions Cup, Teen Tennis, Eddie Herr) :					
Demi-finaliste	2	-	-	-	-
Finaliste	3	-	-	-	-
Gagnant	4	-	-	-	-
Compétitions de catégorie 1 — 14 ans (Coupe Windmill Carl Gantois, Coupe Jungsten, Orange Bowl, Les Petits As, Coupe BNP Paribas)					
Huitième de finaliste	2	-	-	-	-
Quart de finaliste	3	-	-	-	-
Demi-finaliste	4	-	-	-	-
Finaliste	5	-	-	-	-
Gagnant	6	-	-	-	-
Compétitions de catégorie 2 — 16 ans (Eddie Herr, Asuncion Bowl, Banana Bowl)					
* Gagnant, Coupe Asuncion / Banana Bowl	5	4	3	-	-
Compétitions de catégorie — 16 ans (Milan, Turin, La Baule, Orange Bowl)					
Huitième de finaliste	5	4	3	-	-
Quart de finaliste	6	5	4	-	-
Demi-finaliste	7	6	5	-	-
Finaliste	8	7	6	-	-
Gagnant	9	8	7	-	-

*Les joueurs ne peuvent accumuler des points qu'une seule fois. Par exemple, 5 premiers au Nationaux 16 ans OU finaliste. PAS LES DEUX!

GARÇONS	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Tournois ITF — catégorie 5					
Demi-finaliste	4	3	2	-	-
Finaliste	5	4	3	2	1
Gagnant	6	5	4	3	2
Tournois ITF — catégorie 4					
Quart de finaliste	4	3	2	-	-
Demi-finaliste	5	4	3	2	1
Finaliste	6	5	4	3	2
Gagnant	7	6	5	4	3
Tournois ITF — catégorie 3					
Quart de finaliste	5	4	3	2	1
Demi-finaliste	6	5	4	3	2
Finaliste	7	6	5	4	3
Gagnant	8	7	6	5	4
ITF — catégorie 2					
Quart de finaliste	6	5	4	3	2
Demi-finaliste	7	6	5	4	3
Finaliste	8	7	6	5	4
Gagnant	9	8	7	6	5
ITF — catégorie 1, B; tournois de catégorie A (Brésil, Japon ou Mexique)					
Quart de finaliste	7	6	5	4	3
Demi-finaliste	8	7	6	5	4
Finaliste	9	8	7	6	5
Gagnant	10	9	8	7	6
ITF — catégorie A					
Huitième de finaliste	7	6	5	4	3
Quart de finaliste	8	7	6	5	4
Demi-finaliste	9	8	7	6	5
Finaliste	10	9	8	7	6
Gagnant	11	10	9	8	7



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

TABLEAUX DES POINTS POUR L'OCTROI DES BREVETS DE DÉVELOPPEMENT D

GARÇONS	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Gagnant du double — ITF catégorie A	7	8	5	4	3
Gagnant de double — ITF catégorie A (Grand, Major ou Menique) et/ou catégorie 1 et/ou catégorie B	8	5	4	3	2
Résultats/classements internationaux					
3 victoires contre des joueurs parmi les 30 premiers ITF à 14 ans et moins, au quart de finale d'un tournoi 14 ans de catégorie 1, ou toute combinaison des deux conditions	8	--	--	--	--
4 victoires contre des joueurs parmi les 30 premiers 16 ans et moins (ITA), au quart de finale d'un tournoi 16 ans de catégorie 1, ou toute combinaison des deux conditions	8	4	--	--	--
4 victoires contre des joueurs parmi les 150 premiers du simple de l'ITF	8	5	4	--	--
4 victoires contre des joueurs parmi les 75 premiers de l'ITF ou les 110 premiers de l'ATP ou toute combinaison des deux conditions	7	8	5	4	--
4 victoires contre des joueurs parmi les 20 premiers de l'ITF ou les 350 premiers de l'ATP, ou toute combinaison des deux conditions	8	7	6	5	4
3 victoires contre des joueurs parmi les 10 premiers du simple de l'ITF	8	8	7	6	5
3 victoires contre des joueurs parmi les 5 premiers du simple de l'ITF	10	8	8	7	6
3 victoires contre des joueurs parmi les 800 premiers du simple de l'ATP	8	8	7	6	5
3 victoires contre des joueurs parmi les 600 premiers du simple de l'ATP	10	9	8	7	6
3 victoires contre des joueurs parmi les 500 premiers du simple de l'ATP	11	10	9	8	7
2 victoires contre des joueurs parmi les 350 premiers du simple de l'ATP	12	11	10	9	8
2 victoires contre des joueurs parmi les 200 premiers du simple de l'ATP	13	12	11	10	9
Parmi les 150 premiers du simple de l'ITF	10	8	8	7	--
Parmi les 75 premiers du simple de l'ITF	11	10	9	8	--
Parmi les 30 premiers du simple de l'ITF	12	11	10	9	8

GARÇONS	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Classement ITF Top 10 (simple)	13	12	11	10	9
Classement ITF Top 5 (simple)	14	13	12	11	10
Classement ATP Top 1100 (simple)	11	10	9	8	7
Classement ATP Top 950 (simple)	12	11	10	9	8
Classement ATP Top 800 (simple)	13	12	11	10	9
Classement ATP Top 650 (simple)	14	13	12	11	10
Classement ATP Top 500 (simple)	15	14	13	12	11
Classement ATP Top 350 (simple)	16	15	14	13	12
Classement ATP Top 200 (simple)	17	16	15	14	13
* Membre de l'équipe nationale junior (WJT U14 et/ou Coupe Davis Jr. U16)	2*	2*	2*	-	-
* Membre de l'équipe nationale (Coupe Davis)	4*	4*	4*	4*	4*
Tournois Futures 15 000 \$					
Quart de finaliste	7	6	5	4	3
Demi-finaliste	8	7	6	5	4
Finaliste	9	8	7	6	5
Gagnant	10	9	8	7	6
Tournois Futures 25 000 \$					
Quart de finaliste	8	7	6	5	4
Demi-finaliste	9	8	7	6	5
Finaliste	10	9	8	7	6
Gagnant	11	10	9	8	7
Tournois Challenger 50 000 \$					
Quart de finaliste	9	8	7	6	5
Demi-finaliste	10	9	8	7	6
Finaliste	11	10	9	8	7
Gagnant	12	11	10	9	8
Tournois Challenger 75 000 \$					
Quart de finaliste	10	9	8	7	6
Demi-finaliste	11	10	9	8	7
Finaliste	12	11	10	9	8
Gagnant	13	12	11	10	9
Tournois Challenger 100 000 \$					
Quart de finaliste	12	11	10	9	8
Demi-finaliste	13	12	11	10	9
Finaliste	14	13	12	11	10
Gagnant	15	14	13	12	11
Tournois Challenger 150 000 \$					
Quart de finaliste	14	13	12	11	10
Demi-finaliste	15	14	13	12	11
Finaliste	16	15	14	13	12
Gagnant	17	16	15	14	13

* Vous pouvez réclamer 2 points chaque fois que vous représentez le Canada dans un événement international par équipe (WJT ou Fed Cup / Coupe Davis Jr.). 4 points chaque fois que vous représentez le Canada en Coupe Davis ou en Fed Cup.

IMPORTANT!

- (1) Les athlètes qui font une demande d'aide du PAA devront fournir des pièces justificatives pour TOUS les points indiqués dans leur demande. Aucun point ne sera inclus dans la demande finale auprès de Sport Canada s'il n'est pas accompagné d'une preuve.
- (2) Seuls les classements d'avant tournoi (ATP, WTA, ITF) seront considérés.
- (3) Toutes les demandes reçues feront l'objet d'une vérification avant la présentation.



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

TABLEAUX DES POINTS POUR L'OCTROI DES BREVETS DE DÉVELOPPEMENT D

ANNEXE 2 : TABLEAUX DES POINTS POUR L'OCTROI DES BREVETS DE DÉVELOPPEMENT D

FILLES	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Nationaux juniors					
5 premières : Nationaux juniors 16 ans *	2	-	-	-	-
5 premières : Nationaux juniors 18 ans *	4	3	-	-	-
Finaliste : Nationaux 14 ans	1	-	-	-	-
Finaliste : Nationaux 16 ans *	3	2	1	-	-
Finaliste : Nationaux 18 ans *	5	4	3	2	1
Championne : Nationaux 14 ans	3	-	-	-	-
Championne : Nationaux 16 ans *	5	4	3	-	-
Championne : Nationaux 18 ans *	7	6	5	4	3
Compétitions de catégorie 2 — 14 ans (Teen Tennis, Eddie Herr et tous tournois de catégorie 1 de Tennis Europe non mentionnés ci-dessous) :					
Demi-finaliste	2	-	-	-	-
Finaliste	3	-	-	-	-
Gagnante	4	-	-	-	-
Compétitions de catégorie 1 — 14 ans (Coupe Windmill Carl Gantois, Coupe Jungsten, Orange Bowl, Petits As, Coupe BNP Paribas)					
Quart de finaliste	3	-	-	-	-
Demi-finaliste	4	-	-	-	-
Finaliste	5	-	-	-	-
Gagnante	6	-	-	-	-
Compétitions de catégorie 2 – 16 ans (Eddie Herr)					
Gagnante	5	4	3	-	-
Compétitions de catégorie 1 — 16 ans (Orange Bowl)					
Quart de finaliste	5	4	3	-	-
Demi-finaliste	6	5	4	-	-
Finaliste	7	6	5	-	-
Gagnante	8	7	6	-	-
Compétition ITF — catégorie 5					
Finaliste	3	2	1	-	-
Gagnante	4	3	2	1	-
Compétition ITF — catégorie 4					
Demi-finaliste	3	2	1	-	-
Finaliste	4	3	2	1	-
Gagnante	5	4	3	2	1

FILLES	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Tournois ITF—catégorie 3					
Quart de finaliste	3	2	1	-	-
Demi-finaliste	4	3	2	1	-
Finaliste	5	4	3	2	1
Gagnante	6	5	4	3	2
ITF — catégorie 2					
Quart de finaliste	4	3	2	1	-
Demi-finaliste	5	4	3	2	1
Finaliste	6	5	4	3	2
Gagnante	7	6	5	4	3
ITF — catégorie 1, B; catégorie A (Brésil, Japon ou Mexique)					
Huitième de finaliste	4	3	2	1	-
Quart de finaliste	5	4	3	2	1
Demi-finaliste	6	5	4	3	2
Finaliste	7	6	5	4	3
Gagnante	8	7	6	5	4
ITF — catégorie A					
Huitième de finaliste	5	4	3	2	1
Quart de finaliste	6	5	4	3	2
Demi-finaliste	7	6	5	4	3
Finaliste	8	7	6	5	4
Gagnante	9	8	7	6	5
Gagnante en double — ITF groupe A	6	5	4	3	2
Gagnante en double— ITF catégorie A (Brésil, Japon ou Mexique) et/ou catégorie 1 et/ou catégorie B	5	4	3	2	1
Résultats/classements internationaux					
3 victoires contre les 30 premières ETA 14 ans (à compter octobre) ou quart de finaliste 14 ans catégorie 1, ou toute combinaison des deux conditions	4	-	-	-	-

* Les joueuses ne peuvent accumuler des points qu'une seule fois. Par exemple, parmi les 5 prem. OU finaliste. **PAS LES DEUX!**



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

TABLEAUX DES POINTS POUR L'OCTROI DES BREVETS DE DÉVELOPPEMENT D

FILLES	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 18 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
4 victoires contre des joueuses parmi les 85 premières de l'ITF	4	3	2	-	-
4 victoires contre des joueuses parmi les 40 premières de l'ITF ou 500 premières de la WTA ou toute combinaison des deux conditions	5	4	3	2	-
4 victoires contre des joueuses parmi les 20 premières de l'ITF ou les 400 premières de la WTA ou toute combinaison des deux conditions	6	5	4	3	2
3 victoires contre des joueuses parmi les 10 premières du simple de l'ITF	7	6	5	4	3
3 victoires contre des joueuses parmi les 5 premières du simple de l'ITF	8	7	6	5	4
4 victoires contre des joueuses parmi les 300 premières du simple de la WTA	6	5	4	3	2
4 victoires contre des joueuses parmi les 200 premières du simple de la WTA	7	6	5	4	3
3 victoires contre des joueuses parmi les 100 premières du simple de la WTA	8	7	6	5	4
Parmi les 100 premières du simple de l'ITF	7	6	-	-	-
Parmi les 85 premières du simple de l'ITF	8	7	6	-	-
Parmi les 30 premières du simple de l'ITF	9	8	7	6	-
Parmi les 20 premières du simple de l'ITF	10	9	8	7	6
Parmi les 10 premières du simple de l'ITF	11	10	9	8	7
Parmi les 5 premières du simple de l'ITF	12	11	10	9	8
Parmi les 500 premières du simple WTA	8	7	6	5	-
Parmi les 400 premières du simple WTA	9	8	7	6	5
Parmi les 300 premières du simple WTA	10	9	8	7	6
Parmi les 200 premières du simple WTA	11	10	9	8	7
Membre de la Fed Cup junior (14 ans et/ou 16 ans et moins)	2 ^e	2 ^e	2 ^e		
Tournois ITF 10 000 \$					
Quart de finaliste	5	4	3	2	1
Demi-finaliste	6	5	4	3	2

FILLES	2 ^e année 14 ans	1 ^{re} année 16 ans	2 ^e année 16 ans	1 ^{re} année 18 ans	2 ^e année 18 ans
Tournois ITF 25 000 \$					
Quart de finaliste	8	7	6	5	4
Demi-finaliste	9	8	7	6	5
Finaliste	10	9	8	7	6
Gagnante	11	10	9	8	7
Tournois 60 000 \$					
Quart de finaliste	9	8	7	6	5
Demi-finaliste	10	9	8	7	6
Finaliste	11	10	9	8	7
Gagnante	12	11	10	9	8
Tournois 80 000 \$					
Quart de finaliste	10	9	8	7	6
Demi-finaliste	11	10	9	8	7
Finaliste	12	11	10	9	8
Gagnante	13	12	11	10	9
Tournois 100 000 \$					
Quart de finaliste	12	11	10	9	8
Demi-finaliste	13	12	11	10	9
Finaliste	14	13	12	11	10
Gagnante	15	14	13	12	11
Tournois WTA 125 000 \$ et plus					
Quart de finaliste	14	13	12	11	10
Demi-finaliste	15	14	13	12	11
Finaliste	16	15	14	13	12
Gagnante	17	16	15	14	13

IMPORTANT!

- Les athlètes qui font une demande d'aide au PAA devront fournir des preuves justificatives pour TOUTES les points indiqués dans leur demande. Aucun point ne sera inclus dans la demande finale auprès de Sport Canada s'il n'est pas accompagné d'une preuve.
- Seuls les événements d'après tournois (ATP, WTA, ITF) seront considérés.
- Toutes les demandes reçues feront l'objet d'une vérification avant la présentation.



5^e PARTIE : SOUTIEN FINANCIER

Support de joueurs de transition et professionnels

Aide financière offerte aux joueurs qui tentent de faire la transition entre les rangs juniors et une carrière professionnelle viable. Le genre de programme d'aide financière est déterminé annuellement par le personnel de l'élite.

La « fenêtre de transition » correspond à cinq ans (pour les femmes) et jusqu'à six ans (pour les hommes) à compter du moment où les joueurs ne font plus partie des juniors.

Les fonds énumérés ci-dessous sont gérés par Tennis Canada. L'aide financière offerte ne sert qu'à réduire les coûts liés à l'entraînement et est remise sur présentation et approbation de reçus.

Voici les programmes d'aide offerts aux joueurs se trouvant à l'INTÉRIEUR de la « fenêtre de transition » et qui Satisfont aux normes de performance publiées :

- PLATINE : programme personnalisé
- OR : programme personnalisé
- ARGENT : jusqu'à 150 000 \$ annuellement
- BRONZE : jusqu'à 70 000 \$ annuellement

Voici les programmes d'aide offerts aux joueurs se trouvant à l'INTÉRIEUR de la « fenêtre de transition » (femmes et hommes), mais ne satisfaisant pas aux normes de performance publiées :

- Jusqu'à 70 000 \$ annuellement

Voici les programmes d'aide offerts aux joueurs se trouvant à l'EXTÉRIEUR de la «

150 ^e – 126 ^e	126 ^e – 101 ^e	100 ^e – 76 ^e	75 ^e – 51 ^e	Top 50	Top 10
10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$	40 000 \$	jusqu'à 100 000 \$	Programme personnalisé par le personnel de l'élite

Programme de préparation universitaire pour les anciens membres du CNT :

Le programme de transition du CNT de Tennis Canada offrira de l'aide financière et des ressources humaines pour soutenir les joueurs précédemment inscrits à son programme et désirant poursuivre une carrière universitaire.

Les ressources humaines comprennent :

- Appels trimestriels de suivi par le personnel de Tennis Canada.
- Aide à la rédaction de lettres de recommandation.

Une subvention unique remise de la façon suivante :

- 2 500 \$ pour un joueur inscrit pour un an
- 5 000 \$ pour un joueur inscrit pour deux ans ou plus

L'admissibilité à cette subvention est automatique et les joueurs y ont accès dès le 1^{er} septembre de chaque année.

Cette subvention peut servir à défrayer :

1. Les dépenses liées à la participation à des tournois internationaux.
2. Les dépenses liées à l'entraînement





6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Tennis Canada est conscient des besoins des joueurs de tennis canadiens en herbe. Nous avons donc établi plusieurs programmes de soutien financier pour aider nos meilleurs joueurs à réduire les frais liés au développement de l'élite. Ceci comprend les subventions privées de Tennis Canada/donateurs, le programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets), les subventions pour le développement de l'élite, le soutien pour joueurs en transition et professionnels, le programme universitaire pour les anciens membres du CNT, le programme universitaire et le programme des laissez-passer.

Niveaux de performance de Tennis Canada (1^{re} année 10 ans à 1^{re} année 14 ans)

ANNÉE/ÂGE	REPÈRES DE PERFORMANCE POUR LES FILLES	REPÈRES DE PERFORMANCE POUR LES GARÇONS
1^{re} ANNÉE 14 13 ANS	Top 5 aux Championnats canadiens 14 ans en salle ou d'été	Top 8 aux Championnats canadiens 14 ans en salle ou d'été
2^e ANNÉE 12 ANS 12 ANS	Top 8 aux Championnats canadiens 14 ans en salle ou d'été ou à des tournois ETA de catégorie 3 chez les 14 ans Huitièmes de finale à des tournois ETA de catégorie 2 chez les 14 ans Demi-finale à l'Auray 12 ou à l'Orange Bowl junior	Top 12 aux Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 14 ans Demi-finale à Auray ou à l'Orange Bowl junior (tournois internationaux de première catégorie chez les 12 ans) Champion de tournois ETA chez les 12 ans
1^{re} ANNÉE 12 ANS 11 ANS	Gagnante des Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 12 ans 9 ^e -12 ^e place aux Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 14 ans Huitièmes de finale à Auray, Orange Bowl (tournois internationaux de première catégorie chez les 12 ans) Demi-finale de tournois ETA chez les 12 ans (circuit estival, autres)	Qualification pour les Championnats canadiens 12 ans Top 4 aux Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 12 ans Quart de finale de tournois ETA chez les 12 ans (tourné estival)
2^e ANNÉE 10 ANS 10 ANS	Top 5 aux Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 12 ans Championne provinciale chez les 12 ans 3 ^e tour à l'Orange Bowl 12 ans	Qualification pour les Championnats canadiens 12 ans Top 12 aux Championnats canadiens en salle ou d'été chez les 12 ans (avril)
1^{re} ANNÉE 10 ANS 9 ANS	Championne provinciale chez les 10 ans Participation à des tournois 12 ans, y compris les Championnats provinciaux	Top 4 aux Championnats provinciaux chez les 10 ans Participation à des tournois 12 ans, y compris les Championnats provinciaux



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

ANNEXE 1 : NORMES DE PERFORMANCE OR, ARGENT ET BRONZE DE TENNIS CANADA

OBJECTIFS :

Renforcer les points de référence établis en 2000 pour mesurer le niveau de performance de nos joueurs de l'élite, avec l'objectif à long terme de préparer et de développer des champions de Grands Chelems et des Jeux olympiques.

RÉPARTITION DE PERFORMANCE :

Normes bronze :

Suivre le progrès des joueurs qui démontrent le « potentiel » de se classer entre le 101^e et le 200^e rang de l'ATP et entre le 91^e et le 200^e rang de la WTA.

Normes argent :

Suivre le progrès des joueurs qui démontrent le « potentiel » de se classer entre le 51^e et le 100^e rang de l'ATP et entre le 41^e et le 90^e rang de la WTA.

Normes or :

Suivre le progrès des joueurs qui démontrent le « potentiel » de se classer entre le 11^e et le 50^e rang de l'ATP et entre le 11^e et le 40^e rang de la WTA.

Normes platine (non publiées) :

Suivre les progrès des joueurs qui démontrent le « potentiel » de faire partie du Top 10 de l'ATP/WTA.

RECHERCHE :

- 17 ans – année de naissance corrélée à l'année de compétition / analyse du classement des 100 meilleurs joueurs de l'ATP et de la WTA..
- Taille d'échantillon de plus de 100 joueurs de l'ATP et de la WTA.
- Études sur le classement junior effectué par l'ITF (étude fondée sur 10 années de résultats)
- Études sur le classement junior effectué par Tennis Canada (fondation pour les normes d'origine, plus de 1000 joueurs par année pendant sept ans)
- Normes pour les joueurs de 14 ans et 16 ans et moins fondées en partie sur les observations ou les performances/résultats dans le cadre de tournois internationaux d'envergure, puisqu'il n'existe aucun classement officiel chez les 14 ans et les 16 ans et moins.

Aucune modification n'a été apportée aux normes de tennis collégial et de transition collégial.

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA – 2^e ANNÉE CHEZ LES 14 ANS ET MOINS - Filles

NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR
<p>Classée entre le 9^e et le 12^e rang chez les 18 ans et moins au Canada à la fin de l'année ou parmi les 12 premières des Championnats canadiens chez les 18 ans et moins ou</p> <p>Classement entre 31^e et le 40^e rang de Tennis Europe (au mois d'octobre) ou</p> <p>Classement ITF entre le 101^e et le 150^e rang</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quarts de finale à d'importants tournois internationaux juniors (Les Petits As, Open des jeunes Stade français, Coupe Windmill, Internationale Dutsche, Orange Bowl junior) • Finaliste d'un tournoi ITF de catégorie 5 • Demi-finaliste d'un tournoi ITF de catégorie 4 • Quart de finaliste d'un tournoi ITF de catégorie 3 • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 40 premières de Tennis Europe ou entre le 101^e et le 150^e rang de l'ITF 	<p>Classée entre le 4^e et le 8^e rang chez les 18 ans et moins au Canada à la fin de l'année ou parmi les huit premières des Championnats canadiens chez les 18 ans et moins ou</p> <p>Classement entre le 21^e et le 30^e rang de Tennis Europe (au mois d'octobre) ou</p> <p>Classement ITF entre le 51^e et le 100^e rang</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demi-finalistes à d'importants tournois internationaux chez les 14 ans et moins (Les Petits As, Open des jeunes Stade français, Coupe Windmill, Internationale Dutsche, Orange Bowl junior) • Remporter un tournoi ITF de catégorie 5 • Finaliste de tournois ITF de catégorie 4 • Demi-finaliste de tournois ITF de catégorie 3 • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 30 premières de Tennis Europe ou entre le 51^e et le 100^e rang de l'ITF 	<p>Classée parmi les trois premières chez les 18 ans et moins au Canada à la fin de l'année ou aux Championnats canadiens chez les 18 ans et moins ou</p> <p>Classement parmi les 20 premières de Tennis Europe (au mois d'octobre) ou</p> <p>Classement ITF entre le 1^e et le 50^e rang</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finaliste à d'importants tournois internationaux juniors (Les Petits As, Open des jeunes Stade français, Coupe Windmill, Internationale Dutsche, Orange Bowl junior) • Remporter un tournoi ITF de catégorie 4 • Finaliste de tournois ITF de catégorie 3 • Mustang de finaliste de tournois ITF de catégorie 2 • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 20 premières de Tennis Europe ou entre le 1^e et le 50^e rang de l'ITF



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA - suite

1^{re} ANNÉE CHEZ LES 16 ANS ET MOINS - Filles

NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR
<p>Classement ITF entre le 121^e et le 150^e rang ou Classement WTA parmi les 650 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> Remporter les Championnats canadiens chez les 16 ans et moins Finaliste à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins (Orange Bowl) Remporter un tournoi ITF de catégorie 3 Finaliste d'un tournoi ITF de catégorie 2 Demi-finaliste de tournois ITF de catégorie B Demi-finaliste d'un tournoi ITF de catégorie 1 Huilième de finaliste à l'un ou l'autre de ces tournois : Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 16 ans Demi-finaliste de tournois ITF de catégorie A (tous les autres tournois de catégorie A) Quart de finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 15 000 \$ 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 650 premières de la WTA ou entre le 101^e et 150^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le 31^e et le 100^e rang ou Classement WTA parmi les 575 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> Remporter d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins (Orange Bowl) Remporter des tournois ITF de catégorie 2 Demi-finaliste de tournois ITF de catégorie 1 Finaliste de tournois ITF de catégorie B Quart de finaliste à l'un ou l'autre de ces tournois : Grand chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 16 ans Finaliste de tournois ITF de catégorie A (tous les autres tournois de catégorie A) Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 15 000 \$ 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 575 premières de la WTA ou entre le 31^e et 100^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le 1^{er} et le 30^e rang ou Classement WTA parmi les 500 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> Finaliste de tournois ITF de catégorie 1 Remporter des tournois ITF de catégorie B Demi-finaliste à l'un ou l'autre de ces tournois : Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 16 ans Remporter des tournois ITF de catégorie A (tous les autres tournois de catégorie A) Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 15 000 \$ Quart de finaliste d'un tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ Qualification pour n'importe quel tournoi de la WTA doté d'une bourse de 60 000 \$ (et y remporter un match) 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 500 premières de la WTA ou entre le 1^{er} et 30^e rang de l'ITF

2^e ANNÉE CHEZ LES 16 ANS ET MOINS - Filles

NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR
<p>Classement ITF entre le 31^e et le 100^e rang ou Classement WTA parmi les 500 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> Remporter d'importants tournois chez les 16 ans et moins (Orange Bowl) Finaliste de n'importe quel tournoi ITF de catégorie 1 Finaliste d'un tournoi ITF de catégorie B Remporter des tournois ITF de catégorie A (tous les autres tournois de catégorie A) Demi-finaliste à l'un ou l'autre de ces tournois : Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 16 ans Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 15 000 \$ Quart de finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ Qualification pour n'importe quel tournoi de la WTA doté d'une bourse de 60 000 \$ (et y remporter un match) 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 500 premières de la WTA ou entre le 31^e et 100^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le 21^e et le 50^e rang ou Classement WTA parmi les 400 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> Remporter n'importe quel tournoi ITF de catégorie 1 Remporter un tournoi ITF de catégorie B Finaliste à l'un ou l'autre de ces tournois : Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 16 ans Remporter n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$ Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ Quart de finaliste d'un tournoi doté d'une bourse de 50 000 \$ 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 400 premières de la WTA ou entre le 21^e et 50^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le 1^{er} et le 20^e rang ou Classement WTA parmi les 300 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> Remporter l'un ou l'autre de ces tournois : Grand chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 16 ans Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ Demi-finaliste de n'importe quel tournoi WTA doté d'une bourse de 60 000 \$ Quart de finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 300 premières de la WTA ou entre le 1^{er} et 20^e rang de l'ITF



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA... suite

1^{re} ANNÉE CHEZ LES 18 ANS ET MOINS - Filles

NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR
<p>Classement ITF entre le 21^e et le 30^e rang ou Classement WTA parmi les 400 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remporter des tournois ITF de catégorie I • Remporter un tournoi ITF de catégorie B • Demi-finaliste de l'un ou l'autre de ces tournois : Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 18 ans • Remporter n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 15 000 \$ • Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Quart de finaliste de n'importe quel tournoi WTA doté d'une bourse de 60 000 \$ • Qualification pour n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ (et y remporter un match) • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 400 premières de la WTA ou entre le 21^e et 30^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le 11^e et le 20^e rang ou Classement WTA parmi les 275 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finaliste de l'un ou l'autre de ces tournois : Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 18 ans • Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 60 000 \$ • Quart de finale de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 275 premières de la WTA ou entre le 11^e et 20^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le premier et le 10^e rang ou Classement WTA parmi les 175 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remporter des tournois ITF de catégorie A (Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 18 ans) • Remporter n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 60 000 \$ • Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ • Remporter deux matchs aux qualifications de n'importe quel tournoi du Grand Chelem ou un match d'un tournoi de la WTA doté d'une bourse de 125 000 \$ • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 175 premières de la WTA ou entre le 1^{er} et le 10^e rang de l'ITF

2^e ANNÉE CHEZ LES 18 ANS ET MOINS - Filles

NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR
<p>Classement ITF entre le 11^e et le 20^e rang ou Classement WTA parmi les 275 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demi-finaliste d'un tournoi ITF de catégorie A (Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 18 ans) • Finaliste d'un tournoi de la WTA doté d'une bourse de 25 000 \$ • Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 60 000 \$ • Quart de finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ • Remporter deux matchs d'un tournoi de la WTA doté d'une bourse de 125 000 \$ • Remporter deux matchs aux qualifications de n'importe quel tournoi du Grand Chelem ou un match d'un tournoi du Circuit International de la WTA • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 275 premières de la WTA ou entre le 11^e et 20^e rang de l'ITF 	<p>Classement ITF entre le 1^{er} et le 3^e rang ou Classement WTA parmi les 200 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finaliste d'un tournoi ITF de catégorie A (Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 18 ans) • Remporter n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 60 000 \$ • Demi-finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ • Quart de finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 100 000 \$ • Remporter deux matchs d'un tournoi de la WTA doté d'une bourse de 125 000 \$ • Remporter deux matchs aux qualifications de n'importe quel tournoi du Grand Chelem ou d'un tournoi du Circuit International de la WTA • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 200 premières de la WTA ou entre le 1^{er} et 3^e rang de l'ITF 	<p>Classement WTA parmi les 105 premières en simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remporter un tournoi ITF de catégorie A (Grand Chelem junior, Open junior d'Italie, Orange Bowl 18 ans) • Remporter un tournoi doté d'une bourse de 60 000 \$ • Finaliste de n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 80 000 \$ • Remporter trois matchs d'un tournoi de la WTA doté d'une bourse de 125 000 \$ • Se qualifier pour n'importe quel tournoi du Grand Chelem ou du Circuit International de la WTA • 4 victoires aux dépens de joueuses classées parmi les 105 premières de la WTA



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA - RECOMMANDATIONS pour les joueuses âgées de 17 à 23 ans

2^e ANNÉE CHEZ LES 14 ANS ET MOINS - Garçons

CATÉGORIE D'ÂGE	STANDARDS BRONZE (91-200)	STANDARDS ARGENT (41-90)	STANDARDS OR (11-40)	STANDARDS PLATINE (1-10)
1 ^{re} année 18 ans	541	433	295	194
2 ^e année 18 ans	384	223	183	64
1 ^{re} année temps plein (T1)	239	150	114	28
2 ^e année temps plein (T2)	189	108	92	22
3 ^e année temps plein (T3)	172	88	55	19
4 ^e année temps plein (T4)	168	85	50	11
5 ^e année temps plein (T5)	158	83	42	10

T1-T5 (années de transition 1 à 5)

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA

NORMES BRONZE	NORMES ARGENT	NORMES OR
<p>Classé parmi les 12 premiers au Canada chez les 16 ans et moins à la fin de l'année <u>ou</u></p> <p>Classement entre le 31^e et le 40^e rang de Tennis Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> Huitième de finaliste à d'importants tournois internationaux chez les 14 ans et moins (Les Petits As, Open des jeunes Stade français, Coupe Windmill, Internationale Dutsche, Orange Bowl junior) Trois victoires aux dépens de joueurs qui atteignent les quarts de finale d'importants tournois de Série 1 Huitième de finaliste de tournois ITF de catégorie 5 Seizième de finaliste de tournois ITF de catégorie 4 	<p>Classé parmi les huit premiers au Canada chez les 16 ans et moins à la fin de l'année <u>ou</u></p> <p>Classement entre le 21^e et le 30^e rang de Tennis Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> Quart de finaliste à d'importants tournois internationaux chez les 14 ans et moins (Les Petits As, Open des jeunes Stade français, Coupe Windmill, Internationale Dutsche, Orange Bowl junior) Trois victoires aux dépens de joueurs qui atteignent les demi-finales d'importants tournois de Série 1 Quart de finaliste de tournois ITF de catégorie 5 Huitième de finaliste de tournois ITF de catégorie 4 	<p>Classé parmi les cinq premiers au Canada chez les 16 ans et moins à la fin de l'année <u>ou</u></p> <p>Classement entre le 1^{er} et le 20^e rang de Tennis Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> Demi-finaliste à d'importants tournois internationaux chez les 14 ans et moins (Les Petits As, Open des jeunes Stade français, Coupe Windmill, Internationale Dutsche, Orange Bowl junior) Trois victoires aux dépens de joueurs qui atteignent les finales d'importants tournois de Série 1 Demi-finaliste de tournois ITF de catégorie 5 Quart de finaliste de tournois ITF de catégorie 4



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

STANDARDS BRONZE	STANDARDS ARGENT	STANDARDS OR
<ul style="list-style-type: none"> • Classé parmi les 12 premiers au pays chez les 18 ans et moins à la fin de l'année. • Seizièmes de finale à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins de Série 1 (voir le Guide de développement des joueurs pour des détails spécifiques). • Finale à un tournoi de ITTF du Groupe 5. • Quarts de finale à un tournoi de ITTF du Groupe 4. • Huitièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe 3. • Quatre victoires sur des joueurs classés parmi les 15 premiers de Tennis Europe ou des victoires sur des joueurs qui atteignent les huitièmes de finale à d'importants tournois chez les 16 ans et moins de Série 1. • Classement ITF entre le 150^e et le 250^e rang. • 4 victoires sur des joueurs classés parmi les 200 premiers de ITTF ou les 125 premiers de IATF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Classé parmi les huit premiers au pays chez les 18 ans et moins à la fin de l'année. • Huitièmes de finale à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins de Série 1 (voir le Guide de développement des joueurs pour des détails spécifiques). • Remporter des tournois de ITTF du Groupe 5. • Demi-finales à des tournois de ITTF du Groupe 4. • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe 3. • Huitièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe 2. • Seizièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe 1. • Trente-deuxièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior). • Seizièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (tournois mineurs, p. ex. Brésil). • Classement ITF entre le 100^e et le 150^e rang. • Classement ATP parmi les 1 200 premiers joueurs en simple. • Quatre victoires sur des joueurs classés parmi les 150 premiers de ITTF ou les 1050 premiers joueurs de IATF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Classé parmi les cinq premiers au pays chez les 18 ans et moins à la fin de l'année. • Quarts de finale à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins de Série 1 (voir le Guide de développement des joueurs pour des détails spécifiques). • Finale à des tournois de ITTF du Groupe 4. • Demi-finales à des tournois de ITTF du Groupe 3. • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe 2. • Huitièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe 1. • Seizièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior). • Huitièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (tournois mineurs, p. ex. Brésil). • Classement ITF entre le 1^{er} et le 100^e rang. • Classement ATP parmi les 1 100 premiers joueurs en simple. • Quatre victoires sur des joueurs classés parmi les 100 premiers de ITTF ou les 1 100 premiers joueurs de IATF.

2^e ANNÉE CHEZ LES 16 ANS ET MOINS – Garçons

STANDARDS BRONZE	STANDARDS ARGENT	STANDARDS OR
<ul style="list-style-type: none"> • Quarts de finale à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins de Série 1 (voir le Guide de développement des joueurs pour des détails spécifiques). • Finale à un tournoi de ITTF du Groupe 4. • Demi-finales à un tournoi de ITTF du Groupe 3. • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe 2. • Huitièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe 1. • Seizièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (tournois mineurs, p. ex. Brésil). • Qualification à des tournois du Grand Chelem junior. • Remporter une ronde à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$. • Classé parmi les cinq premiers au pays chez les 18 ans et moins à la fin de l'année. • Classement entre le 250^e et le 500^e rang de Tennis Europe (en octobre). • Classement ITF entre le 100^e et le 150^e rang. • Classement ATP parmi les 1063 premiers joueurs en simple. • Quatre victoires sur des joueurs classés parmi les 150 premiers de ITTF ou parmi les 1063 premiers de IATF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demi-finales à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins de Série 1 (voir le Guide de développement des joueurs pour des détails spécifiques). • Remporter des tournois de ITTF du Groupe 4. • Finales à des tournois de ITTF du Groupe 3. • Demi-finales à des tournois de ITTF du Groupe 2. • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe 1. • Huitièmes de finale à un tournoi de ITTF du Groupe B. • Remporter une ronde à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior). • Remporter deux rondes à des tournois de ITTF du Groupe A (mineurs, p. ex. Brésil). • Remporter deux rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$. • Classé parmi les deux premiers au pays chez les 18 ans et moins à la fin de l'année ou remporter les championnats canadiens chez les 18 ans et moins. • Classement entre le 21^e et le 30^e rang de Tennis Europe (en octobre). • Classement ITF entre le 10^e et le 100^e rang. • Classement ATP parmi les 934 premiers joueurs en simple. • 4 victoires sur des joueurs classés parmi les 100 premiers de ITTF ou les 934 premiers de IATF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finale à d'importants tournois internationaux chez les 16 ans et moins. • Finales à des tournois de ITTF du Groupe 2. • Demi-finales à des tournois de ITTF du Groupe 1. • Quarts de finale à un tournoi de ITTF du Groupe B. • Remporter deux rondes à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior). • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (mineurs, p. ex. Brésil). • Remporter trois rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$. • Classement parmi les 20 premiers de Tennis Europe (en octobre). • Classement ITF entre le 1^{er} et le 50^e rang. • Classement ATP parmi les 917 premiers joueurs en simple. • Deux victoires sur des joueurs classés parmi les 50 premiers de ITTF ou les 917 premiers de IATF.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA - suite

1^{re} ANNÉE CHEZ LES 18 ANS ET MOINS – Garçons

STANDARDS BRONZE	STANDARDS ARGENT	STANDARDS OR
<ul style="list-style-type: none"> • Demi-finales d'un tournoi de ITTF du Groupe 1 • Quarts de finale d'un tournoi de ITTF du Groupe B • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (mineur, p.ex. Brésil) • Seizièmes de finale à n'importe quel tournoi important de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior) • Remporter deux rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$ • Qualification à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Classement ITF entre le 51^e et le 100^e rang • Classement ATP parmi les 850 premiers joueurs en simple • Quatre victoires sur des joueurs classés parmi les 850 premiers de l'ATP ou le 51^e et le 100^e rang du classement de ITTF 	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliste à des tournois de ITTF du Groupe 1 • Demi-finales à un tournoi de ITTF du Groupe B • Demi-finales à des tournois de ITTF du Groupe A (mineur, p.ex. Brésil) • Huitièmes de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior) • Remporter trois rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$ • Remporter une ronde à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Qualification à n'importe quel tournoi Challenger doté d'une bourse de 50 000 \$ ou plus • Classement ITF entre le 21^e et le 50^e rang • Classement ATP parmi les 738 premiers joueurs en simple • Quatre victoires sur des joueurs classés entre le 21^e et le 50^e rang du classement de ITTF ou parmi les 738 premiers de l'ATP 	<ul style="list-style-type: none"> • Remporter des tournois de ITTF du Groupe 1 • Finale à un tournoi de ITTF du Groupe B • Finale à des tournois de ITTF du Groupe A (mineur, p.ex. Brésil) • Quarts de finale à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior) • Remporter quatre rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 10 000 \$ • Remporter deux rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Remporter une ronde à n'importe quel tournoi Challenger doté d'une bourse de 50 000 \$ ou plus • Remporter une ronde à n'importe quel tournoi de qualification du Circuit ATP • Classement ITF entre le 1^{er} et le 20^e rang • Classement ATP parmi les 543 premiers joueurs en simple • Quatre victoires sur des joueurs classés entre le 1^{er} et le 54^e rang du classement de ITTF ou parmi les 692 premiers de l'ATP

2^e ANNÉE CHEZ LES 18 ANS ET MOINS – Garçons

STANDARDS BRONZE	STANDARDS ARGENT	STANDARDS OR
<ul style="list-style-type: none"> • Remporter des tournois de ITTF du Groupe 1 • Quarts de finale aux tournois de ITTF du Groupe A suivants (Grand Chelem junior) • Finale aux tournois de ITTF du Groupe A suivants (mineurs, p.ex., Brésil) • Remporter une ronde à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Qualification ou accès par son propre classement à n'importe quel tournoi Challenger doté d'une bourse de 50 000 \$ ou plus • Classement ITF des moins de 18 ans entre le 21^e et le 30^e rang • Classement ATP parmi les 700 premiers joueurs en simple • Quatre victoires sur des joueurs classés entre le 21^e et le 30^e rang du classement de ITTF ou parmi les 700 premiers de l'ATP 	<ul style="list-style-type: none"> • Remporter des tournois de ITTF du Groupe A (mineurs, p.ex., Brésil) • Demi-finales à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior) • Remporter deux rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Remporter une ronde à n'importe quel tournoi Challenger doté d'une bourse de 50 000 \$ ou plus • Remporter deux rondes à n'importe quel tournoi de qualification du Circuit ATP • Classement ITF entre le 11^e et le 20^e rang • Classement ATP parmi les 623 premiers joueurs en simple • Quatre victoires sur des joueurs classés entre le 11^e et le 20^e rang du classement de ITTF ou parmi les 623 premiers de l'ATP 	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliste à des tournois de ITTF du Groupe A (Grand Chelem junior) • Remporter trois rondes à n'importe quel tournoi doté d'une bourse de 25 000 \$ • Remporter deux rondes à n'importe quel tournoi Challenger doté d'une bourse de 50 000 \$ ou plus • Remporter deux rondes dans n'importe quel tournoi de qualification du Grand Chelem ou de la Série Master's • Classement ITF entre le 1^{er} et le 10^e rang • Classement ATP parmi les 323 premiers joueurs en simple • Quatre victoires sur des joueurs classés entre le 1^{er} et le 10^e rang du classement de ITTF ou parmi les 323 premiers de l'ATP



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

NORMES DE PERFORMANCE DE TENNIS CANADA – RECOMMANDATIONS pour les joueurs âgés de 17 à 24 ans

CATÉGORIE D'ÂGE	STANDARDS BRONZE (101-200)	STANDARDS ARGENT (51-100)	STANDARDS OR (11-50)	STANDARDS PLATINE (1-10)
1 ^{re} année 18 ans	1018	909	880	498
2 ^e année 18 ans	749	722	462	229
1 ^{re} année temps plein (T1)	483	449	227	107
2 ^e année temps plein (T2)	331	307	185	76
3 ^e année temps plein (T3)	302	202	118	39
4 ^e année temps plein (T4)	236	143	66	25
5 ^e année temps plein (T5)	197	113	51	20
6 ^e année temps plein (T6)	186	111	50	16

T1-T6 (années de transition 1 à 6)

ANNEXE I

EXIGENCES MINIMALES :

Une des normes de classement applicable indiquées pour leur âge et leur sexe DOIT être atteinte (ou remporter un tournoi junior du Grand Chelem), EN PLUS de satisfaire à une norme supplémentaire.

AUTRES DISPOSITIONS :

- Un joueur ne peut combiner les tours atteints avec des victoires aux dépens de joueurs classés X (ATP/WTA/ITF/ETA). Il ou elle peut choisir une norme de performance ou l'autre, mais PAS les deux.
- Tous les classements et toutes les victoires seront fondés sur le classement des joueurs AVANT le tournoi.
- Les tours atteints DOIVENT l'être à la suite d'une VICTOIRE et non pas en raison d'un laissez-passer, d'une victoire par défaut ou par retrait
- Les tournois professionnels ont été désignés en vertu des allocations de points de classement, et non pas selon l'ampleur de la bourse versée
- (p. ex., un tournoi doté d'une bourse de 50 000 \$ + H est l'équivalent d'un tournoi doté d'une bourse de 75 000 \$)
- Les tours atteints ou les victoires remportées en match amical ne sont pas pris en considération
- Tous les tournois professionnels admissibles pour ce système doivent être sanctionnés par l'ATP ou la WTA.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

ANNEXE B

La moyenne et la médiane sont toutes deux des mesures précises de tendance centrale [où la majorité des résultats se trouvent /]. La question est réellement de savoir quand il faut utiliser une mesure plutôt que l'autre ?

Généralement, la moyenne est utilisée si vous avez un niveau de mesure de rapport. Elle est utile quand on traite de données comme la hauteur, le poids, les dollars, le temps de réaction, etc. L'exception à cette règle se trouve quand vous avez des pointages extrêmes qui viennent fausser les données. Par exemple : si vous prenez les cinq salaires suivants : 10 \$, 11 \$, 12 \$, 13 \$, 200 \$. La moyenne de ces salaires est de 49,20 \$. Mais est-ce que cela représente ce que la majorité des gens reçoivent ? Non, dans ce cas, une meilleure mesure de la tendance centrale est la médiane, qui dans ce cas est 12 \$. Cela représente une bien meilleure façon de faire. Quand vous avez la date, il s'agit d'un niveau de mesure ordinal, comme ce que l'on retrouve avec les classements au tennis. Vous devriez alors vous servir de la médiane. Dans l'exemple précédent, supposez qu'on parle de rangs au classement [10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 200^e]. Le bon résultat dans la recherche de la tendance centrale serait trouvé via la médiane. Vous ne devriez pas utiliser la moyenne pour établir la tendance centrale de données ordinales ou de classement.

ANNEXE C

En raison des différents rythmes de développement entre les garçons et les filles, les progressions suivantes ont été mises sur pied.

- Pour les athlètes féminines, la première année de transition a été établie comme étant la 1^{re} année chez les 18 ans et moins, tandis que la deuxième année de transition est la 2^e année chez les 18 ans et moins et ainsi de suite.
- Pour les athlètes masculins, la désignation d'un joueur après avoir terminé sa deuxième année chez les 18 ans et moins déterminera sa désignation initiale pour la première année de transition (alors qu'effectivement, il comptera sur une année de laissez-passer), à moins qu'il fasse le saut à la catégorie suivante. Dans ce cas, il sera évalué selon ce nouveau niveau de désignation.





6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Politique de participation aux Championnats juniors canadiens

Pour être pris en considération pour les programmes suivants de Tennis Canada :

- Programme à plein temps du CNT
- PNEJ (ON/BC/QC/AB)
- Programme de brevets de Sport Canada
- Programme de laissez-passer
- Aide à l'obtention de commandite
- Tournées internationales
- Sélections pour les tournois internationaux par équipe
- Camps d'entraînement nationaux

Joueurs de 12, 14, 16 et 18 ans et moins :

Tous les joueurs doivent être disponibles pour participer aux Championnats canadiens de leur catégorie d'âge (un en salle et un d'été) à moins qu'ils ne satisfassent à l'un des critères d'exemption indiqués ci-dessous.

Les sélections et l'admissibilité aux programmes ci-dessus sont établies lors des Nationaux juniors en salle ou à l'extérieur.

Pour conserver leur statut, les joueurs brevetés doivent respecter les conditions d'admissibilité tout au long du cycle annuel des brevets.

Politique d'exemption pour les Championnats canadiens

Le joueur doit, avant le début du tournoi, faire parvenir un certificat médical (signé par un des consultants du Comité des sciences du sport de Tennis Canada — ON, BC, QC ou autre s'il n'habite pas dans ces régions) attestant qu'il ne peut participer au tournoi.

Tous les autres joueurs doivent faire parvenir une demande d'exemption par écrit et celle-ci doit être approuvée par écrit.

La demande sera étudiée par le vice-président du développement (joueurs 16/18 ans) ou le consultant auprès de l'élite (joueurs 12/14 ans) en consultation avec le personnel de l'élite. Les demandes d'anciens champions canadiens qui satisfont aux niveaux de performance (12 ans ou 1^{re} année 14 ans) ou aux normes de performance BRONZE

(2^e année 14 ans à 18 ans) reçues au moins deux mois avant le début des Championnats canadiens seront sérieusement considérées.

Circonstances imprévues :

- Autres circonstances imprévues (par exemple : un décès dans la famille, représenter le Canada à un tournoi international important dont les dates entrent en conflit avec les Championnats juniors canadiens)

Le personnel de l'élite est autorisé à utiliser des critères subjectifs et à faire preuve de discernement au moment de mettre ces lignes directrices en pratique en raison de la nature changeante de notre sport et de la difficulté à prévoir tous les scénarios.

Objectif, processus et lignes directrices du classement pour les Championnats juniors canadiens

Objectif :

L'objectif du Comité de classement est de s'assurer que le tableau soit équilibré afin que les meilleurs joueurs ne s'affrontent pas dès les premiers tours. Dirigé par la directrice de l'élite, le Comité de classement est composé des membres suivants :

12/14 ans

Directrice de l'élite
Responsables des PNEJ (BC, ON, QC)
Gestionnaire des tournois canadiens

Filles 16/18 ans

Directrice de l'élite
Capitaine de la Fed Cup et entraîneur national en chef pour les femmes
Gestionnaire des tournois canadiens

Garçons 16/18 ans

Directrice de l'élite
Entraîneur national en chef du CNT de Montréal pour les garçons
Gestionnaire des tournois canadiens

Processus :

Les lignes directrices décrites ci-dessous seront « prises en considération » lorsque le Comité de classement prendra ses décisions. Voici le processus :



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Les joueurs sont tout d'abord triés selon le premier élément des lignes directrices (résultats ou classements internationaux notables) :

- Le Comité « pourrait » décider de ne se servir que de cet élément pour trier/classer ce groupe de joueurs ou pourrait utiliser les autres composantes des lignes directrices, selon leur ordre de publication (résultats canadiens notables, classement Rogers/ordre du mérite provincial, victoires notables), si nécessaire.

Les joueurs sont triés selon le deuxième élément des lignes directrices (résultats canadiens notables) :

- Le Comité « pourrait » décider de ne se servir que de cet élément pour trier/classer ce groupe de joueurs ou pourrait utiliser les autres composantes des lignes directrices, selon leur ordre de publication (classement Rogers/ordre du mérite provincial, victoires notables), si nécessaire.

Les joueurs sont triés selon le troisième élément des lignes directrices (classement Rogers/ordre du mérite provincial) :

- Le Comité « pourrait » décider de ne se servir que de cet élément pour trier/classer ce groupe de joueurs ou pourrait utiliser la dernière composante des lignes directrices (victoires notables).

Finalement, le Comité « pourrait » décider de trier et de classer les joueurs qui restent selon le dernier élément des lignes directrices (victoires notables), si nécessaire. Une liste des têtes de série proposées sera distribuée aux associations provinciales de tennis afin qu'elles puissent fournir au Comité d'autres renseignements pertinents ou des commentaires appuyés par une justification. Le Comité de classement prendra les décisions sans appel.

Le placement de chaque tête de série, à l'exception de la première et la deuxième, sera déterminé par tirage : la première tête de série sera placée sur la première ligne du tableau, tandis que la deuxième sera placée sur la dernière ligne du tableau; pour les têtes de série 3 et 4, la première tirée occupera une place dans le haut du tableau et la deuxième tirée sera dans le bas du tableau; les têtes de série 5, 6, 7 et 8 seront tirées au sort et placées selon les règlements, puis les têtes de série 9 et 10 seront tirées au hasard et placées selon les règlements.

Ainsi, les têtes de série seront annoncées « publiquement » de la façon suivante. Le Comité conservera une liste détaillée [1-10] pour gérer les désistements de dernière minute.

1
2
3T x 2
5T x 4
9T x 4
13T x 4

Il y aura 16 têtes de série chez les 12 et 14 ans. Le processus sera semblable à celui décrit ci-dessus, mais les têtes de série 9, 10, 11 et 12 seront tirées au hasard, de même que les têtes de série 13, 14, 15 et 16. Les têtes de série de 9 à 12 seront indiquées par 9T au tableau, alors que les têtes de série de 13 à 16 seront identifiées comme étant 13T.





6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Lignes directrices :

18 ans et moins

1. Résultats ou classements internationaux notables
 - Classement ITF (Top 300)
 - Résultats (tournois de catégorie A, 1 ou 2, quarts de finale ou mieux)
 - Résultats notables
2. Résultats ou classement canadiens notables
 - Top 8 des plus récents Championnats juniors canadiens 18 ans
 - Meilleur Top 5 aux plus récents Championnats juniors canadiens 16 ans
3. Classement Rogers actuel et ordre du mérite provincial
4. Victoires notables

16 ans et moins

1. Résultats ou classements internationaux notables
 - Classement ITF (Top 500)
 - Résultats (tournois de catégorie 3 ou supérieure, quarts de finale ou mieux)
 - Résultats notables
2. Résultats ou classement canadiens notables
 - Top 12 aux plus récents Championnats juniors canadiens 18 ans ou Top 8 aux plus récents Championnats juniors canadiens 16 ans
 - Top 5 aux Championnats juniors canadiens 14 ans, le cas échéant
3. Classement Rogers actuel et ordre du mérite provincial
4. Victoires notables

14 ans et moins

1. Résultats ou classements internationaux notables
 - Classement ITF (Top 800 ou mieux)
 - Quarts de finale (Orange Bowl junior, Teen Tennis, Tarbes ou tournois de catégorie 1 du Circuit européen)
 - Demi-finales (Eddie Herr ou tournois de catégorie 2 du Circuit européen)
2. Résultats ou classement canadiens notables
 - Top 12 aux plus récents Championnats juniors canadiens 16 ans ou Top 8 aux plus récents Championnats juniors canadiens 14 ans
 - Top 5 aux Championnats juniors canadiens 12 ans, le cas échéant
3. Classement Rogers actuel et ordre du mérite provincial
4. Victoires notables

12 ans et moins

1. Résultats ou classements internationaux notables
 - Quarts de finale ou mieux à Auray, Orange Bowl junior ou importants tournois européens
2. Résultats ou classement canadiens notables
 - Top 12 aux plus récents Championnats juniors canadiens 14 ans ou Top 8 aux plus récents Championnats juniors canadiens 12 ans
3. Classement Rogers actuel et ordre du mérite provincial
4. Victoires notables

Remarque

Pour les Championnats juniors canadiens en salle, les résultats marquants des plus récents Championnats juniors canadiens d'été seront pris en considération et pour les Championnats juniors canadiens d'été, les résultats marquants des plus récents Championnats juniors canadiens en salle seront pris en considération. Pour déterminer les têtes de séries de classement inférieur, les résultats obtenus des Championnats juniors canadiens en salle ou extérieurs immédiatement précédents peuvent servir de référence. Par exemple, le gagnant ou la gagnante des Championnats juniors canadiens en salle 16 ans et moins peut être considéré(e) pour occuper une place inférieure au tableau des Championnats juniors canadiens en salle 18 ans et moins.

Qualification pour les Championnats juniors canadiens et circuit canadien de tournois juniors open

L'établissement des têtes de série pour les qualifications des Championnats juniors canadiens 18 ans et pour le circuit canadien de tournois juniors open chez les 12 à 16 ans et moins, sera effectué selon les plus récents classements Rogers.

Ordre de mérite pour la tournée de la Floride

Les lignes directrices concernant l'établissement des têtes de série seront utilisées pour déterminer l'ordre de mérite pour les tournois de la Floride. Les classements utilisés seront ceux de la date limite d'inscription des tournois.

6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Programme de laissez-passer

Plusieurs joueurs internationaux, jeunes espoirs canadiens et membres des équipes de la Coupe Davis et de la Fed Cup ont bénéficié de laissez-passer pour accéder au tableau principal et aux qualifications des Internationaux de tennis féminin et masculin du Canada. Lorsque le classement d'un joueur ne lui permet pas d'accéder au tableau d'un tournoi professionnel organisé par Tennis Canada, il pourrait bénéficier d'un laissez-passer accordé par le tournoi ou par le service du développement des joueurs de façon à rehausser la qualité du tournoi ou à répondre aux objectifs à long terme du développement des joueurs de Tennis Canada.

Vision :

- Coupe Rogers (hommes et femmes)
- Challenge Bell, Québec (femmes)
- Challengers, Futures
- Tournois juniors de l'ITF
- Tournois ouverts



Vision:

Mettre sur pied un programme d'attribution de laissez-passer capable de répondre aux objectifs de l'équipe nationale tout en respectant nos valeurs d'excellence, d'imputabilité, d'équité et d'impartialité. Ces lignes directrices pourront s'adapter à toutes circonstances imprévisibles.

Aperçu :

Le succès des volets masculin et féminin de la Coupe Rogers est essentiel pour assurer le financement de ses activités du service du développement des joueurs. C'est pourquoi le service des tournois sera responsable d'attribuer des laissez-passer internationaux dans le but de rehausser la qualité des épreuves tout en essayant de conserver des laissez-passer pour les joueurs canadiens. Le développement des joueurs, quant à lui, établira une liste de priorité d'attribution de laissez-passer pour les athlètes canadiens.

Le développement des joueurs a comme objectifs à long terme de favoriser un environnement d'excellence en développant un riche programme de l'équipe nationale et un système capable de produire des champions de tournois du Grand Chelem, des Olympiques et des Paralympiques. Les laissez-passer seront donc utilisés pour atteindre ces objectifs à long terme.

Attribution des laissez-passer :

- Laissez-passer pour les volets masculin et féminin de la Coupe Rogers attribués aux joueurs internationaux.
- Laissez-passer de développement attribués aux joueurs canadiens : un comité (prise de décisions) sera formé pour participer au processus d'attribution.

Lignes directrices :

Pour être admissible à recevoir un laissez-passer du développement, un joueur doit :

- Être citoyen canadien au moment de la réunion du comité d'attribution des laissez-passer.
- Signer, si on lui offre, le protocole d'entente entre Tennis Canada et le joueur pour la Coupe Davis, la Fed Cup ou l'équipe nationale.
- Être disponible, si on lui demande, pour représenter le Canada à toutes les rencontres au cours de l'année où le laissez-passer a été accordé.
- S'il possède un classement international, s'inscrire* au tournoi selon les procédures établies par l'organisme dirigeant.
- Être membre en règle de Tennis Canada, de l'association de tennis de sa province et de l'organisme dirigeant le tournoi (ATP, WTA, ITF).
- Être en santé, en bonne condition physique et démontrer son intention de faire carrière à plein temps au tennis. ***
- Avoir fourni tous les efforts possibles lors des matchs où il a représenté le Canada et pour lesquels il a reçu un laissez-passer de Tennis Canada. Si le comité juge que ceci n'est pas le cas, il sera déchu du droit de recevoir des laissez-passer pour une période de 12 mois.

*** En règle générale, les joueurs doivent être inscrits pour être admissibles à un laissez-passer. L'esprit de cette ligne directrice est de s'assurer qu'aucun laissez-passer ne sera gaspillé si les joueurs ne sont pas inscrits à temps à une épreuve. Des exceptions à cette règle seront accordées en cas de circonstances fortuites ou de changements d'horaire. Ces exceptions seront étudiées cas par cas par le comité d'attribution des laissez-passer.**

- *** Défini en tant qu'engagement à évoluer sur le circuit à plein temps durant l'année. Les joueurs confirmeront cet engagement en élaborant et en soumettant un calendrier de compétitions (sur demande). Ce calendrier doit être approuvé par le comité d'attribution des laissez-passer.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Tous les laissez-passer seront attribués par les comités suivants :

Comités d'attribution des laissez-passer

Coupe Rogers, Circuit Masters et Challengers

1. Vice-président de l'élite
2. Capitaine de la Coupe Davis ou de la Fed Cup
3. Entraîneur national (hommes ou femmes)
4. Directrice de l'élite

Futures

1. Vice-président de l'élite
2. Capitaine de la Coupe Davis ou de la Fed Cup
3. Entraîneur national (hommes ou femmes)
4. Directrice de l'élite

Juniors

1. Vice-président de l'élite
2. Entraîneur national (hommes ou femmes)
3. Directrice de l'élite

Le comité d'attribution des laissez-passer prendra en considération les lignes directrices suivantes. Par contre, satisfaire aux lignes directrices en garantit pas automatiquement un laissez-passer.

Le comité dispose de latitude pour utiliser la subjectivité au moment des décisions
Comités d'attribution des laissez-passer

Lignes directrices :

- Représenter le Canada
- Satisfaire aux normes de performance (juniors, transition et universitaires)
- Classements : ATP/WTA/universitaires/juniors et résultats récents
- Autres : antécédents et excellence

N. B. :

- Classement du simple = laissez-passer de simple
- Classement du double = laissez-passer de double
- Le comité décidera de la composition des équipes de double pour tous les tournois.

Conclusion :

L'objectif à long terme du développement des joueurs est de favoriser un environnement d'excellence en mettant sur pied un riche programme de l'équipe nationale et un système capable de produire des champions de simple de tournois du Grand Chelem, des Olympiques et des Paralympiques.

Les laissez-passer sont donc utilisés à cette fin. À l'exception de la Coupe Rogers, tous les laissez-passer seront annoncés de 3 à 5 jours avant le début du tournoi.





6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Compétitions internationales juniors par équipes (World Junior Tennis et Coupe Davis/Fed Cup juniors)

Tennis Canada participe à toutes les grandes compétitions internationales par équipe, car elles offrent aux joueurs des occasions uniques de se perfectionner et servent de préparation aux prestigieux tournois internationaux par équipe. Les compétitions internationales sont les suivantes :

Âge	Tournoi	Qualifications	Championnats du monde
14 ans	World Junior Tennis (WJT)	Fin avril, début mai	Août
16 ans	Coupe Davis/Fed Cup juniors	Fin avril, début mai	Fin septembre, début octobre

N. B. Les dates des épreuves de qualification et des tableaux principaux peuvent être modifiées par l'ITF.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA SÉLECTION DES ÉQUIPES POUR LES QUALIFICATIONS DE ZONE DU WJT (WORLD JUNIOR TENNIS)

Processus de sélection des équipes : (EXEMPLE)

Général :

Pour être admissible aux tournées et aux tournois par équipe, le joueur doit être membre en règle de Tennis Canada et avoir participé aux Championnats juniors canadiens, à moins qu'une blessure justifiée n'ait empêché la participation ou qu'il satisfasse à une clause d'exemption.

Les équipes pour les qualifications de zone et pour les Championnats du monde font l'objet de processus de sélection distincts, à moins que les dates soumises par l'ITF n'entrent en conflit avec ces processus.

Trois joueurs seront choisis pour la compétition par équipe. La sélection pour les qualifications de zone se fera immédiatement après les Championnats juniors canadiens en salle.

Les joueurs peuvent être choisis au sein de ces équipes s'ils sont des champions canadiens, possèdent un passeport canadien valide, ont vécu au Canada durant 24 mois consécutifs

et n'ont pas représenté un autre pays dans les 36 mois précédant la compétition. La compétition pour les qualifications de zone se déroulera en avril ou mai 2014, à Montréal. Les Championnats du monde de 2014 auront lieu à Prostějov, en République tchèque.

Spécifique :

Les normes de performance publiées par Tennis Canada seront utilisées par le personnel de l'élite afin de déterminer les joueurs choisis pour les tournées juniors internationales et les tournois internationaux par équipe chez les juniors.

Si les joueurs ne satisfont pas à ces lignes directrices, le développement des joueurs prendra en considération les facteurs suivants (en ordre de priorité) :

- Classement ITF significatif : victoire d'un ITF cat. 5 chez les filles, QF d'un ITF cat. 5 chez les garçons.
- Résultats probants de simple obtenus à des tournois internationaux importants, soit un QF ou mieux à l'Orange Bowl junior, Les Petits As, l'Open des jeunes - Stade Français BNP, Coupe Windmill ou Int. Deutsche).
- Résultats probants obtenus aux Championnats juniors canadiens 2013 en salle chez les 18 ans (définis comme étant un Top 12 chez les garçons, un Top 8 chez les filles).
- Résultats probants obtenus aux Championnats canadiens en salle 12, 14 et 16 ans (définis comme étant un Top 8 chez les garçons, un Top 5 chez les filles)
- Autres résultats canadiens probants
- Besoins de l'équipe
- Âge/engagement/profil.

Le personnel de l'élite est autorisé à utiliser des critères subjectifs et à faire preuve de discernement au moment de mettre ces lignes directrices en pratique en raison de la nature changeante de notre sport et de la difficulté à prévoir tous les scénarios.

Les joueurs choisis qui n'accepteront pas de représenter le Canada à la WJT ou aux compétitions de la Coupe Davis et de la Fed Cup juniors ne seront plus admissibles aux programmes de Tennis Canada, à l'exception du Fonds de normes de performance.

N. B. Conformément aux critères ci-dessus, les joueurs suivants ont été préidentifiés par le personnel de l'élite pour participer à cette compétition.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

WJT (garçons) :

1. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
2. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
3. Place à confirmer selon les critères ci-dessus

WJT (filles) :

1. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
2. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
3. Place à confirmer selon les critères ci-dessus

COUDE DAVIS ET FED CUP JUNIORS 2013 – LIGNES DIRECTRICES POUR LES SÉLECTIONS

Processus de sélection des équipes : (EXEMPLE)

Général :

Pour être admissible aux tournées et aux tournois par équipe, le joueur doit être membre en règle de Tennis Canada et avoir participé aux Championnats juniors canadiens, à moins qu'une blessure justifiée n'ait empêché la participation ou qu'il satisfasse à une clause d'exemption.

Les équipes pour les qualifications de zone et pour les Championnats du monde font l'objet de processus de sélection distinct, à moins que les dates soumises par l'ITF n'entrent en conflit avec ces processus.

Trois joueurs seront choisis pour la compétition par équipe. La sélection pour les qualifications de zone se fera immédiatement après les Championnats juniors canadiens en salle. Si le Canada se qualifie pour les Championnats du monde, les équipes seront choisies d'ici septembre 2013.

Les joueurs peuvent être choisis au sein de ces équipes s'ils sont des champions canadiens, possèdent un passeport canadien valide, ont vécu au Canada durant 24 mois consécutifs et n'ont pas représenté un autre pays dans les 36 mois précédant la compétition.

Les compétitions de qualification de zone se déroulent annuellement en avril ou en mai. Les épreuves ont lieu au Canada, aux États-Unis ou au Mexique en alternance tous les deux ans. Les Championnats du monde sont disputés annuellement en sep-

tembre ou en octobre.

Précisions :

Le premier critère pris en considération par le personnel de l'élite pour déterminer la sélection des joueurs pour les tournées juniors internationales et les compétitions juniors internationales par équipe sera le respect des normes de performance ARGENT publiées par Tennis Canada.





6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Si les joueurs ne satisfont pas à ces lignes directrices, le développement des joueurs prendra en considération les facteurs suivants (en ordre de priorité) :

- Classement ITF significatif : défini comme étant Top 150
- Résultats probants de simple obtenus lors de tournois internationaux importants chez les 16 ans et moins (définis comme étant une DF ou mieux à l'Orange Bowl ou une finale à l'Eddie Herr International).
- Résultats probants aux Championnats juniors canadiens 2013 en salle chez les 18 ans (définis comme étant un Top 5 chez les garçons, Top 3 chez les filles).
- Résultats probants aux Championnats juniors canadiens 2013 en salle chez les 16 ans (définis comme étant un Top 3 chez les garçons, un trophée chez les filles).
- Autres résultats canadiens probants
- Besoins de l'équipe
- Âge/engagement/profil

Le personnel de l'élite est autorisé à utiliser des critères subjectifs et à faire preuve de discernement au moment de mettre ces lignes directrices en pratique en raison de la nature changeante de notre sport et de la difficulté à prévoir tous les scénarios.

Les joueurs choisis qui n'accepteront pas de représenter le Canada aux compétitions de la Coupe Davis et de la Fed Cup juniors ne seront plus admissibles aux programmes de Tennis Canada, à l'exception du Fonds de normes de performance.

N. B. Conformément aux critères ci-dessus, les joueurs suivants ont été pré-identifiés par le personnel de l'élite pour participer à cette compétition.

Coupe Davis junior :

1. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
2. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
3. Place à confirmer selon les critères ci-dessus

Fed Cup junior :

1. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
2. Place à confirmer selon les critères ci-dessus
3. Place à confirmer selon les critères ci-dessus

Ordre du mérite pour les tournées internationales importantes – circuit de la Floride

- Les critères de sélection pour les Championnats juniors canadiens sont utilisés pour établir l'ordre du mérite (12, 14 et 16 ans) pour les tournois comme l'Eddie Herr International et l'Orange Bowl. Consultez cette politique pour obtenir plus de détails.

TOURNÉES JUNIORS INTERNATIONALES – CRITÈRES DE SÉLECTION : **Les membres du comité de sélection évalueront les critères suivants pour choisir les participants des tournées internationales (de 12 à 18 ans) :**

12/14 ans :

- Évaluation des compétences par le personnel de l'élite (voir les lignes directrices du DLTA pour les compétences spécifiques au sexe et à l'âge)
- Normes de performance de Tennis Canada (1^{re} année 10 ans à 1^{re} année 14 ans) (détails à la page 41)
- Résultats probants obtenus aux Championnats juniors canadiens 12 ans/14 ans (en salle et d'été)
- Autres résultats canadiens probants

16/18 ans :

- Évaluation des compétences par le personnel de l'élite (voir les lignes directrices du DLTA pour les compétences spécifiques au sexe et à l'âge)
- Satisfaire aux normes de performance OR/ARGENT ou BRONZE de Tennis Canada (2^e année 14 ans à 2^e année 18 ans) (détails aux pages 41 à 49)
- Résultats probants obtenus aux Championnats juniors canadiens 12 - 18 ans (en salle et d'été)
- Autres résultats canadiens probants

Membres du comité de sélection :

- Vice-président de l'élite
- Consultant auprès de l'élite
- Directrice de l'élite
- Entraîneur national en chef pour les filles
- Entraîneur national en chef pour les garçons
- Entraîneurs nationaux en chef du programme d'entraînement junior (PNEJ) (BC, ON, QC)



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Critères de sélection pour les Jeux olympiques et panaméricains (EXEMPLE)

(N. B. Les lignes directrices de sélection sont modifiées, approuvées par le conseil d'administration puis publiées six mois avant la tenue des Jeux olympiques et panaméricains.)

1^{re} PARTIE

PROCÉDURES INTERNES DE SÉLECTION DE TENNIS CANADA POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE 2016 DE RIO

Tennis Canada a à cœur l'excellence et est déterminé à offrir à la prochaine génération d'Olympiens des occasions de prendre part à des compétitions de qualité. Les stratégies à long terme des qualifications olympiques et du Programme national de l'équipe de développement comprennent la sélection et la préparation des athlètes qui représenteront le Canada dans le cadre de compétitions internationales, y compris les Jeux olympiques.

Voici les procédures internes de sélection de Tennis Canada pour les Jeux olympiques de 2016 de Rio :

Pour que leur candidature auprès du Comité olympique canadien pour la composition de l'équipe des Jeux olympiques soit admissible, tous les athlètes doivent :

- 1.0** Satisfaire aux exigences en matière de nationalité du Comité international olympiques et de l'ITF et détenir un passeport canadien valide le ou avant le 31 décembre 2016;
- 1.1.1** Se conformer aux dispositions de la Charte olympique actuellement en vigueur, y compris, mais sans s'y limiter, au règlement 41 (Nationalité des compétiteurs). Seuls les athlètes se conformant à la Charte olympique peuvent participer aux Jeux olympiques.
- 1.1.2** Tout joueur pourra être proposé pour les épreuves olympiques de tennis pourvu qu'il

soit membre en règle de Tennis Canada et de la Fédération internationale de tennis (ITF). De plus, les athlètes doivent satisfaire aux exigences minimales concernant la participation aux compétitions de la Coupe Davis et de la Fed Cup, conformément aux règles de l'ITF (consultez le lien ci-dessous pour plus de détails) :

<http://www.itftennis.com/media/198113/198113.pdf>

- 1.2** Le comité de sélection olympique de Tennis Canada sera composé de trois personnes :
 - le Vice-président de l'élite
 - la Directrice de l'élite
 - le capitaine de la Coupe Davis (pour la sélection des joueurs) et du capitaine de la Fed Cup (pour la sélection des joueuses)
- 1.3** Tous les joueurs acceptés (sauf ceux déterminés par la Commission tripartite) par l'ITF pour l'épreuve olympique de tennis obtiennent leur place conformément aux classements professionnels. Ceux-ci représentent le système de qualification pour toutes les épreuves de tennis, des points étant accordés pour chaque tournoi disputé. Ces tournois, chacun étant essentiellement une épreuve de qualification olympique, sont joués annuellement sur toutes les surfaces reconnues, en salle et à l'extérieur, et représentent la mesure de la performance au tennis durant une année civile.
- 1.4** Simple masculin et féminin : Les épreuves du simple sont composées d'un tableau de 64 joueurs et joueuses, avec un maximum de quatre (4) représentants par CON. Ces 64 joueurs et 64 joueuses se qualifieront pour les épreuves du simple de la façon suivante :
 - 56 inscriptions directes selon le classement mondial du 6 juin 2016
 - 6 places de qualification (places de l'ITF)
 - 2 invitations de la Commission tripartite
 - Total 64**



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

1.4.1 Simple : Le Comité de sélection olympique de Tennis Canada (en vertu de la clause 1.2) nommera les meilleurs joueurs de simple (selon le classement ATP/WTA), jusqu'à concurrence de quatre (4) athlètes qui satisfont aux critères de classement de l'ITF pour une inscription directe au tableau du simple masculin et féminin.

1.4.2 Simple : places de qualification : Les places de qualification (places de l'ITF) seront déterminées de la façon suivante (en ordre de priorité) :

- I. Représentation du pays hôte – voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement).
<http://www.itftennis.com/media/197106/197106.pdf>
- II. Représentation régionale - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). (lien ci-dessus)
- III. Médaillé d'or/champion de Grand Chelem (max. de deux [2] places) - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). (lien ci-dessus)
- IV. Universalité (max. de deux [2] places) - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). (lien ci-dessus)

Dans l'éventualité peu probable que le quota ne soit pas rempli par le processus décrit ci-dessus, l'ITF, en consultation avec le CIO, choisira des joueurs pour compléter le tableau.

1.5 Double : Les épreuves du double masculin et féminin comportent 32 équipes composées de joueurs du même pays avec un maximum de deux (2) équipes par pays.

Dans l'éventualité peu probable que le quota ne soit pas rempli par le processus décrit ci-dessus, l'ITF, en consultation avec le CIO, choisira des joueurs pour compléter le tableau.

1.5.1 Double : Ces 32 équipes se qualifieront pour les épreuves du double de la façon suivante :

24 inscriptions directes

8 places de qualification (places de l'ITF)

Total 32

1.5.2 Classement mondial au 6 juin 2016 : Tout joueur de double classé parmi le Top 10 selon les classements internationaux de double du 6 juin 2016 obtiendra une inscription directe au tableau masculin ou féminin du double pourvu que :

- I. Le partenaire recommandé possède un classement international reconnu de simple ou de double en date du 6 juin 2016
- II. Le joueur et son partenaire ont été proposés par leur association nationale/comité olympique national en tant qu'équipe, et
- III. La nomination ne porte pas le nombre total d'athlètes de ce pays à plus de six (6)

1.5.3 Quatorze (14) équipes supplémentaires recevront une inscription directe selon leurs classements mondiaux combinés (simple ou double, en prenant le meilleur des deux).

1.5.4 Double : Le Comité de sélection olympique de Tennis Canada (en vertu de la clause 1.2) peut nommer jusqu'à deux (2) équipes pour les Jeux olympiques. Pour le tournoi masculin, le comité choisira des équipes en vertu de la clause 1.5.2 ou 1.5.4 selon le cas. Pour le tournoi féminin, l'équipe sera choisie (en vertu de la clause 1.5.2)

1.5.5 Double : Selon les critères de sélection olympique de l'ITF (en vertu de la clause 1.5.2), Tennis Canada s'attend à ce que, selon ses critères de sélection olympique, un ou deux joueurs canadiens pourraient être choisis pour l'épreuve du double. Si c'est le cas, le Comité de sélection olympique de Tennis Canada choisira leur partenaire. Cette sélection sera effectuée le 6 juin 2016. La première préoccupation pour déterminer les partenaires de double sera de déléguer des équipes possédant les meilleures chances de remporter une médaille aux Jeux olympiques de 2016.

Le Comité de sélection olympique de Tennis Canada tiendra également compte des variables suivantes : classements ATP (simple et double), la chimie et la compatibilité entre les deux joueurs, les récents résultats de simple et de double,



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

l'historique du tandem, le récent état de santé du joueur, ses aptitudes en double, les styles de jeu et les impondérables (attitude, personnalité, aptitudes à concourir et à vivre le moment présent) ainsi que les commentaires du ou des joueurs.

1.5.6 Double – place de qualification (places de l'ITF) : Si le quota des 86 athlètes par tableau a été atteint après l'attribution des inscriptions directes, le reste des places de qualification seront accordé aux meilleures équipes déjà qualifiées pour le simple, mais pas encore pour le double. Si le quota n'a pas été atteint, les places seront déterminées de la façon suivante (ordre de priorité) :

- I. Représentation du pays hôte - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). <http://www.itftennis.com/media/197106/197106.pdf>
- II. Représentation régionale - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). (lien ci-dessus)
- III. S'il reste des places, elles seront distribuées aux prochaines meilleures équipes, selon les classements internationaux de simple et de double du 6 juin 2016, qui ne sont pas encore qualifiées.

L'ITF doit, avant le 28 juin 2012, aviser les CNO/Associations nationales des places de qualification ayant été octroyées.

1.6 Double mixte : L'épreuve de double mixte comporte 16 équipes composées de deux joueurs du même pays avec un maximum de deux (2) équipes par pays.

1.6.1 Double mixte : Ces 16 équipes se qualifieront de la façon suivante :
12 inscriptions directes
4 places de qualification (places de l'ITF)

Total 16

1.6.2 Les équipes de double mixte seront formées par le Comité de sélection olympique de Tennis Canada (en vertu de la clause 1.2) à partir des joueurs qui ont été nommés

pour les épreuves du simple et du double et qui, par le fait même, seront déjà sur le site. La première préoccupation pour déterminer les partenaires de double mixte sera de déléguer des équipes possédant les meilleures chances de remporter une médaille aux Jeux olympiques de 2016. Le Comité de sélection olympique de Tennis Canada tiendra également compte des variables suivantes : classements ATP/WTA (simple et double), la chimie et la compatibilité entre les deux joueurs, les récents résultats de simple et de double, l'historique du tandem, le récent état de santé du joueur, ses aptitudes en double, les styles de jeu et les impondérables (attitude, personnalité, aptitudes à concourir et à vivre le moment présent) ainsi que les commentaires du ou des joueurs.

Les inscriptions se feront sur le site, la date limite pour soumettre le formulaire d'inscription à l'ITF étant le 9 août 2016, à 11 h.

1.6.3 Classement mondial au 6 juin 2016 : L'ITF choisira les équipes de double mixte en prenant en considération les classements mondiaux de simple et de double au 6 juin 2016. Un maximum de quatre (4) joueurs, deux (2) équipes de double, de chaque CNO pourra prendre part à l'épreuve du double mixte.

1.6.4 Double mixte : L'ITF comblera les places du tableau du double mixte de la façon suivante (ordre de priorité) :

- I. Représentation du pays hôte - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). <http://www.itftennis.com/media/197106/197106.pdf>
- II. Représentation régionale - voir Qualification System – Games of the XXXI Olympiad – Rio 2016 de la Fédération internationale de tennis (en anglais seulement). (lien ci-dessus)
- III. S'il reste des places, elles seront distribuées aux prochaines meilleures équipes, selon les classements internationaux de simple et de double du 6 juin 2016, qui ne sont pas encore qualifiées



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

- 1.7** Places de la Commission tripartite : Quatre (4) invitations de la Commission tripartite (2 pour le simple masculin, 2 pour le simple féminin) seront offertes aux CNO admissibles pour les Jeux olympiques de Rio de 2016.

Le 15 octobre 2015, le Comité international olympique communiquera avec les CNO admissibles à soumettre une demande d'invitation auprès de la Commission tripartite. Les CNO ont jusqu'au 15 janvier 2016 pour soumettre une demande d'invitation à la Commission tripartite. À la fin de la période de qualification, la Commission tripartite confirmera, par écrit, l'attribution des invitations aux CNO concernées.

Les renseignements détaillés concernant les invitations de la Commission tripartite sont publiés dans « Games of XXXI Olympiad, Rio 2016 – Olympic Games Tripartite Commission Invitation Places – Allocation Procedure and Regulations » (en anglais seulement)

- 1.8** Processus de confirmation : Avant le 9 juin 2016, l'ITF doit confirmer aux CNO/Associations nationales les noms des joueurs admissibles à une inscription directe en simple et en double selon les classements mondiaux du 6 juin 2016. C'est à ce moment que l'ITF fera parvenir les formulaires de demande pour les places de qualification (places de l'ITF).

Les CNO/Associations nationales doivent, avant le 16 juin 2016, fournir à l'ITF les noms de leurs joueurs admissibles qui ont été choisis pour prendre part aux épreuves du simple et du double. Ceci est également la date limite pour soumettre à l'ITF les demandes pour les places de qualification. Ce formulaire de demande sert également de confirmation d'inscription pour les athlètes qui obtiendront une place de l'ITF.

L'ITF doit, avant le 29 juin 2016, aviser les CNO/Associations nationales des places de qualification ayant été octroyées.

- 1.9** Réaffectation des entrées directes non utilisées : Si des joueurs/équipes admissibles n'ont pas été inscrits par leur CNO/Association nationale respective au 16 juin 2016, ces places seront redistribuées au joueur/équipe qui suit selon les

classements du 6 juin 2016.

- 1.9.1** Réaffectation des places non utilisées de la Commission tripartite : Si la Commission tripartite est incapable de combler toutes les places, les places restantes seront redistribuées suivant le processus décrit ci-dessus.

- 1.10** Processus et Comité de sélection de l'entraîneur olympique : L'entraîneur et l'équipe de soutien pour les Jeux olympiques de 2016 de Rio seront choisis par les personnes suivantes :

- Vice-président de l'élite
- Directrice de l'élite
- Premier vice-président du développement du tennis

Le comité de sélection tiendra compte de plusieurs facteurs, notamment le respect des critères du COC : expérience (y compris l'expérience olympique, la bonne connaissance des joueurs, les résultats obtenus) ainsi que tout autre renseignement pertinent. Tous les entraîneurs en nomination doivent être membres en règle d'Entraîneurs du Canada. La sélection sera effectuée le 6 juin 2016.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

Partie II INSCRIPTION AUX JEUX OLYMPIQUES

- 2.0** Les athlètes proposés au COC par Tennis Canada dans leur(s) épreuve(s) respective(s) seront inscrits à ces épreuves aux Jeux olympiques.

Partie III ATTESTATION DE L'ATHLÈTE

- 3.0** Tous les membres potentiels de l'équipe des Jeux olympiques devront lire, signer et retourner le formulaire d'attestation et d'acceptation de l'athlète ainsi que le formulaire d'acceptation du COC à Tennis Canada. (Voir Annexe A)
- 3.1** Tous les membres potentiels de l'équipe olympique doivent lire, signer et soumettre le formulaire d'entente des membres du l'équipe olympique du Comité olympique canadien ainsi que le formulaire d'admissibilité et de modalités de Rio 2016 avant le 12 juillet 2016.

Partie IV APPELS RELATIFS AUX PROCÉDURES INTERNES DE SÉLECTION DE TENNIS CANADA

- 4.0** Tout appel sera traité conformément aux politiques et procédures de Tennis Canada en vigueur au moment de l'appel. La politique d'appel de Tennis Canada se trouve à la page 34 du Guide de l'élite de Tennis Canada (voir le lien ci-dessous) :

<http://www.tenniscanada.com/wp-content/uploads/2015/01/hph2014.pdf>

Si les deux parties acceptent, la politique relative aux appels peut être mise de côté et le litige peut être immédiatement présenté au Centre de règlement des différends sportifs du Canada qui gèrera le processus.

Partie V CLAUSE CONCERNANT LES CIRCONSTANCES IMPRÉVUES

- 5.0** En cas de circonstances imprévues qui vont au-delà du contrôle de Tennis Canada et qui empêchent le Comité de sélection olympique de mettre en œuvre les critères énoncés dans ce document de façon juste, le Comité de sélection olympique de Tennis Canada bénéficiera de toute la discrétion pour résoudre la question comme bon lui semble, tenant compte des facteurs et des circonstances qu'il jugera pertinents. Un tel exercice de pouvoir discrétionnaire sera assujéti aux principes de justice fondamentale du droit canadien.

Partie VI

- 6.0** La Directrice du développement de l'élite, en collaboration avec les membres du Comité de sélection olympique de Tennis Canada, se réserve le droit d'apporter des modifications à ce document, qui à sa discrétion, sont nécessaires pour garantir la sélection des meilleurs athlètes ou équipes possible pour les Jeux olympiques de 2016.
- Toute modification à ce document devra être communiquée directement à tous les membres de l'équipe nationale. Cette clause ne devra pas être invoquée pour justifier des modifications après une compétition ou des essais qui faisaient partie du processus interne de sélection, à moins qu'elles ne soient liées à des circonstances imprévues.
- L'objectif de cette partie est de permettre des modifications pouvant devenir nécessaires en raison d'un manque de clarté dans une définition ou dans le libellé ou une erreur typographique avant qu'elle ait une incidence sur les athlètes. Une telle modification doit être autorisée afin d'éviter des disputes sur la signification des dispositions de ce document plutôt que pour permettre que ces modifications soient apportées afin de justifier la sélection d'athlètes qui n'auraient autrement pas été choisis. De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables conformément aux principes fondamentaux de justice naturelle et de justice procédurale. En cas de modification à ce document, Tennis Canada informera le COC des modifications et de leur justification le plus tôt possible.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR DE TOURNÉE CODE DE CONDUITE/RENONCIATION

DESTINATAIRE : Joueur choisi par Tennis Canada pour des tournées de tournois ou pour des camps de développement (le « participant » ou le « joueur ») et ses parents
EXPÉDITEUR : Développement des joueurs de Tennis Canada (désigné ci-dessous comme « Tennis Canada »)

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le fait de représenter le Canada dans des compétitions internationales et de s'entraîner en vue de ces compétitions est un privilège. En conséquence, lorsqu'ils représentent le Canada, les joueurs doivent respecter les normes de comportement les plus élevées dans leurs activités et leurs relations aussi bien sur les terrains qu'en dehors des terrains.

Tous les joueurs qui participent à des rencontres et à des camps de développement organisés par Tennis Canada (les « activités ») doivent accepter de se conformer au Code de conduite qui suit. En signant le formulaire ci-joint, vous reconnaissez avoir pris connaissance du Code et vous acceptez de vous y conformer lorsque vous représentez Tennis Canada dans toutes les activités. Si vous ne souhaitez pas signer ce Code de conduite, veuillez en aviser Tennis Canada afin qu'un autre joueur puisse être choisi à votre place.

CODE DE CONDUITE

Le participant qui signe ce Code s'engage à :

Exigences du groupe 1

1. Se conformer aux règles fixées de temps à autre par l'entraîneur/le gérant choisi par Tennis Canada pour les sujets relatifs (mais non limités) au comportement sur et hors des terrains, à la conduite durant les entraînements et les matchs, à la moralité individuelle et collective et à la discipline durant une activité ou durant les déplacements reliés à cette activité. Ce règlement est en vigueur aussi bien sur le site, lorsque le joueur participe à une activité ou qu'il y assiste, qu'à l'endroit où le joueur est logé;
2. Assister à toutes les réunions, séances d'entraînement et activités tel que déterminé par Tennis Canada, ses employés ou ses représentants. De plus, tous les joueurs sont tenus de loger avec les autres membres de l'équipe nationale de tournée à l'hôtel officiel ou dans des résidences officielles durant toute la tournée;
3. Éviter tout geste et tout comportement susceptibles d'interrompre ou de perturber une activité ou la préparation et la performance d'un joueur, ou de déranger tout joueur sous la responsabilité de Tennis Canada ou de ses employés ou représentants;
4. Respecter l'espace vital des autres lors des tournées. Les joueurs ne sont PAS autorisés à entrer dans la chambre d'un autre joueur à moins d'avoir reçu la permission de celui-ci. Les occupants doivent laisser leur porte de chambre déverrouillée pour que l'entraîneur ou l'accompagnateur puisse y avoir facilement accès au besoin. Tant qu'ils sont sous la supervision ou la responsabilité de Tennis Canada, les joueurs doivent avoir un comportement sexuel irréprochable;
5. Se conduire en tout temps de façon convenable dans les endroits publics;
6. Éviter de créer ou de vivre dans un environnement non compatible avec les objectifs d'un joueur d'élite. Éviter de participer ou d'être complice d'actes délibérés ou imprudents qui risquent, directement ou indirectement, de compromettre ou de limiter la participation ou la performance des joueurs, ou qui risquent d'affecter réellement la participation et la performance des joueurs;
7. Ne rien faire qui, directement ou indirectement, puisse susciter des critiques à l'endroit de Tennis Canada, de ses équipes, des membres des équipes ou de ses employés;
8. Éviter l'utilisation abusive des raquettes et des balles;
9. Ne pas aider, promouvoir, faciliter, commanditer ou encourager une personne à contrevenir au présent Code de conduite;



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

10. Se conformer aux règles fixées, de temps à autre, par l'entraîneur/le gérant/l'ac-compagnateur désigné par Tennis Canada relatives à ces questions.

Le fait de commettre des infractions aux « exigences du groupe 1 » entraîne une procédure disciplinaire en trois étapes :

- 1^{re} infraction : avertissement verbal
- 2^e infraction : avertissement verbal, en plus d'un appel téléphonique à Tennis Canada (directeur du développement des joueurs) et aux parents du joueur
- 3^e infraction : mesure disciplinaire prise selon les dispositions du chapitre « Mesures disciplinaires » ci-dessous.

Infractions du groupe 2

Tennis Canada et ses représentants autorisés considèrent les infractions suivantes comme graves. Le fait de commettre ces infractions peut entraîner la suspension du joueur et son renvoi immédiat chez lui :

1. Niveau de performance : on s'attend à ce que les joueurs fournissent le meilleur d'eux- mêmes pour tenter de remporter un match. Le capitaine ou l'entraîneur (après consultation avec le joueur) détermine si le joueur a fourni un effort optimal.
2. Ne pas terminer un match : le joueur doit compléter un match qu'il a entrepris, à moins que, pour des raisons de sécurité ou de santé, l'entraîneur/le gérant/l'arbitre l'empêche de le faire ou que la maladie, un malaise ou une blessure ne le force à l'abandon.
3. Inconduite grave :
 - Refus de coopérer avec le capitaine/entraîneur, les membres de l'équipe ou les officiels du tournoi;
 - Conduite antisportive;
 - Comportement irrespectueux envers le capitaine ou l'entraîneur, les autres membres de l'équipe ou les officiels du tournoi.
4. Infraction majeure dans l'utilisation de la raquette ou des balles
5. Violation du couvre-feu établi par l'entraîneur et communiqué aux joueurs

Infractions du groupe 3

Les infractions suivantes entraînent, dans presque tous les cas, le renvoi immédiat du joueur :

1. Commettre un acte qui peut être jugé illégal selon les lois fédérales, provinciales ou municipales.
2. Consommer de l'alcool, faire usage, posséder ou avoir en sa possession des drogues illégales ou de l'alcool durant les compétitions, les entraînements ou au moment des déplacements.
3. Aider, promouvoir, faciliter, commanditer, encourager, quelles que soient les circonstances, la consommation d'alcool par des mineurs ou la consommation de drogues illégales par qui que ce soit.

4. Faire preuve d'inconduite sexuelle.

AUTRES

Tout dommage causé à une chambre d'hôtel, un logement, un lieu d'hébergement ou un moyen de transport payé ou fourni par Tennis Canada ou par le comité organisateur d'une compétition ou d'un stage d'entraînement doit être payé par le joueur qui occupe la chambre ou le lieu d'hébergement, ou par l'utilisateur du moyen de transport.

MODIFICATIONS AU CODE DE CONDUITE

Tennis Canada a pleine autorité pour modifier unilatéralement les dispositions de ce Code de conduite. De telles modifications prennent effet après un avis raisonnable transmis au participant.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

MESURES DISCIPLINAIRES

Si, selon le jugement de Tennis Canada exercé dans le respect du Code de conduite, des mesures disciplinaires s'imposent, Tennis Canada évalue la responsabilité du joueur (en tenant compte de la participation du fautif, du nombre de récidives et de la nature de l'infraction) et la gravité de l'infraction et prend une ou plusieurs des mesures suivantes :

1. Renvoi du camp d'entraînement ou de la compétition et voyage de retour aux frais du participant.
2. Empêchement partiel ou total de participer aux activités ou aux compétitions de Tennis Canada, y compris la participation comme membre d'une équipe nationale de tournée ou comme participant aux compétitions nationales, régionales ou provinciales.

3. Prescription de toute sanction prévue au Code de conduite, y compris les pénalités (exigences/infractions des groupes 1 à 3) imposées en vertu des procédures disciplinaires adoptées par Tennis Canada.

PROCÉDURES D'APPEL

Si une sanction disciplinaire est imposée à un joueur (renvoi chez lui, retrait de l'équipe nationale de tournée), le joueur ou ses parents ont un droit d'appel. Cet appel doit être adressé directement et par écrit au Comité d'appel de Tennis Canada dans les 14 jours suivant la réception de l'avis de sanction disciplinaire. Ce comité étudie l'appel et prend une décision dans les 30 jours suivant la réception de l'appel. La décision du comité est finale.

JE M'ENGAGE À RESPECTER LE CODE DE CONDUITE CI-DESSUS ET JE DÉCLARE COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES DE TOUTE INFRACTION À CE CODE.

Nom du participant

Signature du participant

Date

Moi, _____ (parent ou tuteur) de _____

Je consens par la présente, en mon nom et au nom de mon conjoint, à ce que mon enfant / l'enfant confié à ma garde soit placé sous l'autorité de Tennis Canada, des entraîneurs et du personnel de cette compétition et j'accepte d'être tenu responsable des dommages que mon enfant / l'enfant confié à ma garde pourrait causer. Je m'engage à payer tous les frais résultant de mesures disciplinaires prises contre lui sur présentation de pièces justificatives pertinentes.

Signature (parent or tuteur)

Date



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

PROCOLE D'ENTENTE ENTRE LE JOUEUR ET TENNIS CANADA

Entente intervenue le ____ jour de _____, 201__

ENTRE

Tennis Canada, dont le siège social est situé au Centre Rexall, 1 Shoreham Drive, Toronto (Ontario) (si après désigné comme « Tennis Canada »)

ET

_____, domicilié au _____

(ci-après désigné comme « le joueur »)

ENTENDU que le joueur accepte d'être un concurrent actif dans les compétitions sanctionnées par Tennis Canada ou d'être membre d'une équipe de Tennis Canada et qu'il connaît ses droits et obligations;

ENTENDU que Tennis Canada est reconnu par la Fédération internationale de tennis et Sport Canada comme le seul organisme qui régisse le tennis au Canada;

ENTENDU que Tennis Canada et le joueur reconnaissent le besoin de clarifier les relations entre Tennis Canada et le joueur afin d'établir leurs droits et obligations respectifs;

ENTENDU que le programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (ci-après désigné comme le PAA) exige qu'une entente signée intervienne entre Tennis Canada et le joueur pour définir les droits et obligations de chaque partie afin de permettre une aide financière du PAA;

ET ENTENDU que la Fédération internationale de tennis exige que Tennis Canada certifie l'admissibilité du joueur à prendre part à des compétitions comme membre en règle;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

OBLIGATIONS DE TENNIS CANADA

1. Tennis Canada s'engage à :

- (a) Organiser, sélectionner et diriger des équipes composées de joueurs, d'entraîneurs et d'un personnel de soutien (une équipe nationale) pour représenter le Canada au tennis partout dans le monde;
- (b) Publier des critères raisonnables de sélection pour toutes les équipes nationales trois (3) mois avant la sélection de toute équipe et au moins huit (8) mois avant la sélection des équipes pour de grandes compétitions (Jeux olympiques, Jeux du Commonwealth, Jeux panaméricains, FISU) et les Championnats du monde par équipe;
- (c) Diriger les sélections de toutes les équipes nationales en conformité avec les principes généralement reconnus de justice et d'équité;
- (d) Organiser des programmes et fournir une aide financière au développement du tennis selon le budget disponible de Tennis Canada;
- (e) Publier des critères de sélection pour les joueurs du PAA dix (10) mois avant le début du cycle d'admissibilité pour le tennis (au mois de mai de chaque année civile);
- (f) Fournir au joueur sélectionné dans une équipe internationale junior l'uniforme de l'équipe nationale;
- (g) Aider à la conception et à la mise en place d'un processus de planification du joueur (si nécessaire);
- (h) Fournir le soutien et les conseils des entraîneurs nationaux sur une base continue, si nécessaire;
- (i) Aider le joueur à recevoir des soins et des conseils médicaux de qualité (par l'entremise de programmes comme les Centres nationaux du sport) lorsque le joueur participe à des compétitions organisées par Tennis Canada ou qu'il est membre d'une équipe de Tennis Canada;
- (j) Informer régulièrement le joueur par écrit sur les programmes de l'équipe nationale junior de tournée (entraînement et compétition);



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

- (k) Évaluer la possibilité d'accorder au joueur un laissez-passer pour les compétitions juniors (le cas échéant) ou de classe ouverte, selon les critères d'attribution des laissez-passer (mis à jour de temps à autre);
 - (l) Fournir au joueur l'aide financière nécessaire pour qu'il prenne part à des camps d'entraînement et à des compétitions, selon le budget de Tennis Canada et en accord avec les décisions de Tennis Canada sur les sélections;
 - (m) Permettre à un représentant des joueurs de siéger au comité décisionnel de Tennis Canada responsable des équipes nationales;
 - (n) Mettre en place des procédures d'audition et d'appel en conformité avec les principes généralement reconnus de justice et d'équité, comprenant l'accès à une procédure d'arbitrage par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) pour entendre tout différend entre le joueur et l'ONS autres que ceux liés au Programme d'aide aux athlètes, et rendre publics les détails de cette procédure pour qu'ils soient facilement consultables et fournir tous les renseignements requis au joueur ou à son représentant;
 - (o) Communiquer avec le joueur, tant par écrit que de vive voix, dans la langue de son choix (français ou anglais);
 - (p) Accepter qu'un appel puisse être entendu par le directeur général du développement du tennis selon une procédure accélérée.
- (c) reconnaître les responsabilités des entraîneurs dans les décisions relatives à l'entraînement et suivre le programme d'entraînement et de compétition accepté par les parties suivantes :
 - * le représentant de Tennis Canada responsable de la gestion et du développement des programmes d'entraînement et de compétition des équipes nationales de tournées (entraîneur national ou entraîneur national en chef);
 - * l'entraîneur personnel du joueur, et
 - * le joueur;
 - (d) Éviter de vivre dans un environnement incompatible avec les objectifs d'un joueur d'élite ou de poser des gestes délibérés qui mettraient en péril sa capacité de réaliser de bonnes performances ou qui limiteraient ses performances;
 - (e) Fournir à l'entraîneur national ou à son représentant un plan annule d'entraînement et les mises à jour, ainsi que tout renseignement requis par Tennis Canada;
 - (f) Dans le cadre des tournées et des compétitions internationales par équipe, participer à tous les entraînements obligatoires, les camps d'entraînement et les compétitions, comme déterminé par Tennis Canada;
 - (g) Prévenir Tennis Canada immédiatement, par écrit, de toute blessure, maladie ou autre raison justifiant l'absence du joueur à une compétition prévue et, dans le cas d'une blessure, sur demande, faire parvenir à Tennis Canada un certificat médical spécifiant la nature de la blessure dans les trois semaines suivant la compétition;
 - (h) Porter l'uniforme de l'équipe nationale ou tout autre vêtement officiel, le cas échéant, quand il voyage avec l'équipe nationale ou joue pour l'équipe nationale;
 - (i) Loger avec les autres membres de l'équipe nationale de tournée à l'hôtel officiel ou dans des résidences désignées durant toute la durée de la tournée. En tournée, éviter toute conduite qui pourrait être préjudiciable à une bonne préparation ou à une bonne performance de tout joueur en compétition;
 - (j) Ne pas consommer de boisson alcoolique quand il participe à une activité de Tennis Canada, s'entraîne ou voyage pour cette activité;

OBLIGATIONS DU JOUEUR

2. Le joueur d'engage à :

- (a) Se conformer à la clause de « représentativité canadienne » décrite ci-dessous;
- (b) S'il est choisi par Tennis Canada, représenter le Canada à toutes les compétitions internationales par équipe, sans quoi il perd son admissibilité aux programmes de Tennis Canada, comme stipulé dans le Guide du joueur (exception faite pour le Fonds performance);



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

- (k) En décembre 2016, Tennis Canada a adopté et mis en vigueur immédiatement le Programme canadien antidopage 2016 avec ses principes généraux et les normes et règlements associés. Tennis Canada abroge la Politique canadienne sur le dopage dans le sport ainsi que les règlements associés, en vigueur précédemment, à condition que cette abrogation n'invalide ni ne diminue la portée de toute mesure prise ou en cours selon les clauses de cette politique;
- (l) Éviter l'usage de produits interdits par les règlements du CIO, les règles de la Fédération internationale de tennis et la Politique canadienne sur le dopage sportif;
- (m) Ne pas aider, encourager, promouvoir, commanditer ou favoriser, quelles que soient les circonstances, la consommation d'alcool par des mineurs ou de drogues illégales par quiconque;
- (n) Ne commettre aucun acte considéré comme illégal en vertu des lois ou des règlements fédéraux, provinciaux ou municipaux;
- (o) Éviter d'avoir en sa possession tout produit anabolisant et de fournir à d'autres personnes ces produits directement ou indirectement, d'encourager ou d'excuser la consommation de tels produits en perturbant, de quelque façon que ce soit, le dépistage de substances interdites ou de moyens interdits d'aide à la performance;
- (p) Participer, s'il est sélectionné, aux Championnats canadiens (selon le Guide du développement des joueurs), à moins de se prévaloir de la clause d'exemption;
- (q) Se soumettre, sans préavis, à des tests de contrôle de produits interdits, en plus d'autres contrôles prévus, et se soumettre à tout contrôle exigé par Tennis Canada, Sport Canada, le Centre canadien d'éthique dans le sport (CCES) ou tout autre organisme désigné pour mener des contrôles antidopages;
- (r) Éviter de participer à toute compétition prohibée par les politiques fédérales en matière de sport;
- (s) Participer à des activités reliées au sport, à des promotions non commerciales au nom du gouvernement du Canada. Tennis Canada s'occupe généralement des invitations et faites les arrangements nécessaires. À moins qu'une rémunération (t) soit prévue, de telles activités ne nécessitent normalement pas plus de deux jours ouvrables, par joueur, par année;
- (t) Respecter les procédures d'audition et d'appel prévues au paragraphe 1(n) pour résoudre toute plainte ou tout différend, en particulier les situations qui impliquent la conduite ou les performances du personnel ou des entraîneurs de Tennis Canada;
- (u) Indemniser et libérer Tennis Canada de toute responsabilité et, si le joueur est mineur, s'engager à ce que les parents indemnisent et libèrent Tennis Canada de toute responsabilité, y compris ses directeurs présents et passés, ses administrateurs, agents, représentants et employés, de toute responsabilité, tous dommages, coûts, frais et dépenses, y compris les frais de justice et tout montant raisonnable payé pour régler une poursuite ou respecter le jugement d'un tribunal, résultant de toute poursuite civile, criminelle ou administrative, dans laquelle Tennis Canada est engagé en raison de la négligence ou d'actes délibérés d'inconduite du joueur ou du non-respect de cette entente par le joueur;
- (v) Participer activement à toutes les activités d'évaluation du PAA. Coopérer pleinement avec le ministre, ou toute autre personne agissant en son nom, dans le cadre des évaluations du PAA et fournir tous les renseignements demandés nécessaires au bon déroulement de l'évaluation;
- (w) Compléter les deux cours du programme sur l'antidopage en ligne du CCES – 'Sport pur : l'ABC du sport sain' et 'Sport Canada – Programme d'aide aux athlètes' – au début de chaque cycle de brevet. Les prestations du PAA seront retenus jusqu'à que cette exigence soit satisfaite;

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

- 3.** Tennis Canada, y compris ses directeurs présents et passés, ses administrateurs, agents représentants, employés et bénévoles, ne peut en aucun cas être tenu responsable envers le joueur et ses parents (si le joueur est mineur), ses héritiers, ses exécuteurs, ses liquidateurs, ses administrateurs et ses bénéficiaires de toute perte, tout dommage ou toute blessure subis par le joueur ou par ses proches, en raison de sa participation à des activités de Tennis Canada, y compris les compétitions, les entraînements, les camps d'entraînement, pour quelque raison que ce soit, sauf la négligence flagrante ou l'inconduite délibérée de Tennis Canada. Le joueur atteste que sa condition physique lui permet de participer aux activités de Tennis Canada, y compris les compétitions, les entraînements et les camps d'entraînement, et le joueur reconnaît que sa participation, dans certains cas, peut entraîner des blessures. **N. B.** Si le joueur est âgé de moins de 18 ans, ses parents sont responsables du remboursement.



6^e PARTIE : POLITIQUES ET PROCÉDURES DE TENNIS CANADA

NON RESPECT DE L'ENTENTE

4. Si une des parties impliquées dans cette entente estime que l'autre partie n'a pas respecté ses obligations, elle doit immédiatement :

- (a) Avertir par écrit l'autre partie de la faute alléguée;
- (b) Le cas échéant, mentionner dans l'avis la façon de réparer la faute ou de remédier à la situation;
- (c) Le cas échéant, donner dans l'avis un délai raisonnable pour que les mesures nécessaires soient prises afin de réparer la faute ou de remédier à la situation.

Si l'une des parties donne à l'autre un avis en vertu du paragraphe 4 (a), elle doit adresser la plainte selon les procédures d'audition et d'appel stipulées au paragraphe 1 (n).

CLAUSE DE REPRÉSENTATION CANADIENNE

5. Si le joueur choisit de représenter un autre pays en compétitions internationales par équipe (junior ou classe ouverte), le total cumulatif des frais de service, tel que le coût des entraîneurs et les dépenses de Tennis Canada pour les tournées (plus des frais d'administration de 10 %) doit être remboursé par le joueur ou ses parents. À la fin de chaque année civile, Tennis Canada peut faire parvenir au joueur une mise à jour des coûts des services.

N. B Si le joueur est âgé de moins de 18 ans, ses parents sont responsables du remboursement.

DURÉE DE L'ENTENTE

Cette entente entre en vigueur le ____ jour de _____, 201__ et prend fin le ____ jour de _____, 201__.

DÉCLARATION DU JOUEUR

Par la présente, je déclare qu'en échange de toute aide financière fournie par Tennis Canada, je m'engage à respecter toutes les obligations et toutes les responsabilités énumérées dans cette entente. Je m'engage à rembourser Tennis Canada toute somme qui m'aurait été versée si mon statut d'admissibilité change.

7^e PARTIE : GLOSSAIRE

Glossaire

Association provinciale de tennis (APT) : organisation régissant le tennis dans chaque province ou territoire.

Centrededéveloppementdutennis(CDT): club de tennis intérieur offrant des programmes pour l'élite.

Centre national de tennis à temps plein (CNT) : Programme d'entraînement ayant lieu à Montréal et visant à offrir aux meilleurs athlètes du pays âgés de 15 ans et plus un milieu optimal d'entraînement et de développement.

Classement (têtes de série) : système utilisé pour séparer les meilleurs joueurs dans un tableau afin qu'ils ne s'affrontent pas dès les premiers tours d'un tournoi. Le favori est réputé être le meilleur joueur du tableau.

Exemptions pour les Championnats juniors canadiens : à la réception d'une demande écrite, le vice-président de l'élite (16/18 ans) ou le consultant auprès de l'élite (12/14 ans), après consultation avec le personnel de l'élite, pourrait permettre à un joueur de ne pas participer aux Championnats canadiens.

Jeux du Canada : importante manifestation multisports ayant lieu au Canada tous les quatre ans

Joueurs en transition: joueurs sortis des rangs juniors ou universitaires tentant de faire carrière sur le circuit professionnel.

Laissez-passer : invitation spéciale pour participer à un tournoi même si le joueur/la joueuse ne possède pas le classement nécessaire pour y prendre part.

Médecine sportive : discipline médicale qui s'intéresse à la prévention, au diagnostic, à la gestion et à la réadaptation des blessures liées à la pratique d'un sport ou d'une activité.

Niveaux de performance : progressions canadiennes et internationales utilisées annuellement par le personnel de l'élite pour évaluer le développement des joueurs de 10 et 12 ans et moins. Les progressions varient selon l'âge et le sexe.



7^e PARTIE : GLOSSAIRE

Normes de performance : repères canadiens et internationaux de classement et de performance utilisés annuellement par le personnel de l'élite pour évaluer le développement des joueurs de 13 à 23 ans.

Ordre du mérite : liste de classement colligée par le personnel de l'élite tenant compte de plusieurs facteurs et utilisée pour aider les organisateurs de tournois à l'étranger à gérer leur liste d'inscription.

Places de qualifications pour les Championnats juniors canadiens : inscriptions directes pour les Championnats canadiens en salle chez les 18 ans et moins accordées aux participants des épreuves de qualification de Tennis Canada.

Places de développement : jusqu'à quatre (4) joueurs de 12 ans et moins (2 filles et 2 garçons) seront directement acceptés aux Championnats canadiens en salle et d'été chez les 12 ans et moins. Jusqu'à huit (8) joueurs de 12 ans et moins (4 filles et 4 garçons) seront directement acceptés aux Championnats canadiens en salle et d'été chez les 14 ans et moins. Ces joueurs seront choisis par le personnel de l'élite de Tennis Canada en consultation avec les entraîneurs en chef du programme national d'entraînement pour les juniors.

Programme d'aide aux athlètes (PAA) : aide financière de Sport Canada remise directement aux athlètes dont le nom a été soumis par Tennis Canada chaque année. Cette aide vient sous la forme de chèques mensuels. Les joueurs sont admissibles à ce programme à compter de leur deuxième année chez les 14 ans. Le cycle de brevet est de douze mois. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les critères d'octroi des brevets du PAA.

Programme de l'équipe canadienne chez les 12 ans : programme réunissant périodiquement les plus beaux espoirs chez les 8, 10 et 12 ans et moins sous un même toit afin qu'il s puissent s'entraîner ensemble sous la supervision des meilleurs entraîneurs et professionnels du sport du pays afin de développer plus de joueurs satisfaisant aux exigences internationales.



7^e PARTIE : GLOSSAIRE

Programme national d'entraînement pour les juniors (PNEJ) : programmes d'entraînement se déroulant à Toronto, Vancouver et Montréal visant à offrir aux meilleurs athlètes âgés de 8 à 15 ans un complément d'entraînement et un soutien au développement.

Programmes de recrutement de talent et de développement : afin d'augmenter la quantité et la qualité de jeunes joueurs de tennis au pays, Tennis Canada a mis sur pied des programmes de recrutement et de développement destinés principalement aux enfants de 5 à 7 ans.

Quotas provinciaux : inscriptions directes pour les Championnats canadiens (12 à 18 ans et moins) accordées à chaque association provinciale ou régionale.

Sciences du sport : discipline qui a pour objet l'analyse scientifique de l'homme en mouvement. Les sciences du sport cherchent à maximiser la performance d'un athlète en appliquant des principes et des techniques scientifiques.

Organisations internationales

Fédération internationale de tennis (ITF) : organisation mondiale régissant le tennis

Women's Tennis Association (WTA) : organisation régissant le tennis professionnel féminin

Association of Professional Tennis (ATP) : The organization for men's professional tennis worldwide.

European Tennis Association (ET) : organisation régissant le tennis en Europe



Importantes compétitions internationales

Tournois du Grand Chelem : Internationaux d'Australie, Roland-Garros, Wimbledon, Internationaux des États-Unis

Challengers : tournois professionnels dotés d'une bourse de 25 000 \$ à 75 000 \$

Futures : tournois professionnels dotés d'une bourse de 10 000 \$ à 15 000 \$ Coupe

Davis : compétition internationale masculine par équipe

Fed Cup : compétition internationale féminine par équipe

Coupe Davis et Fed Cup juniors : compétition internationale par équipe chez les filles et les garçons de 16 ans et moins

Mondial junior de tennis : compétition internationale par équipe chez les filles et les garçons de 14 ans et moins

Coupe du monde par équipe : compétition internationale par équipe de tennis en fauteuil roulant

Jeux olympiques : importante compétition multisports organisée tous les quatre ans et réunissant des athlètes des quatre coins du monde

Jeux panaméricains : Les Jeux panaméricains sont une importante manifestation sportive à laquelle participent les athlètes des Amériques. Le programme de ces Jeux est composé de diverses disciplines des sports d'été.

